

**Institut Royal Colonial Belge**

---

**BULLETIN DES SÉANCES**

---

---

**Koninklijk  
Belgisch Koloniaal Instituut**

---

**BULLETIJN DER ZITTINGEN**

---

**XVIII — 1947 — 1**



**BRUXELLES**

Librairie Falk fils,  
GEORGES VAN CAMPENHOUT, Successeur,  
22, rue des Paroissiens, 22.

**BRUSSEL**

Boekhandel Falk zoon,  
GEORGES VAN CAMPENHOUT, Opvolger,  
22, Parochianenstraat, 22.

---

**1947**

## TABLE DES MATIÈRES. — INHOUDSTAFEL.

	Pages. — Bladz.
Statuts. — Statuten .. .. .	3
Personnalité civile. — Rechtspersoonlijkheid .. .. .	9
Règlement général d'ordre intérieur .. .. .	12
Algemeen huishoudelijk reglement .. .. .	13
Concours annuels. — Jaarlijkse wedstrijden .. .. .	22
Prix Albrecht Gohr. — Albrecht Gohr-prijs .. .. .	29
Prix triennal de littérature coloniale. — Driejaarlijkse Prijs voor Koloniale Letterkunde .. .. .	30
Annuaire. — Jaarboek .. .. .	32-33
Liste des membres à la date du 1 <sup>er</sup> juin 1947 .. .. .	36
Lijst van de leden op 1 <sup>ste</sup> Juni 1947 .. .. .	37
Membres décédés .. .. .	66
Overleden leden .. .. .	67
Compte des recettes et des dépenses de l'exercice 1945. — Reke- ning der ontvangsten en der uitgaven van het boekjaar 1945.	74
Notices nécrologiques. — Necrologische nota's (MM. — de hee- ren Arnold Theiler, Herbert Speyer, Millard King Shaler, Hanns Vischer, Henri Roussilhe, Félicien Cattier, Georges- François Perrier, Léopold Frateur, Henri Rolin, Emmanuel Hanssens, Fernand Delhayé) .. .. .	77-177
 <b>Section des Sciences morales et politiques.</b> <b>Sectie voor Moreele en Politieke Wetenschappen.</b>  	
Séance du 20 janvier 1947 .. .. .	178
Zitting van 20 Januari 1947 .. .. .	179
Compliments. — Complimenten .. .. .	178-179
Communication administrative .. .. .	180
Mededeeling van administratieve aard .. .. .	181
Membres correspondants .. .. .	180
Correspondeerende leden .. .. .	181
Communication de M. F. Olbrechts. — Mededeeling van den heer F. Olbrechts: Un centre d'études ethnologiques au Congo .. .. .	182-181
Communication de R. P. J. Van Wing. — Mededeeling van E. P. J. Van Wing: La situation actuelle des indigènes au Congo belge .. .. .	185
Mission de recherche scientifique sur l'ethnographie .. .. .	182
Zending van wetenschappelijke opzoekingen over de ethno- grafie .. .. .	183
Hommages d'ouvrages. — Present-exemplaren .. .. .	184
Séance du 17 février 1947 .. .. .	202
Zitting van 17 Februari 1947 .. .. .	203
Biographie Coloniale Belge. — Belgische Koloniale Biografie.	202-203
Discussion de la communication de R. P. J. Van Wing. — Bespreking van de mededeeling van E. P. J. Van Wing: L'état social actuel des populations indigènes du Congo belge .. .. .	202-203
1. Communication de M. E. Van der Straeten. — Mededeeling van den heer E. Van der Straeten: Quelques réflexions à la suite d'un voyage dans la Colonie .. .. .	208
2. Communication de M. G. Malengreau. — Mededeeling van den heer G. Malengreau: La situation actuelle des indi- gènes au Congo belge .. .. .	216

Institut Royal Colonial Belge

BULLETIN DES SÉANCES

**Institut Royal Colonial Belge**

**BULLETIN DES SÉANCES**

BULLETIN DER ZITTINGEN

**Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut**

**BULLETIJN DER ZITTINGEN**



BRUXELLES

BRUSSEL

1947  
12, rue des Postes, 12.

1947  
23, Parochiestraat, 23.

1947

# Institut Royal Colonial Belge

BULLETIN DES SÉANCES

## Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

BULLETIJN DER ZITTINGEN

XVIII — 1947 — 1



### BRUXELLES

Librairie Falk fils,  
GEORGES VAN CAMPENHOUT, Successeur,  
22, rue des Paroissiens, 22.

### BRUSSEL

Boekhandel Falk zoon,  
GEORGES VAN CAMPENHOUT, Opvolger,  
22, Parochianenstraat, 22.

1947

Institut Royal Colonial Belge

BULLETIN DES SÉANCES

Koninklijk

Belgisch Koloniaal Instituut

BRUXELLES

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

Rue de Louvain, 112

XVIII - 1947 - 1



BRUSSEL

Boekhandel Palm zoon

GEORGES VAN CAMPENHOÛT, Drukker

52, Paterstraat, 112

BRUXELLES

Librairie Palm fils

GEORGES VAN CAMPENHOÛT, Drukker

52, rue des Patrois, 112

1947

# Institut Royal Colonial Belge

## Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

### Statuts. — Statuten.

(Coordination des Arrêtés royaux des 4 septembre 1928,  
18 décembre 1929, 17 avril 1930, 26 août 1938 et 26 avril 1947.)  
(*Samenordening der Koninklijke besluiten van 4 September 1928,*  
*18 December 1929, 17 April 1930, 26 Augustus 1938 en 26 April 1947.*)

ARTICLE PREMIER. — Il est constitué un *Institut Royal Colonial Belge* qui a pour **objet** d'organiser la propagande coloniale dans le haut enseignement, d'assurer la liaison entre les différents organismes s'occupant d'études coloniales, d'entreprendre toutes études scientifiques concernant la colonisation. Son siège est à Bruxelles.

ART. 2. — Une **Commission administrative** procède à tous les actes d'administration et de dispositions intéressant l'Institut, sous la haute autorité du Ministre des Colonies. Elle a la gestion financière des fonds lui appartenant.

ART. 3. — La Commission administrative est **composée** de six membres nommés par le Ministre des Colonies pour un terme de trois ans et renouvelables par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles. Le Ministre peut assister aux séances de la Commission ou s'y faire représenter par un fonctionnaire supérieur de l'administration centrale, le délégué du Ministre ayant, en ce cas, voix délibérative.

ARTIKEL ÉÉN. — Een *Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut* is opgericht dat voor **doel** heeft de koloniale propaganda in het hoger onderwijs in te richten, het verband onder de verscheidene organismen die zich met koloniale studiën onledig houden, te verzekeren, alle wetenschappelijke studiën betreffende de kolonisatie te ondernemen. Diens zetel is te Brussel gevestigd.

ART. 2. — Een **Beheerscommissie** regelt alle daden van beheer en alle schikkingen welke op het Instituut betrekking hebben, onder het hooge gezag van den Minister van Koloniën. Zij heeft het financieel bestuur der gelden welke het Instituut toebehooren.

ART. 3. — De Beheerscommissie is **samengesteld** uit zes door den Minister van Koloniën voor eenen termijn van drie jaar, benoemde leden die ieder jaar met een derde hernieuwbaar zijn. De uittreedende leden zijn herkiesbaar. De Minister kan de vergaderingen der Commissie bijwonen of er zich door eenen hooger ambtenaar uit het hoofdbestuur laten vertegenwoordigen; in dit geval heeft de afgevaardigde van den Minister medebeslissende stem.

ART. 4. — L'Institut Royal Colonial Belge se divise en **trois sections**.

La première section (*Section des Sciences morales et politiques*) s'occupe spécialement des questions d'histoire, de politique indigène, de législation coloniale, d'ethnologie, de linguistique, de littérature, de missiologie.

La deuxième section (*Section des Sciences naturelles et médicales*) s'occupe des questions de géographie physique et économique, de chimie et onialogie, des sciences minérales, botaniques, zoologiques, médicales et agronomiques.

La troisième section (*Section des Sciences techniques*) s'occupe des questions de transport, de communications, de génie civil, de matériel colonial, d'outillage, d'exploitation des mines.

ART. 5. — Chaque section est composée de **quinze membres**. Elle peut compter en outre **trente associés nationaux** ou **étrangers** et **quinze correspondants**. Ces derniers sont choisis parmi les coloniaux résidant au Congo belge ou au Ruanda-Urundi.

ART. 6. — Les membres de l'Institut **sont nommés par le Roi**, sur proposition du Ministre des Colonies.

Les associés et les correspondants sont nommés par le Ministre des Colonies, sur proposition des membres de chaque section. Ils peuvent assister aux séances de l'Institut.

ART. 4. — Het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut is in **drie secties** verdeeld.

De eerste sectie (*Sectie der Zedenleer en der politieke Wetenschappen*) legt zich voornamelijk toe op de vraagstukken betreffende de geschiedenis, de inheemsche politiek, de koloniale wetgeving, de volkenkunde, de letterkunde, de missiekunde, de taalkunde.

De tweede sectie (*Sectie der Natuur- en geneeskundige Wetenschappen*) houdt zich onledig met vraagstukken over natuur- en staatkundige aardrijkskunde, over scheikunde en onialogie, over delfstof-, dier-, genees- en landbouwkunde.

De derde sectie (*Sectie der technische Wetenschappen*) bestudeert de vraagstukken die betrekking hebben op het vervoer, de verkeersmiddelen, de burgerlijke genie, het koloniaal materieel, de toerusting, de ontginning der mijnen.

ART. 5. — Iedere sectie bestaat uit **vijftien leden**. Zij kan bovendien **dertig nationale** of **vreemde buitengewone leden** en **vijftien corresponderende leden** tellen. Deze laatsten worden gekozen onder de in Belgisch-Congo of Ruanda-Urundi verblijvende kolonials.

ART. 6. — De leden van het Instituut worden, op de voordracht van den Minister van Koloniën, **door den Koning benoemd**.

De buitengewone en de corresponderende leden worden, op de voordracht van de leden van iedere sectie, door den Minister van Koloniën benoemd. Zij mogen de zittingen van het Instituut bijwonen.

ART. 7. — Les membres des diverses sections intéressées font au Ministre des Colonies leurs **propositions de nomination** aux places devenues vacantes.

ART. 8. — Chaque section nomme son **directeur** annuel. Le directeur n'est pas immédiatement rééligible. Le directeur a la direction générale de la section dont il préside toutes les assemblées. Il signe les procès-verbaux des séances.

ART. 9. — La présidence annuelle de l'Institut est assurée par l'un des trois directeurs.

Le **président**, nommé par le Roi, représente l'Institut, convoque et préside la Commission administrative, signe la correspondance générale relative à l'Institut.

ART. 10. — Le **secrétaire général** de l'Institut est nommé par le Roi parmi les membres de l'Institut. Il est chargé de préparer la correspondance concernant l'Institut, d'élaborer les procès-verbaux des séances de l'Institut et de garder les archives. Il remplit en même temps les fonctions de secrétaire de la Commission administrative.

ART. 11. — Chaque section tient une **séance mensuelle d'obligation** pour ses membres, sauf aux mois d'août et de septembre.

Chaque année, les trois sections se réunissent en une **séance générale** dans laquelle il est rendu compte des travaux de l'Institut et sont remis les prix décernés dans les concours.

ART. 7. — De leden der verscheiden betrokken secties doen den Minister van Koloniën hun **voorstellen betreffende de benoemingen** voor de vrijgekomen plaatsen.

ART. 8. — Iedere sectie benoemt haren jaarlijkschen **bestuurder**. De bestuurder is niet onmiddellijk herkiesbaar. De bestuurder heeft het algemeen beleid over de sectie waarvan hij alle vergaderingen voorzit. Hij onderteekeut de notulen der zittingen.

ART. 9. — Het jaarlijksch voorzitterschap van het Instituut wordt door één der drie bestuurders verzekerd.

De door den Koning benoemde **voorzitter** vertegenwoordigt het Instituut, hij roept de Beheerscommissie op en zit deze voor, hij onderteekeut de algemeene briefwisseling betreffende het Instituut.

ART. 10. — De **secretaris-generaal** wordt door den Koning onder de leden van het Instituut benoemd. Hij heeft voor taak de briefwisseling aangaande het Instituut voor te bereiden, de notulen der zittingen van het Instituut op te stellen en het archief te bewaren. Hij neemt, ter zelfder tijd, het ambt van schrijver der Beheerscommissie waar.

ART. 11. — Iedere sectie houdt eene **maandelijksche zitting** die voor haar leden **verplichtend** is, behalve in de maanden Augustus en September.

Ieder jaar vergaderen de drie secties in een **algemeene zitting** onder dewelke rekenschap wordt gegeven over de werken van het Instituut en de in de wedstrijden toegekende prijzen worden overhandigd.



ART. 12. — Des **jetons de présence** sont distribués de la manière suivante aux membres, aux associés et aux correspondants qui assistent aux séances :

Les membres titulaires, les associés résidant en Belgique ainsi que les correspondants en congé en Belgique ont droit, pour chaque séance à laquelle ils assistent, à un jeton de présence de la valeur de 100 francs, s'ils habitent l'agglomération bruxelloise, et de 200 francs s'ils sont domiciliés en dehors de cette agglomération. Dans ce dernier cas, il leur est en outre alloué le montant de leurs **frais de déplacement** en deuxième classe des chemins de fer du lieu de leur résidence à Bruxelles et retour.

ART. 13. — Le **budget** de l'Institut est arrêté chaque année par la Commission administrative, assistée des directeurs de chaque section. Il est soumis pour approbation au Ministre des Colonies.

ART. 14. — Les **publications** de l'Institut sont :

- 1° Des mémoires scientifiques;
- 2° Des mélanges contenant les procès-verbaux des séances, des communications ou lectures faites par les membres ou associés de l'Institut.

ART. 15. — L'Institut organise périodiquement, sur différents sujets coloniaux, des **concours** pour lesquels il peut décerner des prix.

ART. 16. — Les membres de l'Institut ne peuvent prendre part à ces concours.

ART. 12. — **Presentiepenningen** worden op de volgende wijze verleend aan de leden, de buitengewone leden en de corresponderende leden die de zittingen bijwonen :

De titelvoerende leden, de in België verblijvende buitengewone leden en de in België met verlof zijnde corresponderende leden hebben, voor iedere zitting die zij bijwonen, recht op een presentiepenning van 100 frank, indien zij de Brusselsche agglomeratie bewonen, en van 200 frank indien zij buiten deze agglomeratie woonachtig zijn. In dit laatste geval wordt hun tevens het bedrag toegekend van de **kosten van de reis** per spoor in tweede klasse van hun verblijfplaats naar Brussel en terug.

ART. 13. — De **begrooting** van het Instituut wordt ieder jaar vastgelegd door de Beheerscommissie bijgestaan door de bestuurders van elke sectie. Zij wordt den Minister van Koloniën ter goedkeuring onderworpen.

ART. 14. — De **publicaties** van het Instituut zijn :

- 1° Wetenschappelijke memories;
- 2° Mengelingen bevattende de notulen der zittingen, mededeelingen of lezingen door de gewoon of buitengewoon leden van het Instituut gedaan.

ART. 15. — Het Instituut richt periodisch, over verscheidene koloniale onderwerpen, **wedstrijden** in voor dewelke het prijzen kan toekennen.

ART. 16. — De leden van het Instituut mogen aan deze wedstrijden

ART. 17. — Les auteurs des ouvrages envoyés au concours peuvent garder l'**anonymat**. Dans ce cas, ils joignent à leur travail un pli cacheté renfermant leur nom et leur adresse et portant une devise reproduite en tête de leur ouvrage.

Les concurrents qui signent leur mémoire peuvent y joindre des travaux portant sur le même sujet et publiés postérieurement à la date à laquelle la question a été posée.

Les mémoires présentés après le terme prescrit seront exclus du concours.

ART. 18. — La section désigne les **rapporteurs** pour l'examen des mémoires reçus en réponse aux questions posées. Les rapports sont mis, en même temps que les ouvrages présentés, à la disposition de tous les membres de la section, jusqu'au jour du vote sur les conclusions des rapporteurs.

Les **mémoires couronnés** sont publiés aux frais de l'Institut.

ART. 19. — L'Institut examine, lorsque le Ministre des Colonies le juge convenable, les projets qui peuvent intéresser la propagande coloniale dans le haut enseignement. Il peut, notamment, par voie de **subside**, encourager les savants qui s'occupent d'études rentrant dans ses attributions, organiser dans les universités ou établissements d'enseignement supérieur des séries de cours ou de conférences scientifiques, acquérir à leur intention des collections d'études ou des matériaux de travail.

ART. 17. — De auteurs van de aan den wedstrijd toegezonden werken mogen de **anonymiteit** bewaren. In dit geval, voegen zij bij hun werk een verzegelden omslag die hunnen naam en hun adres bevat en die eene leus draagt, welke boven aan hun werk voorkomt.

De mededingers die hunne verhandeling onderteekenen, mogen er werken aan toevoegen die op hetzelfde onderwerp betrekking hebben en uitgegeven werden na den datum waarop de vraag werd gesteld.

De na den voorgeschreven termijn ingediende verhandelingen zullen uit den wedstrijd worden gesloten.

ART. 18. — De sectie duidt de **referenten** aan voor het onderzoeken der als antwoord op de gestelde vragen ontvangen memories. De referaten worden terzeldertijd als de voorgelegde werken, ter beschikking gesteld van alle leden der sectie tot op den dag der stemming over de besluitselen der referenten.

De **bekroonde memories** worden op kosten van het Instituut uitgegeven.

ART. 19. — Het Instituut onderzoekt, zoo de Minister van Koloniën het gepast acht, de ontwerpen in dewelke de koloniale propaganda in het hooger onderwijs kan belang stellen. Het kan namelijk door middel van **toelage**, de geleerden aanmoedigen, die zich toelleggen op de studies welke in zijne bevoegdheid vallen; in de universiteiten of gestichten van hooger onderwijs, reeksen lezingen of wetenschappelijke voordrachten inrichten, te hunner inzicht aangekochte verzamelingen van studies of werkmateriaal verwerven.

ART. 20. — Les articles 2 et 3 de l'arrêté royal du 8 octobre 1922, ainsi que l'arrêté royal du 12 mai 1923, relatifs à l'institution d'un **prix triennal de littérature coloniale**, et l'arrêté royal du 16 mars 1926, constituant une Commission chargée d'écrire **l'histoire du Congo**, sont abrogés. Les attributions du jury chargé de décerner ce prix et de cette Commission sont transférées à l'Institut Royal Colonial Belge.

ART. 20. — Artikelen 2 en 3 uit het koninklijk besluit van 8 October 1922, alsmede het koninklijk besluit van 12 Mei 1923, betreffende het toekennen van eenen **driejaarlijkschen prijs voor koloniale letterkunde**, en het koninklijk besluit van 16 Maart 1926, houdende instelling eener Commissie welke gelast is **Congo's geschiedenis** te schrijven, zijn afgeschaft. De bevoegdheden van de met het toekennen van dezen prijs belaste jury en van deze Commissie worden aan het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut overgedragen.

## Personnalité civile. — Rechtspersoonlijkheid.

(Arrêté royal du 31 octobre 1931.)

(Koninklijk besluit van 31 October 1931.)

ARTICLE PREMIER. — La **personnalité civile** est accordée à l'Institut Royal Colonial Belge, dont l'arrêté royal du 4 septembre 1928 détermine l'objet et l'organisation.

ART. 2. — L'Institut est géré, sous la haute autorité du Ministre des Colonies, par une **Commission administrative**. Celle-ci est investie, à cet effet, des pouvoirs les plus étendus.

Elle a la gestion financière du patrimoine de l'Institut, qu'elle représente vis-à-vis des tiers.

ART. 3. — Les **résolutions** de la Commission administrative sont prises à la majorité des voix. En cas de partage des voix, celle du Président de l'Institut est prépondérante. Les procès-verbaux sont inscrits dans un registre spécial.

Les copies ou extraits à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président ou par le Secrétaire général.

ART. 4. — Les **actions judiciaires**, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de l'Institut par la Commission administrative, poursuite et diligence du Président.

ARTIKEL EÉN. — De **rechtspersoonlijkheid** wordt verleend aan het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut, wiens doel en inrichting bepaald worden bij het koninklijk besluit van 4 September 1928.

ART. 2. — Het Instituut wordt bestuurd door een **Beheerscommissie**, onder het hoog gezag van den Minister van Koloniën. Te dien einde is deze Commissie met de meest uitgebreide machten bekleed.

Zij heeft het financieel bestuur van het patrimonium van het Instituut dat zij tegenover derden vertegenwoordigt.

ART. 3. — De **besluiten** der Beheerscommissie worden bij meerderheid van stemmen genomen. In geval van verdeeldheid der stemmen, heeft de Voorzitter van het Instituut beslissende stem. De notulen worden in een bijzonder register geschreven.

De afschriften of uittreksels welke voor het gerecht of elders dienen overgelegd, worden door den Voorzitter of door den Algemeene Secretaris onderteekend.

ART. 4. — De **rechtsvorderingen**, zoowel als aanlegger dan als verweerder, worden, namens het Instituut, door de Beheerscommissie vervolgd, vervolging en benaarstiging van den Voorzitter.

ART. 5. — L'Institut est autorisé à recueillir des libéralités.

Les **donations** entre vifs, ou par testament, à son profit, n'ont d'effet qu'autant qu'elles sont autorisées conformément à l'article 910 du Code civil.

Néanmoins, cette autorisation n'est pas requise pour les libéralités purement mobilières dont la valeur n'excède pas 20.000 francs et qui ne sont pas grevées de charges.

ART. 6. — Chaque année, la Commission administrative, assistée des directeurs de chaque section, dresse, trois mois avant l'ouverture de l'exercice, un **budget des recettes et dépenses**. Ce budget est soumis à l'approbation du Ministre des Colonies.

Dans les trois mois qui suivent la clôture de l'exercice, la Commission administrative vérifie et arrête le **compte annuel**. Celui-ci est soumis à l'approbation du Ministre des Colonies.

Le budget ainsi que le compte sont publiés par extraits au *Moniteur*.

Tous les **paiements**, sauf les menues dépenses, sont faits par chèques ou mandats, revêtus de deux signatures déterminées par la Commission administrative.

ART. 5. — Het Instituut is gemachtigd milddadige giften in te zamelen.

De **schenken** onder levenden of per testament, te zijnen voordeele, hebben slechts kracht voor zooveel zij toegelaten zijn overeenkomstig artikel 910 uit het Burgerlijk Wetboek.

Deze toelating wordt echter niet geveegd voor de zuiver roerende milddadige giften waarvan de waarde 20.000 frank niet te boven gaat, en die met geen lasten bezwaard zijn.

ART. 6. — Ieder jaar, drie maand vóór het openen van het dienstjaar, maakt de Beheerscommissie, bijgestaan door de bestuurders van elke sectie, een **begroting op der ontvangsten en uitgaven**. Deze begroting wordt aan de goedkeuring van den Minister van Koloniën onderworpen.

Binnen de drie maand die volgen op het sluiten van het dienstjaar, ziet de Beheerscommissie de **jaarlijksche rekening** na en sluit ze. Deze wordt aan de goedkeuring van den Minister van Koloniën onderworpen.

De begroting, evenals de rekening worden, bij wege van uittreksels, in het *Staatsblad* bekendgemaakt.

Alle **betalingen**, behalve de kleine uitgaven, worden gedaan per check of mandaat, bekleed met twee handteekeningen welke door de Beheerscommissie bepaald worden.

# Règlement général d'ordre intérieur.

## ÉLECTIONS.

Les élections ont lieu le premier dimanche de mai, à moins que le conseil municipal ne décide d'anticiper ou de retarder la date.

Art. 2. — Les élections ont lieu par sections. Les électeurs de chaque section se réunissent dans une salle désignée par le conseil municipal. Le scrutin est public et les votes sont exprimés par bulletins.

## Algemeen Huishoudelijk Reglement.

Art. 1. — Les membres du conseil municipal sont élus pour une durée de six ans, renouvelable.

Art. 2. — Les présentations des candidats ont lieu avant le jour de l'élection. Les candidats doivent être domiciliés dans la commune.

Art. 3. — Le conseil municipal se réunit au moins une fois par semaine, à moins que le conseil ne décide autrement.

Art. 4. — Le conseil municipal est présidé par le bourgmestre ou par un autre membre désigné par le conseil.

## Règlement général d'ordre intérieur.

### ELECTIONS.

ARTICLE PREMIER. — Les élections aux **places vacantes** de membres titulaires ou d'associés de l'Institut se font aux mois de janvier et de juillet.

ART. 2. — Tout membre d'une section peut demander à **passer dans une autre section** lorsqu'une vacance se produit dans cette dernière. Dans ce cas, il doit en exprimer la demande par écrit, avant que les présentations des candidats aux places vacantes aient été arrêtées par la section où la place est devenue vacante.

ART. 3. — Les présentations et discussions des **candidatures** ainsi que les élections doivent être spécialement mentionnées dans la lettre de convocation, avec indication précise du jour et de l'heure.

ART. 4. — Les **présentations** des candidatures se font, pour chaque place, à la séance qui précède de deux mois l'élection. Après discussion, la section arrête, à la majorité absolue, une liste de deux noms par place vacante.

ART. 5. — A la séance qui précède l'élection, la section peut décider l'inscription de **nouvelles candidatures**, à la condition qu'elles soient présentées par cinq membres.

ART. 6. — L'**élection** a lieu à la majorité absolue des membres de la section; si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu cette majorité, il est procédé à un scrutin définitif. En cas de parité de suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

## Algemeen Huishoudelijk Reglement.

---

### VERKIEZINGEN.

ARTIKEL ÉÉN. — De verkiezingen tot de **openstaande plaatsen** van titelvoerende of buitengewoon leden van het Instituut geschieden in de maanden Januari en Juli.

ART. 2. — Ieder lid van een sectie mag vragen **naar een andere sectie over te gaan** wanneer in deze laatste een plaats open valt. In dit geval moet het er de aanvraag van doen, schriftelijk en vooraleer de voordracht van de kandidaten tot de openstaande plaatsen door de sectie in dewelke de plaats openviel, werd vastgelegd.

ART. 3. — De voordracht en bespreking van de **kandidaturen** evenals de verkiezing moeten in den oproepingsbrief speciaal worden vermeld met nauwkeurige aanduiding van dag en uur.

ART. 4. — De kandidaten worden, voor elke plaats, **voorge-**  
**dragen** op de zitting die de verkiezing twee maand voorafgaat. De sectie legt, na bespreking en bij volstreckte meerderheid, een lijst vast van twee namen per openstaande plaats.

ART. 5. — De sectie kan op de zitting die de verkiezing voorafgaat, beslissen dat **nieuwe kandidaturen** zullen worden aangenomen op voorwaarde dat zij door vijf leden worden voorgedragen.

ART. 6. — De **verkiezing** geschiedt bij volstreckte meerderheid van de leden der sectie; zoo na twee stemmingen geen enkel van de kandidaten deze meerderheid bekwam, wordt tot een eindstemming overgegaan. In geval de stemmen staken, wordt de oudste kandidaat gekozen.



ART. 7. — Lorsque plusieurs places sont vacantes, les **votes** se font séparément pour chaque place.

ART. 8. — Chaque section choisit dans sa séance de décembre son **Vice-Directeur** pour l'année suivante. Celui-ci remplace, en cette qualité, le Directeur empêché ou absent. A l'expiration de son mandat, le Vice-Directeur devient automatiquement Directeur pour l'exercice suivant.

#### SÉANCES.

ART. 9. — Les **convocations** sont adressées aux membres de chaque section, huit jours au moins avant chaque réunion; elles énoncent les principaux objets qui y seront traités.

ART. 10. — Les membres associés ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative, excepté quand la section se constitue en **comité secret**.

ART. 11. — Tous les ans, dans la séance qui précède la séance plénière, chaque section statue sur l'attribution des **prix des concours**.

ART. 12. — Chaque année, l'Institut tient, les trois sections réunies, une **séance plénière** dont l'ordre du jour comporte la proclamation des résultats des concours et des lectures par des membres effectifs ou associés.

#### PUBLICATIONS.

ART. 13. — Les **publications** de l'Institut sont les suivantes :  
1° Des *Mémoires* ;  
2° Des *Bulletins* des séances.

ART. 14. — Les **mémoires** sont publiés par fascicules jusqu'à formation d'un volume. Ils comprennent trois séries :

- a) Mémoires de la Section des Sciences morales et politiques;
- b) Mémoires de la Section des Sciences naturelles et médicales;
- c) Mémoires de la Section des Sciences techniques.

Chacun de ces mémoires a sa pagination particulière.

ART. 7. — Als er meerdere plaatsen open staan, geschieden de **stemmingen** voor elke plaats afzonderlijk.

ART. 8. — Ieder sectie verkiest in haar zitting van December, haar **Vice-Directeur** voor het volgend jaar. Deze vervangt, als dusdanig, den Directeur die belet of afwezig is. Bij het verstrijken van zijn opdracht, wordt de Vice-Directeur automatisch Directeur voor het volgend dienstjaar.

#### ZITTINGEN.

ART. 9. — De **oproepingen** worden ten minste acht dagen voor elke vergadering, naar de leden van iedere sectie gezonden; zij vermelden de voornaamste onderwerpen die er zullen worden behandeld.

ART. 10. — De buitengewoon leden hebben het recht de zittingen met raadgevende stem bij te wonen, uitgenomen wanneer de sectie in **geheim comité** vergadert.

ART. 11. — Alle jaren doet iedere sectie, in den loop van de zitting die de pleno zitting voorafgaat, uitspraak over het toekennen van de **prijzen van de wedstrijden**.

ART. 12. — Elk jaar houdt het Instituut, de drie secties te zamen, een **pleno zitting** waarvan de agenda het uitroepen behelst van de uitslagen der wedstrijden en ook lezingen door gewoon of buitengewoon leden gehouden.

#### PUBLICATIES.

ART. 13. — De **publicaties** van het Instituut zijn de volgende :

- 1° *Verhandelingen*;
- 2° *Bulletijns* van de zittingen.

ART. 14. — De **verhandelingen** verschijnen per aflevering totdat zij een boekdeel uitmaken. Zij omvatten drie reeksen :

- a) Verhandelingen van de Sectie der Zedenleer en der Politieke Wetenschappen;
- b) Verhandelingen van de Sectie der Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen;
- c) Verhandelingen van de Sectie der Technische Wetenschappen.

Elke van deze verhandelingen heeft haar eigen paginatie.

ART. 15. — Les **travaux lus ou présentés** à l'Institut, en vue de leur impression dans les *Mémoires*, sont mentionnés dans le *Bulletin* de la séance au cours de laquelle la présentation est faite.

ART. 16. — Lorsque l'Institut décide l'impression des **rapports** faits sur des mémoires présentés, ces rapports sont publiés dans le *Bulletin*.

ART. 17. — Le Secrétaire général peut confier aux auteurs les mémoires qui ont été adoptés pour l'impression, afin qu'ils y fassent les **corrections** nécessaires, mais il est tenu de les communiquer aux rapporteurs, si ces mémoires ont subi des modifications.

Quand de pareils changements ont été faits, il faut les mentionner d'une manière expresse, ou donner aux mémoires la date de l'époque à laquelle ils ont été modifiés.

ART. 18. — En aucun cas les manuscrits des mémoires présentés aux concours ne peuvent être rendus à leurs auteurs. Les **changements** qui peuvent être apportés aux mémoires imprimés sont placés sous forme de notes ou d'additions, à la suite de ces mémoires.

ART. 19. — Les **manuscrits** des mémoires de concours, de même que les mémoires présentés à l'Institut, demeurent la propriété de celui-ci. Lorsque l'impression n'est pas votée, l'auteur du mémoire peut en faire prendre copie à ses frais.

ART. 20. — Les *Bulletins* constituent un recueil consacré aux **procès-verbaux**, rapports et autres communications de peu d'étendue faites en séance.

ART. 21. — Le Secrétaire général est autorisé à **remettre** à un *Bulletin* suivant, l'impression des notices dont la composition présente des difficultés, ou des pièces dont l'impression entraînerait un retard dans la publication des *Bulletins*.

ART. 22. — Tout travail qui est admis pour l'impression est inséré dans les *Mémoires*, si son **étendue** excède une feuille d'impression. La section se réserve de décider, d'après la quan-

ART. 15. — De **werken voorgelezen** of bij het Instituut **ingediend**, met het oog op hun inlasschen in de *Verhandelingen*, worden vermeld in het *Bulletijn* van de zitting in den loop aerwelke zij voorgedragen werden.

ART. 16. — Als het Instituut beslist **verslagen** over ingediende verhandelingen te laten drukken, worden deze verslagen in het *Bulletijn* opgenomen.

ART. 17. — De Secretaris-Generaal kan de verhandelingen voor dewelke het laten drukken werd aangenomen, aan de stellers toevertrouwen opdat zij er de noodige **verbeteringen** aan toebrengen maar als deze verhandelingen wijzigingen hebben ondergaan, moet hij deze aan de verslaggevers mededeelen.

Wanneer dergelijke veranderingen werden toegebracht, moeten deze uitdrukkelijk worden vermeld of dient aan de verhandelingen den datum opgegeven op welken zij gewijzigd werden.

ART. 18. — Onder geen enkel voorgeven mogen de **handschriften** van de voor de wedstrijden ingediende verhandelingen aan hun stellers worden teruggegeven. De **wijzigingen** die aan de gedrukte verhandelingen mogen worden toegebracht, worden na deze verhandelingen, onder den vorm van nota's of addenda, toegevoegd.

ART. 19. — De **handschriften** van de verhandelingen voor wedstrijd, evenaals de verhandelingen die het Instituut werden voorgelegd, blijven diens eigendom. Wanneer het laten drukken niet werd gestemd, kan de steller van de verhandeling, op eigen kosten, een afschrift hiervan laten nemen.

ART. 20. — De *Bulletijns* maken een bundel uit aan de **notulen**, verslagen en andere mededeelingen van geringen omvang besteed die tijdens de zittingen werden afgehandeld.

ART. 21. — De Secretaris-Generaal kan tot een volgend *Bulletijn* het inlasschen **uitstellen** van de korte berichten waarvan het zetten moeilijkheden oplevert of van de stukken waarvan het afdrukken een uitstel in het verschijnen van de *Bulletijns* voor gevolg zou hebben.

ART. 22. — Ieder werk waarvan het laten drukken werd aangenomen, wordt in de *Verhandelingen* ingelascht indien zijn **omvang** meer dan een vel papier beslaat. De sectie behoudt zich het recht voor te beslissen, naar gelang de hoeveelheid van de

tité des matières présentées, si les articles qui excèdent une demi-feuille seront ou ne seront pas insérés dans le *Bulletin*.

ART. 23. — Les auteurs des mémoires ou notices insérés dans les *Bulletins* de l'Institut ont droit à recevoir cinquante **tirés à part** de leur travail.

Ce nombre sera de cent pour les *Mémoires*.

Les auteurs ont en outre la faculté de faire tirer des exemplaires en sus de ce nombre, en payant à l'imprimeur une indemnité à convenir.

ART. 24. — L'imprimeur et le lithographe ne reçoivent les ouvrages qui leur sont confiés que des mains du Secrétaire général et ils ne peuvent imprimer qu'après avoir obtenu de lui un **bon à tirer**.

ART. 25. — Les **frais de remaniements** ou de changements extraordinaires faits pendant l'impression sont à la charge de celui qui les a occasionnés.

#### CONCOURS.

ART. 26. — Ne sont admis aux concours que les **ouvrages inédits**.

ART. 27. — Les auteurs des ouvrages envoyés au concours peuvent garder l'**anonymat**. Dans ce cas, ils inscrivent sur ces ouvrages une devise qu'ils répètent sur un billet cacheté portant leurs nom et adresse.

Les concurrents qui signent leurs mémoires peuvent joindre des travaux portant sur le même sujet et publiés postérieurement à la date à laquelle la question a été posée.

Les mémoires présentés après le terme prescrit sont exclus du concours.

ART. 28. — Les **membres de l'Institut** ne peuvent prendre part aux concours dont le programme a été établi par l'Institut.

ART. 29. — Les **mémoires des concours** doivent être présentés lisiblement. Ils sont adressés au Secrétariat de l'Institut et ne sont pas rendus.

ART. 30. — La section désigne les **rapporteurs** pour l'examen des mémoires reçus en réponse aux questions posées.

ingediende stof, of de artikelen die meer dan een half vel beslaan al dan niet in het *Bulletijn* zullen worden opgenomen.

ART. 23. — De stellers van de in de *Bulletijns* van het Instituut opgenomen studies of korte berichten hebben recht op vijftig **afdrukken** van hun werk.

Dit getal zal honderd beslaan voor de *Verhandelingen*.

Het staat, buitendien, de stellers vrij boventallige exemplaren te laten drukken mits aan den drukker een overeengekomen vergoeding te betalen.

ART. 24. — De drukker en de lithograaf ontvangen de hun toevertrouwde werken uit handen van den Secretaris-Generaal alleen. Deze mogen slechts afdrukken nadat zij van hem het « **fiat** » zullen hebben bekomen.

ART. 25. — De kosten van de **omwerkingen** of buitengewone wijzigingen die tijdens het drukwerk werden toegebracht, zijn ten laste van hem die deze veroorzaakte.

#### WEDSTRIJDEN.

ART. 26. — Alleen de **onuitgegeven werken** worden voor de wedstrijden aanvaard.

ART. 27. — De auteurs van naar den wedstrijd gezonden werken mogen de **naamloosheid** bewaren. In dit geval brengen zij op deze werken een kenspreuk aan, die zij op een vergezeld biljet herhalen waarop hun naam en adres vermeld zijn.

De mededingers die hun verhandelingen onderteekenen, mogen hieraan werken toevoegen die hetzelfde onderwerp behandelen en die werden bekendgemaakt vóór den datum waarop de vraag werd gesteld.

De na den voorgeschreven termijn ingediende verhandelingen worden uit den wedstrijd uitgesloten.

ART. 28. — De **leden van het Instituut** mogen niet deelnemen aan den wedstrijd waarvan het programma door het Instituut werd opgemaakt.

ART. 29. — De verhandelingen voor de wedstrijden moeten leesbaar worden voorgelegd. Zij worden aan den Secretaris van het Instituut geadresseerd, en worden niet teruggegeven.

ART. 30. — De sectie duidt de **referenten** aan die de verhandelingen beoordeelen welke als antwoord op de gestelde vragen werden ingediend.

Les rapports sont communiqués aux membres de la section avant le vote sur les conclusions des rapporteurs.

Si la section estime qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix, elle peut accorder une **mention honorable** à l'auteur d'un mémoire.

Cette distinction n'autorise pas celui qui en est l'objet à prendre le titre de lauréat de l'Institut.

#### FINANCES.

ART. 31. — Les finances de l'Institut sont gérées par la **Commission administrative**.

ART. 32. — La Commission administrative fait connaître à chaque section l'**état des recettes et des dépenses** de l'exercice écoulé.

#### BIBLIOTHEQUE.

ART. 33. — Les ouvrages qui appartiennent à l'Institut sont déposés, après inventaire, à la bibliothèque du **Ministère des Colonies**.

ART. 34. — Les **registres**, titres et papiers concernant chaque section de l'Institut demeurent toujours entre les mains du Secrétaire général, à qui ils sont remis, accompagnés d'inventaires, que les directeurs font rédiger et qu'ils signent à la fin de chaque année; au surplus, les directeurs font aussi tous les ans le récolement des pièces qui sont annotées dans cet inventaire, dans lequel ils font insérer, en même temps, tout ce qui est présenté durant l'année.

#### DISPOSITIONS PARTICULIERES.

ART. 35. — L'Institut examine toute **question scientifique** que le Gouvernement juge à propos de lui soumettre.

ART. 36. — Chaque section peut, après avoir pris l'avis de la Commission administrative, confier à un ou plusieurs de ses membres une **mission** scientifique.

---

De referaten worden aan de leden van de sectie medegedeeld vóór het stemmen over de conclusies der referenten.

Is de sectie van meening dat de prijs niet dient toegekend, kan zij aan den steller van een verhandeling een **eervolle vermelding** verleenen.

Deze onderscheiding kent aan hem die er het voorwerp van is, niet het recht toe den titel van laureaat van het Instituut te voeren.

#### FINANCIËN.

ART. 31. — De financiën van het Instituut worden door de **Bestuurscommissie** beheerd.

ART. 32. — De Bestuurscommissie brengt iedere sectie op de hoogte van den **staat der ontvangsten en uitgaven** van het verlopen jaar.

#### BIBLIOTHEEK.

ART. 33. — De werken die het Instituut toebehooren, worden, na inventaris, op de bibliotheek van het **Ministerie van Koloniën** neergelegd.

ART. 34. — De **registers**, titels en papieren van elke sectie van het Instituut blijven in handen van den Secretaris-Generaal. Deze worden hem overhandigd van inventarissen vergezeld die de directeurs laten opmaken en die zij op het einde van ieder jaar onderteekenen; de directeurs gaan ook, alle jaren, de stukken na die zijn aangeteekend in dit inventaris in hetwelk zij ook, te zelfder tijd, inlasschen alles wat in den loop van het jaar werd ingediend.

#### BIJZONDERE BESCHIKKINGEN.

ART. 35. — Het Instituut onderzoekt elk **wetenschappelijk vraagstuk** dat het Gouvernement passend acht aan dit te onderwerpen.

ART. 36. — Na het advies van de Bestuurscommissie te hebben ingewonnen, kan elke sectie, aan een of meerdere van haar leden een wetenschappelijke **zending** toekennen.

---



## Concours annuels. — Jaarlijksche Wedstrijden.

### RÈGLEMENT.

1. — Chaque section met annuellement au concours **deux questions** sur les matières dont elle s'occupe.

2. — Elle fixe la **valeur des prix**, qui pourra varier de 2.000 à 10.000 francs.

3. — Elle fixe le **délaï** des réponses, qui ne pourra pas être inférieur à deux ans à partir de la date de publication des questions.

4. — A la **séance de mars**, les sections déterminent les matières sur lesquelles porteront les questions; elles nomment, pour chacune de ces matières, deux membres chargés de formuler les questions; elles peuvent maintenir au programme d'anciennes questions pour lesquelles des prix n'auraient pas été attribués.

5. — A la **séance d'avril**, les sections entendent les rapports sur les questions proposées, arrêtent définitivement le texte de celles-ci, fixent le délai des réponses et déterminent la valeur des prix à accorder.

6. — Les **mémoires en réponse** aux questions doivent être inédits et écrits lisiblement; leur étendue sera réduite au strict nécessaire et la pagination sera uniforme.

7. — Les auteurs des ouvrages envoyés au concours peuvent gar-

### REGLEMENT.

1. — Elke sectie stelt jaarlijks, in verband met de wedstrijden, **twee vragen** over de stoffen met dewelke zij zich onledig houdt.

2. — Zij stelt de **waarde** vast **van de prijzen**; deze zal kunnen schommelen tusschen 2.000 en 10.000 frank.

3. — Zij bepaalt den **termijn** binnen denwelke de antwoorden zullen moeten worden ingezonden; deze zal niet minder mogen bedragen dan twee jaar, te rekenen vanaf de dagteekening der bekendmaking van de vragen.

4. — Bij de **zitting der maand Maart** stellen de secties de stoffen vast op dewelke de vragen zullen betrekking hebben; zij benoemen, voor elke dezer stoffen, twee leden die voor opdracht zullen hebben de vragen op te stellen; zij mogen op het programma, oude vragen behouden voor dewelke geen prijzen zouden toegekend geweest zijn.

5. — Op de **zitting van April** hooren de secties de verslagen over de gestelde vragen, stellen zij, voor goed, den tekst van deze vragen vast, bepalen zij den termijn der antwoorden en stellen zij de waarde der te verleen prijzen vast.

6. — De **verhandelingen welke de vragen beantwoorden**, moeten onuitgegeven en leesbaar geschreven zijn; hun omvang zal tot het uiterst noodige beperkt en de bladnummering eenvormig zijn.

7. — De auteurs van de aan den wedstrijd toegezonden werken mo-

der l'**anonymat**. Dans ce cas, ils joignent à leur travail un pli cacheté renfermant leur nom et leur adresse et portant une devise reproduite en tête de leur ouvrage.

Les concurrents qui signent leur mémoire peuvent y joindre des travaux portant sur le même sujet et publiés postérieurement à la date à laquelle la question a été posée.

Les mémoires présentés après le terme prescrit seront exclus du concours.

8. — L'envoi des mémoires doit parvenir au Secrétariat général de l'Institut *avant le 10 mai*.

Ces mémoires ne sont pas rendus.

9. — Dans leur **séance de mai**, les sections désignent pour chaque question deux membres chargés de faire rapport sur les mémoires présentés.

10. — Dix jours avant qu'ils soient mis en délibération, les **rapports** sont déposés au Secrétariat général, où tous les membres de la section peuvent en prendre connaissance, ainsi que des mémoires.

11. — Si les rapports n'ont pu être lus et approuvés en juillet, la section se réunit en octobre pour **décerner les prix**.

12. — La **proclamation** des prix a lieu à la séance plénière d'octobre.

13. — Si la section décide qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix, elle peut, à titre de mention honorable, accorder une **récompense** de

gen de **anonymiteit** bewaren. In dit geval, voegen zij bij hun werk een verzegelden omslag die hunnen naam en hun adres bevat en die eene leus draagt, welke boven aan hun werk voorkomt.

De mededingers die hunne verhandeling onderteekenen, mogen er werken aan toevoegen die op hetzelfde onderwerp betrekking hebben en uitgegeven werden na den datum waarop de vraag werd gesteld.

De na den voorgeschreven termijn ingediende verhandelingen zullen uit den wedstrijd worden gesloten.

8. — De **toezending** der verhandelingen moet *vóór den 10<sup>en</sup> Mei* op het adres van het Secretariaat generaal van het Instituut worden besteld.

Deze verhandelingen worden niet teruggegeven.

9. — In hunne **zitting der maand Mei**, duiden de secties, voor elke vraag, twee leden aan welke voor opdracht hebben een referaat in te dienen over de neergelegde verhandelingen.

10. — Tien dagen vooraleer deze worden besproken, worden de **referaten** neergelegd op het Secretariaat generaal, waar al de leden van de sectie er kunnen kennis van nemen, evenals van de vertoogen.

11. — Zoo de referaten in Juli niet konden afgelezen en goedgekeurd worden, vergadert de sectie in October om de **prijzen toe te kennen**.

12. — Het **afroepen** der prijzen geschiedt op de algemeene vergadering van October.

13. — Zoo de sectie tot de beslissing komt dat er geen reden is den prijs toe te kennen, kan zij, ten titel van eervolle vermelding,

moindre valeur à l'auteur d'un mémoire. Cette distinction n'autorise pas celui qui en est l'objet à prendre le titre de Lauréat de l'Institut.

14. — Les mémoires couronnés sont publiés aux frais de l'Institut.

15. — Les mémoires soumis sont et restent déposés dans les archives de l'Institut. Il est permis aux auteurs d'en faire prendre copie à leurs frais et de les publier à leurs frais avec l'agrément de la section. Ils s'adressent, à cet effet, au Secrétaire général de l'Institut.

**QUESTIONS POSÉES  
POUR LE CONCOURS ANNUEL  
DE 1947.**

**Première question.** — Faites une étude sur *la coutume indigène et la guerre* : notamment montrez dans quelle mesure la coutume a facilité ou paralysé l'adaptation des populations à la situation et aux nécessités nouvelles créées par la guerre; dans quelle mesure elle a aidé ou entravé l'action des pouvoirs publics. Indiquez quelle influence la guerre a eue sur les coutumes. Indiquez toutes autres considérations que vous inspirent le sujet ou toutes autres observations que vous auriez faites.

L'étude peut porter, soit sur l'ensemble des coutumes, soit sur celles d'une population déterminée.

aan den opsteller van een verhandeling, een **belooning** van mindere waarde toekennen. Deze onderscheiding kent niet aan hem die er het voorwerp van is, het recht toe den titel van Laureaat van het Instituut te nemen.

14. — De **bekroonde verhandelingen** worden gepubliceerd op kosten van het Instituut.

15. — De voorgelegde verhandelingen worden in de **archieven van het Instituut** neergelegd en blijven er. De opstellers kunnen de toelating bekomen er, op eigen kosten, een afschrift van te laten nemen en deze, op hunne kosten, met de toestemming der sectie, te publiceren. Zij zullen zich, te dien einde, tot den Secretaris-generaal van het Instituut wenden.

**PRIJSVRAGEN  
VOOR DEN JAARLIJKSCHEN  
WEDSTRIJD VAN 1947.**

**Eerste vraag.** — Maak een studie over de *Inlandsche gewoonte en den oorlog*; doe namelijk uitschijnen in welke mate het gebruik de aanpassing van de bevolkingen aan den toestand en aan de nieuwe door den oorlog in het leven geroepen noodwendigheden vergemakkelijkt of belemmerd heeft; in welke mate zij de werking van de openbare machten gesteund of tegengewerkt heeft. Leg den nadruk op den invloed die de oorlog op de gewoonten heeft gehad. Vermeld alle andere beschouwingen en opmerkingen die gij, in verband hiermede, nuttig acht.

De studie mag betrekking hebben hetzij op de gezamenlijke gebruiken, hetzij op die van een bepaalde bevolking.

**2<sup>e</sup> question.** — Montrez l'influence de la guerre sur la psychologie des indigènes et sur les rapports entre eux et les blancs.

**3<sup>e</sup> question.** — On demande une étude sur la situation démographique actuelle des populations indigènes de la Colonie. Cette étude devra porter sur la population d'au moins un district et comprendre une comparaison avec la situation telle qu'elle était connue en 1939.

**4<sup>e</sup> question.** — On demande une étude sur les veines et filons de quartz d'origine magmatique, notamment leur relation avec les roches cristallines et l'époque relative de leur mise en place; leur structure comparée à celle des filons hydrothermaux, la nature des minéraux et minerais associés, ainsi que leur rôle dans la genèse des gîtes métallifères, en particulier d'or et d'étain.

**5<sup>e</sup> question.** — On demande une étude concernant la fréquence et l'intensité des orages au Congo et l'efficacité de la protection des lignes électriques contre leurs effets destructifs.

**6<sup>e</sup> question.** — On demande d'exécuter des recherches théoriques et pratiques pour la récupération des fines particules (notamment d'or et de cassitérite) dont la criblométrie se situe entre 40 et 200 mailles standard par pouce linéaire, par des procédés simples applicables dans le cadre des exploitations alluvionnaires de la Colonie.

**2<sup>de</sup> vraag.** — Doe den invloed van den oorlog uitschijnen op de psychologie van de Inlanders en op de betrekkingen onder hen en de blanken.

**3<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een studie over den huidige in demografischen toestand van de Inlanders uit Congo. Deze studie zal de bevolking van ten minste een district moeten omvatten, en tevens een vergelijking met den toestand die in 1939 bekend was.

**4<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een studie over de kwartsaders en gangen van magmatischen oorsprong, namelijk hun verband met de kristallijne gesteenten en het betrekkelijk tijdperk hunner afzetting, hun bouw vergeleken met dezen van de hydrothermale gangen; den aard van de geassocieerde mineralen en ertsën, evenals hunnen rol in de wording der metaalafzetting in 't bijzonder van het goud en het tin.

**5<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een studie over de veelvuldigheid en de hevigheid der onweders in Congo en over de meest doeltreffende bescherming der electricische lijnen tegen hunnen vernielenden invloed.

**6<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt theoretische en practische opzoekingen te doen voor het recupereeren van de fijne deeltjes (namelijk van goud en van cassiteriet) waarvan de zeefmaat schommelt tusschen 40 en 200 mazen standard per lineairen duim, bij wege van eenvoudige procedé's welke toepasselijk zijn in het kader van de alluviale exploitaties der Kolonie.

**QUESTIONS POSÉES  
POUR LE CONCOURS ANNUEL  
DE 1948.**

**Première question.** — On demande une étude sur le fonctionnement des tribunaux indigènes pendant et depuis la guerre, soit étude approfondie d'un ou plusieurs tribunaux, soit étude générale. Examiner notamment la composition des tribunaux mise en rapport — pour les tribunaux de chefferie — avec le respect dû à la coutume. Examiner aussi la procédure, la nature des procès, le droit appliqué (spécialement en matière familiale), le rôle du greffier, les recettes judiciaires (les décomposer et indiquer l'effet de ces condamnations sur les justiciables), le recours à l'appel ou à la revision, le fonctionnement de la direction, de la surveillance et du contrôle organisés par les décrets coordonnés, etc. Il est suggéré de fournir des exemples de jugements.

**2<sup>e</sup> question.** — Etude sur les assemblées de notables dans les sociétés indigènes au Congo, en tant que participant au gouvernement des sociétés.

L'auteur a le choix entre deux études :

*La première*, description complète de pareilles assemblées dans une peuplade, leur rôle, composition, modes de procéder, compétence, influence en bien ou en mal sur le gouvernement et le comportement de la peuplade.

*La seconde*, par la compulsation des matériaux ethnographiques

**PRIJSVRAGEN  
VOOR DEN JAARLIJKSCHEN  
WEDSTRIJD VAN 1948.**

**Eerste vraag.** — Men vraagt een studie over de werking van de inheemsche rechtbanken gedurende en sedert den oorlog, hetzij de grondige studie van een of meer rechtbanken, hetzij een algemeene studie. Onderzoek namelijk de samenstelling van deze rechtbanken, in verband — wat de hoofdijrechtbanken betreft — met den aan de gewoonte verschuldigten eerbied. Onderzoek tevens de procedure, de aard van de processen, het toegepast recht (inzonderheid in zake familie), de rol van den griffier, de gerechtsontvangsten (deze uiteenzetten en het gevolg van deze veroordeelingen op de rechtvragenden doen uitschijnen), het verhaal op het beroep of de herziening, de werking van de leiding, het toezicht en de controle die door de geordende decreten worden ingericht, enz. Voorgesteld wordt, voorbeelden van vonnissen te verstrekken.

**2<sup>de</sup> vraag.** — Studie over de vergaderingen van de notabelen in de Inlandsche gemeenschappen van Congo, voor zoover zij aan het bestuur van de gemeenschappen deelnemen.

De auteur heeft de keus tusschen twee studies :

*De eerste*, volledige beschrijving van zulke vergaderingen in een volksstam, hun rol, hun samenstelling, de wijzen van behandelen, hun bevoegdheid, de goede of slechte invloed op het beleid en de houding van den volksstam.

*De tweede*, door het raadplegen van het over Belgisch-Congo gepu-

publiés sur le Congo belge, faire une synthèse provisoire sur les assemblées des notables, participant au gouvernement de groupements coutumiers ou non : chefferies, secteurs, royaumes, etc., leur composition, modes de procéder, rôle et compétence, influence, etc.

Dégager de cette étude les conclusions et leçons aptes à éclairer le Gouvernement qui se propose de faire participer des indigènes à l'administration de territoires, districts et provinces.

**3<sup>e</sup> question.** — On demande l'étude phytogéographique, écologique et phytosociologique d'une région au Congo belge.

**4<sup>e</sup> question.** — On demande une étude aussi complète que possible des formations rapportées au système du Kalahari au Congo belge.

**5<sup>e</sup> question.** — On demande une contribution à la mise au point industrielle d'un *carburant colonial* susceptible d'être fabriqué au Congo belge ou au Ruanda-Urundi à partir de produits d'origine locale.

**6<sup>e</sup> question.** — On demande une contribution à l'étude des méthodes de recherche, d'exploitation et de traitement au Congo belge de minerais spéciaux, tels que tantalites, columbites, wolframites, chromites, molybdénites, ilménites, etc.

bliceerd ethnografisch materiaal, een voorloopige synthesis opmaken over de vergaderingen van de notabelen die aan de leiding van de al dan niet gewoonterechtelijke groepeeringsen : hoofdijsen, sectors, koninkrijken, enz., hun samenstelling, wijzen van handelen, rol en bevoegdheid, invloed, enz.

Van deze studie de conclusies en lessen afleiden die van aard zijn het Gouvernement in te lichten, dat het inzicht heeft de Inlanders te laten deelnemen aan het bestuur van de gewesten, districten en provinciën.

**3<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt de photogeografische, ecologische en phytosociologische studie van een gewest van Belgisch-Congo.

**4<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een zoo volledig mogelijke studie over de formaties die bij het Kahalari-systeem in Belgisch-Congo aansluiten.

**5<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een bijdrage tot het industrialiseeren van een *koloniaal motorbrandstof*, dat met het verwerken van de producten van plaatselijken oorsprong kan worden bekomen.

**6<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een bijdrage tot de studie van de opsporings- ontginnings- en behandelingsmethoden in Belgisch-Congo van speciale ertsen, zooals tantaliet, colombiet, wolframiet, chromiet, molybdeniet, ilmeniet, enz.

**QUESTIONS POSÉES  
POUR LE CONCOURS ANNUEL  
DE 1949.**

**Première question.** — Décrire l'évolution économique d'un groupement, depuis notre arrivée au Congo (si possible) jusqu'à nos jours, notamment :

1. en montrant par quels éléments cette évolution s'est manifestée : activités économiques, revenus, habitations, vêtement, nourriture, vie familiale, dot, etc.;

2. en mettant en relief les facteurs essentiels qui ont agi sur cette évolution.

**2<sup>e</sup> question.** — On demande une étude sur l'esprit d'association parmi les indigènes, tant en milieu coutumier qu'en milieu non coutumier.

**3<sup>e</sup> question.** — On demande une étude sur les caractères et la répartition de la température et de l'humidité de l'air au Congo, notamment sur le rôle joué par ces deux facteurs dans les possibilités d'adaptation de la race blanche au Congo.

**4<sup>e</sup> question.** — On demande de nouvelles recherches sur le cycle vital des Trématodes et de la faune congolaise.

**5<sup>e</sup> question.** — On demande une contribution à l'étude des qualités physiques et chimiques des eaux superficielles du Congo (fleuve, rivières ou lacs).

On tâchera de dégager les lois de variation des caractéristiques de l'eau suivant les saisons et l'on examinera leur répercussion sur les méthodes d'épuration en vue

**PRIJSVRAGEN  
VOOR DEN JAARLIJKSCHEN  
WEDSTRIJD VAN 1949.**

**Eerste vraag.** — Beschrijf de economische evolutie van een groepeerings sedert onze aankomst in Congo (zoo mogelijk) tot op heden, namelijk :

1. door aan te toonen door welke elementen deze evolutie tot uiting kwam : economische bedrijvigheid, inkomsten, huisvesting, kleding, voeding, familielevens, bruidschat, enz.;

2. door den nadruk te leggen op de essentiële factoren die deze evolutie hebben beïnvloed.

**2<sup>de</sup> vraag.** — Er wordt een studie gevraagd over den vereenigingsgeest onder de Inlanders, zoowel in het gewoonterechtelijk als in het niet gewoonterechtelijk milieu.

**3<sup>de</sup> vraag.** — Er wordt een studie gevraagd over den aard en de verdeling van de luchtwarmte en vochtigheid in Congo, namelijk over de rol van deze twee factoren in de aanpassingsmogelijkheden van het blanke ras in Congo.

**4<sup>de</sup> vraag.** — Er worden nieuwe opsporingen gevraagd over den levenskring van Trematoden van de Congoleesche fauna.

**5<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een studie tot de bijdrage van de physische en scheikundige eigenschappen van Congo's oppervlakkige wateren (stroom, rivieren of meren).

Men zal trachten de wetten tot verandering van de eigenschappen van het water volgens de seizoenen af te leiden; men zal tevens hun terugslag nagaan op de zui-

de l'alimentation en eau potable des populations tant européennes qu'indigènes.

L'étude pourra porter sur un ou plusieurs cours d'eau, selon la documentation qui aura pu être rassemblée par les candidats.

**6<sup>e</sup> question.** — On demande une contribution à la connaissance d'un ou plusieurs acides rares : tantalique, niobique, titanique, tungstique, vanadique et ou molybdique. Cette étude devrait porter sur :

a) les possibilités minéralogiques du Congo et du Ruanda-Urundi dans ce domaine;

b) les possibilités de séparation de ces espèces minéralogiques hors du complexe des minéraux qui les accompagnent;

c) les procédés métallurgiques ou chimiques susceptibles d'obtenir, en partant de ces minéraux, des produits finis permettant un bénéfice maximum 1<sup>o</sup> au point de vue de la Colonie; 2<sup>o</sup> en vue de mettre à la disposition de la Belgique de nouveaux produits de base susceptibles d'intéresser les industries nationales.

veringsmethodes met het oog op het voorzien in drinkwater van de zoowel europeesche als inlandesche bevolking.

De studie kan een of meer waterloopen omvatten, naar gelang van het documentatiematerieel waarover de kandidaten beschikken.

**6<sup>de</sup> vraag.** — Men vraagt een bijdrage tot de kennis van een of meer zeldzame zuren : tantalium, niobium, titanium, tungsteen, vanadium en of- molybdiumpzuren. Deze studie zou moeten betrekking hebben op :

a) de mineralogische mogelijkheden van Congo en Ruanda-Urundi op dit gebied;

b) de scheidingsmogelijkheden van deze mineralogische soorten buiten het mineraalcomplex waarin zij zich bevinden;

c) de metallurgische of scheikundige behandelingen die van aard, zijn, vanaf deze mineralen, bewerkte of halfbewerkte producten te bekomen die een optimumwinst mogelijk maken 1<sup>o</sup> met betrekking tot de Kolonie; 2<sup>o</sup> met het oog ter beschikking van België nieuwe basis producten te stellen die van dien aard zijn, dat zij de nationale bedrijven kunnen aanbelangen en helpen.

## Prix Albrecht Gohr.

Ce prix, d'un montant de 2.500 francs, est destiné à récompenser l'auteur d'un mémoire (en français ou en flamand) sur un **problème juridique** d'ordre colonial.

## Albrecht Gohr-prijs.

Deze prijs, die 2.500 frank belooft, werd ingesteld om den steller te belonen van een fransche of nederlandsche verhandeling over een **juridisch vraagstuk** van koloniaal belang.



Il sera décerné pour la seconde fois en 1950 pour la période quinquennale 1946-1950.

Le règlement des concours annuels sera appliqué en l'occurrence.

Les Mémoires devront parvenir en cinq exemplaires au Secrétariat général de l'Institut avant le 10 mai 1950.

### Prix triennal de littérature coloniale.

Ce prix, d'un montant de 5.000 francs, a été fondé en faveur du meilleur ouvrage (en français ou en flamand) manuscrit ou imprimé, composé par des **auteurs belges** et se rapportant au Congo belge ou aux territoires placés sous le mandat de la Belgique.

Ce prix est réservé à une œuvre littéraire telle que roman, recueil de nouvelles, de contes, de récits ou d'essais, relations de voyage, histoire du Congo.

En ce qui concerne la période triennale 1944-1947, les manuscrits doivent parvenir en cinq exemplaires au Secrétariat général de l'Institut, le 31 décembre 1947 au plus tard.

Hij zal voor de tweede maal in 1950 worden toegekend voor het vijfjaarlijks tijdperk 1946-1950.

Het reglement van de jaarlijkse wedstrijden zal, in casu, worden toegepast.

De verhandelingen moeten worden besteld op het adres van het Secretariaat-Generaal van het Instituut vóór den 10 Mei 1950.

### Driejaarlijkse Prijs voor Koloniale Letterkunde.

Deze prijs, die 5.000 frank belooft, werd ingesteld voor het beste (Frans of Nederlands), geschreven of gedrukt werk door **Belgische auteurs** samengesteld en dat met Belgisch-Congo of de Belgische mandaatgebieden werden geplaatst, verband houdt.

Deze prijs wordt toegekend aan een letterkundig werk zoals roman, bundel novellen, vertellingen, verhalen of essays, reisverhalen of geschiedenis van Congo.

Voor het driejaarlijks tijdvak 1944-1947, moeten de handschriften, in vijf exemplaren worden besteld op het adres van het Algemeen Secretariaat van het Instituut, uiterlijk op 31 December 1947.

ANNUAIRE 1947

**INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE**  
**ANNUAIRE 1947**

---

**KONINKLIJK**  
**BELGISCH KOLONIAAL INSTITUUT**  
**JAARBOEK 1947**

COMMISSION ADMINISTRATIVE

COMMISSION CENTRALE DE CATALOGAGE GENERAL DU CONGO BELGE

## ANNUAIRE 1947

---

*Président de l'Institut pour 1947* : M. DE VLEESCHAUWER, A., docteur en droit, ancien Ministre des Colonies, membre de la Chambre des Représentants, professeur à l'Université de Louvain, 583, avenue Louise, Bruxelles.

*Secrétaire général* : M. DE JONGHE, Ed., docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Université de Louvain, directeur général honoraire au Ministère des Colonies, 38, rue Frédéric Pelletier, Schaerbeek.

*Secrétaire des séances* : M. DEVROEY, E., ingénieur civil, ingénieur en chef honoraire au Congo belge, conseiller technique au Ministère des Colonies, 43, rue Jourdan, Saint-Gilles-Bruxelles.

### SECRETARIAT GÉNÉRAL.

Le Secrétariat général de l'Institut est installé 25, avenue Marnix, à Bruxelles. Tél. : 11.00.52.

### COMMISSION ADMINISTRATIVE.

*Président* : M. DE VLEESCHAUWER, A.

*Membres* : M. BETTE, R.; le R. P. CHARLES, P.; MM. DELLICOUR, F.; MARCHAL, E.; RODHAIN, J.; VAN DE PUTTE, M.

*Secrétaire* : M. DE JONGHE, Ed.

*Secrétaire adjoint* : M. DEVROEY, E.

### COMMISSION CENTRALE DE L'ATLAS GÉNÉRAL DU CONGO BELGE.

*Président* : M. BUTTGENBACH, H.

*Membres* : MM. BURGEON, L.; CAMBIER, R.; R. P. CHARLES, P.; MM. FONTAINAS, P.; GILLIARD, A.; HEYSE, T.; MASSART, A.; MAURY, J.; OLBRECHTS, F.; ROBERT, M.; ROBYNS, W.

*Secrétaire* : M. DE JONGHE, Ed.

*Secrétaire adjoint* : M. DEVROEY, E.

## JAARBOEK 1947

---

*Voorzitter van het Instituut voor 1947* : de Heer DE VLEESCHAUWER, A., doctor in de rechten, gewezen Minister van Koloniën, lid van de Kamer der Volksvertegenwoordigers, professor aan de Universiteit te Leuven, 583, Louisalaan, Brussel.

*Secretaris-Generaal* : de Heer DE JONGHE, Ed., doctor in de letteren en wijsbegeerte, professor aan de Universiteit van Leuven, eere-directeur-generaal bij het Ministerie van Koloniën, 38, Frédéric Pelletierstraat, Schaarbeek.

*Secretaris van de zittingen* : de Heer DEVROEY, E., burgerlijk ingenieur, eere-hoofdingenieur in Belgisch-Congo, technisch adviseur bij het Ministerie van Koloniën, 43, Jourdanstraat, Sint-Gillis (Brussel).

### ALGEMEEN SECRETARIAAT.

Het Algemeen Secretariaat van het Instituut is ondergebracht 25, Mar-nixlaan, te Brussel. Tel. : 11.00.52.

### BESTUURSCOMMISSIE.

*Voorzitter* : de Heer DE VLEESCHAUWER, A.

*Leden* : de Heer BETTE, R.; E. P. CHARLES, P.; de Heeren DELLI-COUR, F.; MARCHAL, E.; RODHAIN, J.; VAN DE PUTTE, M.

*Secretaris* : de Heer DE JONGHE, Ed.

*Adjunct-Secretaris* : de Heer DEVROEY, E.

### CENTRALE COMMISSIE VOOR DEN ALGEMEENEN ATLAS VAN BELGISCH-CONGO.

*Voorzitter* : de Heer BUTTGENBACH, H.

*Leden* : de Heeren BURGEON, L.; CAMBIER, R.; E. P. CHARLES, P.; de Heeren FONTAINAS, P.; GILLIARD, A.; HEYSE, T.; MASSART, A.; MAURY, J.; OLBRECHTS, F.; ROBERT, M.; ROBYNS, W.

*Secretaris* : de Heer DE JONGHE, Ed.

*Adjunct-Secretaris* : de Heer DEVROEY, E.

**COMMISSION DE LA BIOGRAPHIE COLONIALE BELGE.**

*Président* : M. DELLICOUR, F.

*Membres* :

représentant la section des Sciences morales et politiques :

MM. DELLICOUR, F.; ENGELS, A.

représentant la section des Sciences naturelles et médicales :

MM. DE WILDEMAN, E.; RODHAIN, J.

représentant la section des Sciences techniques :

MM. CAMBIER, R.; DEVROEY, E.

*Secrétaire* : M. DE JONGHE, Ed.

*Secrétaire adjoint* : M. DEVROEY, E.

**COMMISSION D'ETHNOLOGIE.**

*Président* : M. SMETS, G.

*Membres* : MM. DE CLEENE, N.; DE JONGHE, E.; OLBRECHTS, F.;  
R. P. VAN WING, J.

*Secrétaire des Séances* : M. DEVROEY, E.

**COMMISSIE VOOR BELGISCH KOLONIALE BIOGRAFIE.**

*Voorzitter* : de Heer DELLICOUR, F.

*Leden* :

vertegenwoordigers van de sectie voor Moreele en Politieke Wetenschappen :

De Heeren DELLICOUR, F.; ENGELS, A.

vertegenwoordigers van de sectie voor Natuur- en Geneeskundige wetenschappen :

De Heeren DE WILDEMAN, E.; RODHAIN, J.

vertegenwoordigers van de sectie voor Technische Wetenschappen :

De Heeren CAMBIER, R.; DEVROEY, E.

*Secretaris* : de Heer DE JONGHE, Ed.

*Adjunct-Secretaris* : de Heer DEVROEY, E.

**COMMISSIE VOOR ETHNOLOGIE.**

*Voorzitter* : de Heer SMETS, G.

*Leden* : de Heeren DE CLEENE, N.; DE JONGHE, Ed.; OLBRECHTS, F.;  
E. P. VAN WING, J.

*Secretaris der Zittingen* : de Heer DEVROEY, E.

---

# Liste, avec adresses, des Membres de l'Institut Royal Colonial Belge

A LA DATE DU 1<sup>er</sup> JUIN 1947 (1).

## SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

*Directeur pour 1947* : M. DE VLEESCHAUWER, A., docteur en droit, ancien Ministre des Colonies, membre de la Chambre des Représentants, professeur à l'Université de Louvain, 583, avenue Louise, Bruxelles.

*Vice-Directeur pour 1947* : M. WAUTERS, Arthur-J.-A., docteur en sciences économiques, homme de lettres, ancien Ministre de la Santé publique, de l'Information et de l'Agriculture, envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de 1<sup>re</sup> classe, professeur à l'Université de Bruxelles, ancien membre du Conseil colonial F.A.O., Institut International d'Agriculture, 1, via Humberto, Rome (Italie).

### Membres titulaires.

M. CARTON DE TOURNAI, Henri-J.-G. (19 février 1878), ancien Ministre des Colonies, ancien Ministre de l'Intérieur, ancien sénateur, avocat près la Cour d'appel de Bruxelles, 38, boulevard Saint-Michel, Etterbeek (6 mars 1929). Tél. : privé (33.46.96). Cpte de ch. post. 5.48.

le R. P. CHARLES, Pierre (3 juillet 1883), de la Compagnie de Jésus, professeur à l'Université de Louvain, secrétaire général de la *Semaine de Missiologie*, 11, rue des Récollets, Louvain (6 mars 1929). Cpte de ch. post. 1290.57.

MM. DE JONGHE, Édouard (4 septembre 1878), docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Université de Louvain, directeur général honoraire au Ministère des Colonies, 38, rue Frédéric Peltier, Schaerbeek (6 mars 1929). Tél. : privé (33.95.67); bureau (11.00.52). Cpte de ch. post. 1197.55.

DELLICOUR, Fernand-M. (2 mars 1881), docteur en droit, licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires, procureur général honoraire près la Cour d'appel d'Elisabethville, professeur à l'Université de Liège, professeur à l'Université coloniale. 211, avenue Molière, Ixelles (28 avril 1943/25 juin 1931). Tél. : privé (44.56.32). Cpte de ch. post. 2186.06.

---

(1) La première date mentionnée à côté du nom est celle de naissance; la seconde concerne la nomination en qualité de membre titulaire ou associé de l'Institut. Pour les membres titulaires, la date en caractères *italiques* est celle de la nomination en qualité de membre associé.

# Lijst, met de adressen, van de Leden van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

OP 1<sup>ste</sup> JUNI 1947 (1).

## SECTIE VOOR MOREELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN.

*Directeur voor 1947* : de Heer DE VLEESCHAUWER, A., doctor in de rechten, gewezen Minister van Koloniën, lid van de Kamer der Volksvertegenwoordigers, professor aan de Universiteit te Leuven, 583, Louisalaan, Brussel.

*Vice-Directeur voor 1947* : de Heer WAUTERS, Arthur-J.-A., doctor in de economische wetenschappen, letterkundige, gewezen Minister van Volksgezondheid, van Voorlichting en van Landbouw, buitengewoon gezant en gevolmachtigde Minister — 1<sup>e</sup> klasse, — professor aan de Universiteit van Brussel, gewezen lid van den Kolonialen Raad, F.A.O. Internationale Landbouw Instituut, 1, via Humberto, Rome (Italië).

### Gewoon Leden.

De Heer CARTON DE TOURNAI, Henri-J.-G. (19 Februari 1878), gewezen Minister van Koloniën, gewezen Minister van Binnenlandsche Zaken, gewezen senateur, advocaat bij het Hof van beroep te Brussel, 38, Sint-Michielslaan, Etterbeek (6 Maart 1929). Privé-tel. (33.46.96). Postrekening 5.48.

E. P. CHARLES, Pierre (3 Juli 1883), van het Gezelschap Jezu, professor aan de Universiteit van Leuven, secretaris-generaal van « *La Semaine de Missiologie* », 11, Minderbroedersstraat, Leuven (6 Maart 1929). Postrek. 1290.57.

De Heeren DE JONGHE, Eduardus (4 September 1878), doctor in de letteren en wijsbegeerte, professor aan de Universiteit van Leuven, eere-directeur-generaal bij het Ministerie van Koloniën, 38, Frédéric Pelletiersstraat, Schaarbeek (6 Maart 1929). Privé-tel. (33.95.67); bureau (11.00.52). Postrek. 1197.55.

DELLICOUR, Fernand-M. (2 Maart 1881), doctor in de rechten, licentiaat van den hooger grad in de handels- en consulaire wetenschappen, eere-procureur-generaal bij het Hof van beroep te Elisabethstad, professor aan de Universiteit van Luik, professor aan de Koloniale Hoogeschool, 211, Molièrelaan, Elsene (28 April 1943/25 Juni 1931). Privé-tel. (44.56.32). Postrek. 2186.06.

---

(1) De eerste naast den naam vermelde datum is die van de geboorte; de tweede betreft de benoeming tot gewoon of buitengewoon lid van het Instituut. Voor de titelvoerende leden is de *curstief* gedrukte datum deze van de benoeming tot buitengewoon lid.



MM. DE VLEESCHAUWER, Albert (1<sup>er</sup> janvier 1897), docteur en droit, ancien Ministre des Colonies, membre de la Chambre des Représentants, professeur à l'Université de Louvain, 583, avenue Louise, Bruxelles (10 octobre 1945). Tél. ; privé (48.57.21). Cpte de ch. post. 1332.27.

ENGELS, Alphonse-L.-R. (7 janvier 1880), lieutenant-colonel retraité, vice-gouverneur général honoraire au Congo belge, 24, avenue du Hoef, Uccle (25 août 1942/25 juin 1931). Tél. : privé (44.56.24). Cpte de ch. post. 2243.85.

HEYSE, Theodoor-J.-M.-J. (7 février 1884), docteur en droit, docteur en sciences politiques, licencié en sciences sociales, professeur à l'Université coloniale, directeur général au Ministère des Colonies, conseiller honoraire au tribunal d'Appel maritime belge de Londres, membre du Conseil d'Administration du Musée belge de la Guerre mondiale, 57, rue du Prince Royal, Ixelles (10 octobre 1945/25 juin 1931). Tél. : bureau (11.98.00). Cpte de ch. post. 667.38.

LOUWERS, Octave-J.-J. (3 août 1878), ancien magistrat de l'État Indépendant du Congo, membre du Conseil colonial, conseiller colonial au Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce extérieur, secrétaire général de l'Institut colonial international, 66, avenue de la Toison d'Or, Saint-Gilles-Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (12.29.14). Cpte de ch. post. 60.43.

MARZORATI, Alfred-F.-G. (28 septembre 1881), docteur en droit, vice-gouverneur général honoraire au Congo belge, membre du Conseil colonial, professeur à l'Université de Bruxelles, 24, avenue Hellevelt, Uccle (25 juin 1931/24 octobre 1946). Tél. : privé (44.71.46). Cpte de ch. post. 3291.43.

MOELLER DE LADDERSOUS, Alfred-A.-J. (9 décembre 1889), docteur en droit, vice-gouverneur général honoraire au Congo belge, ancien membre du Conseil colonial, professeur à l'Université coloniale. « La Framboisière », 33, avenue des Mûres, Linkebeek 26 août 1939/5 février 1930). Tél. : privé (43.34.73).

RYCKMANS, Pierre-M.-J. (26 novembre 1891), docteur en droit, gouverneur général honoraire du Congo belge, 1, rue Nisard, Boitsfort (5 février 1935/5 février 1930). Cpte de ch. post. 2306.97.

SOHIER, Antoine-J. (7 juin 1885), procureur général honoraire près la Cour d'appel d'Elisabethville, conseiller à la Cour de cassation, membre du Conseil d'administration de l'Université coloniale, 217 avenue Brugman, Bruxelles (11 septembre 1936/5 février 1930). Tél. : privé (44.22.25). Cpte de ch. post. 970.67.

De Heeren DE VLEESCHAUWER, Albert (1 Februari 1897), doctor in de rechten, gewezen Minister van Koloniën, lid van de Kamer der Volksvertegenwoordigers, professor aan de Universiteit van Leuven, 583, Louisalaan, Brussel (10 October 1945). Privé-tel. (48.57.21). Postrek. 1332.27.

ENGELS, Alphonse-L.-R. (7 Januari 1880), geretraiteerd luitenant-kolonel, eere-vice-gouverneur-generaal in Belgisch-Congo, 24, Hoeflaan, Ukkel (25 Augustus 1942/25 Januari 1931). Privé-tel. (44.56.24). Postrek. 2243.85.

HEYSE, Theodoor-J.-M.-J. (7 Februari 1884), doctor in de rechten, doctor in de politieke wetenschappen, licentiaat in de sociale wetenschappen, professor aan de Koloniale Hoogeschool, directeur-generaal bij het Ministerie van Koloniën, eere-raadsheer bij de Belgische maritieme rechtbank te Londen, lid van den raad van beheer van het Belgisch Museum van den Wereldoorlog, 57, Koninklijke Prinsstraat, Elsene (10 October 1945/25 Juni 1931). Tel.-bureau (11.98.00). Postrek. 667.38.

LOUWERS, Octave-J.-J. (3 Augustus 1878), gewezen magistraat van den Onafhankelijken Congostaat, lid van den Kolonialen Raad, koloniaal adviseur bij het Ministerie van Buitenlandsche Zaken en Buitenlandschen Handel, secretaris-generaal van het Internationaal Koloniaal Instituut, 66, Guldenvlieslaan, Sint-Gillis-Brussel (6 Maart 1929). Privé-tel. (12.29.14). Postrek. 60.43.

MARZORATI, Alfred-F.-G. (28 September 1881), doctor in de rechten, eere-vice-gouverneur-generaal in Belgisch-Congo, lid van den Kolonialen Raad, professor aan de Universiteit van Brussel, 24, Helleveltlaan, Ukkel (25 Juni 1931/24 October 1946). Privé-tel. (44.71.46). Postrek. 3291.43.

MOELLER DE LADDERSOUS, Alfred-A.-J. (9 December 1889), doctor in de rechten, eere-vice-gouverneur-generaal in Belgisch-Congo, gewezen lid van den Kolonialen Raad, professor aan de Koloniale Hoogeschool, « La Framboisière », 33, Braambeziënlaan, Linkebeek (26 Augustus 1939/5 Februari 1930). Privé-tel. (43.34.73).

RYCKMANS, Pierre-M.-J. (26 November 1891), doctor in de rechten, eere-gouverneur-generaal van Belgisch-Congo, 1, Nisardstraat, Boschvoorde (5 Februari 1935/5 Februari 1930). Postrek. 2306.97.

SOHIER, Antoine-J. (7 Juni 1885), eere-procureur-generaal bij het Hof van beroep van Elisabethstad, raadsheer in het Hof van cassatie, lid van den Raad van beheer van de Koloniale Hoogeschool, 217, Brugmanlaan, Brussel (11 September 1936/5 Februari 1930). Privé-tel. (44.22.25). Postrek. 970.67.

- M. VAN DER KERKEN, Georges (16 octobre 1888), docteur en droit, ancien commissaire de district de 1<sup>re</sup> classe au Congo belge, professeur à l'Université de Gand, professeur à l'Université coloniale, 14, rue Vilain XIII, Ixelles (14 juin 1938/5 février 1930). Tél. : privé (48.24.89). Cpte de ch. post. 3667.29.
- le R. P. VAN WING, Joseph (1<sup>er</sup> avril 1884), missionnaire de la Compagnie de Jésus, membre du Conseil colonial, 8, chaussée de Haecht, Saint-Josse-ten-Noode (5 février 1930/24 octobre 1946). Cpte de ch. post. 746.05.
- M. WAUTERS, Arthur-J.-A. (12 août 1890), docteur en sciences économiques, homme de lettres, ancien Ministre de la Santé publique, de l'Information et de l'Agriculture, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de 1<sup>re</sup> classe, professeur à l'Université de Bruxelles, ancien membre du Conseil colonial, F.A.O., Institut International d'Agriculture, 1, via Humberto, Rome (Italie) (10 octobre 1945/5 février 1930). Cpte de ch. post. 1489.13.

**Membres associés.**

- M. BURSENS, Amaat-F.-S. (1<sup>er</sup> septembre 1897), docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Université de Gand, 34, chaussée de Bruxelles, Melle (22 janvier 1940). Cpte de ch. post. 1895.96.
- S. Exc. M<sup>sr</sup> CUVELIER, Jean-F. (24 janvier 1882), évêque titulaire de Circesium, ancien vicaire apostolique de Matadi, 225, avenue de Jette, Jette (1<sup>er</sup> septembre 1942). Tél. : privé (26.85.16). Cpte de ch. post. 2875.16.
- MM. DE CLEENE, Natal-J.-M.-M. (27 février 1899), docteur en philosophie, membre du Conseil colonial, professeur à l'Université coloniale, professeur à l'Institut agronomique de l'Etat à Gand, Berkenhof, Nieuwkerken-Waes (29 janvier 1935). Tél. : privé (649). Cpte de ch. post. 2368.78.
- DE LICHTERVELDE (comte Baudouin) (3 janvier 1877), envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Belges, en retraite, 21, Rua do Sacramento a Lapa, Lisbonne (5 février 1930).
- DE MUELENAERE, Félix-A.-R.-C. (10 janvier 1882), docteur en droit, docteur en sciences politiques et sociales, licencié en sciences morales et historiques, professeur à l'Université de Gand, conseiller juridique honoraire (assimilé aux directeurs généraux) au Ministère des Colonies, 48, boulevard Saint-Michel, Etterbeek (30 juillet 1938). Tél. : privé (33.48.36); bureau (11.98.00). Cpte de ch. post. 108.76.

- De Heer VAN DER KERKEN, Georges (16 October 1888), doctor in de rechten, gewezen districtscommissaris-1<sup>ste</sup> klasse in Belgisch-Congo, professor aan de Universiteit van Gent, professor aan de Koloniale Hoogeschool, 14, Vilain XIII-straat, Elsene (14 Juni 1938/5 *Februari 1930*). Privé-tel. (48.24.89). Postrek. 3667.29.
- E. P. VAN WING, Joseph (1 April 1884), missionaris van het Gezelschap Jezu, lid van den Kolonialen Raad, 8, Haachtschesteeweg, Sint-Joost-ten-Noode (5 Februari 1930/24 *october 1946*). Postrek. 746.05.
- De Heer WAUTERS, Arthur-J.-A. (12 Augustus 1890), doctor in de economische wetenschappen, letterkundige, gewezen Minister van Volksgezondheid, van Voorlichting en van Landbouw, buitengewoon gezant en gevolmachtigde Minister — 1<sup>e</sup> klasse —, professor aan de Universiteit van Brussel, gewezen lid van den Kolonialen Raad, F.A.O., Internationale Landbouw Instituut, 1, via Humberto, Rome (Italië) (10 October 1945/5 *Februari 1930*). Postrek. 1489.13.

#### Buitengewoon Leden.

- De Heer BURSENS, Amaat-F.-S. (1 September 1897), doctor in de letteren en wijsbegeerte, professor aan de Universiteit van Gent, 34, Steenweg op Brussel, Melle (22 Januari 1940). Postrek. 1895.96.
- Z. E. M<sup>re</sup> CUVELIER, Jean-F. (24 Januari 1882), titelvoerend bisschop van Circesium, gewezen apostolisch vicaris te Matadi, 225, Jetteschelaan, Jette (1 September 1942). Privé-tel. (26.85.16). Postrek. 2875.16.
- De Heeren DE CLEENE, Natal-J.-M.-M. (27 Februari 1899), doctor in de wijsbegeerte, lid van den Kolonialen Raad, professor aan de Koloniale Hoogeschool, professor aan de Rijkslandbouwhoogeschool van Gent, Berkenhof, Nieuwkerken-Waas (29 Januari 1935). Privé-tel. (649). Postrek. 2368.78.
- DE LICHTERVELDE (graaf Baudouin) (3 Januari 1877), rustend buitengewoon gezant en gevolmachtigd Minister van Z. M. den Koning der Belgen, 21, Rua do Sacramento a Lapa, Lissabon (5 Februari 1930).
- DE MUELENAERE, Félix-A.-R.C. (10 Januari 1882), doctor in de rechten, doctor in de politieke en sociale wetenschappen, licentiaat in de moreele en historische wetenschappen, professor aan de Universiteit van Gent, eere-rechtkundig adviseur (gelijkgesteld met de directeurs-generaal) bij het Ministerie van Koloniën, 48, Sint-Michielslaan, Etterbeek (30 Juli 1938). Privé-tel. (33.48.36); bureau (11.98.00). Postrek. 108.76.

- MM. DEVAUX, Jean-M.-J.-A.-L.-E.-C.-V. (12 avril 1889), ancien procureur général près la Cour d'appel d'Elisabethville, 14, avenue Marie-Jeanne, Rhode-Saint-Genèse (8 octobre 1945).
- le colonel FERREIRA, Antonio-V. (30 avril 1874), ancien ministre, vice-président du Conseil de l'Empire colonial, président du Conseil supérieur des Travaux publics, professeur honoraire à l'Institut supérieur technique de Lisbonne, 21-2º, Avenida Fontes Pereira de Melo, Lisbonne (5 février 1930).
- GELDERS, Valère-F.-L.-C. (20 juillet 1885), ancien magistrat et ancien commissaire de district de 2º classe au Congo belge, maître de conférences à la faculté de droit de l'Université de Louvain, membre correspondant de l'Institut colonial international, avocat près la Cour d'appel de Bruxelles, 180, chaussée de Tirlemont, Korbeek-Loo (22 janvier 1940). Tél. : privé (14.50). Cpte de ch. post. 5538.63.
- GHILAIN, J. (27 décembre 1893), directeur général de l'Otraco, professeur à l'Université Coloniale, 55, rue Général Lotz, Uccle (8 octobre 1946). Tél. : privé (44.04.59); bureau (37.13.90). Cpte de ch. post. 1500.13.
- GUEBELS, Léon-M.-J. (*Olivier de Bouveignes*) (1º février 1889), licencié en sciences morales et historiques, diplômé de l'Institut de droit international de La Haye et de l'École supérieure de police scientifique de Bruxelles, homme de lettres, procureur général près la Cour d'appel de et à Léopoldville, 95, rue Le Corrège, Bruxelles (8 octobre 1945). Tél. : privé (34.62.71).
- HAILEY, William Malcolm (baron of SHAHPUR and NEWPORT PAGNELL) (15 février 1872), G.C.S.I., G.C.I.E., G.C.M.G., docteur *honoris causa* en droit des Universités d'Oxford, Cambridge et Toronto; docteur *honoris causa* en littérature des Universités de Lahore, Allahabad, Lucknow et Bristol; président du « Colonial Research Committee » et de l'« International African Institute » de Londres, 16, York House, Kensington Church street, London W. (8 octobre 1945). Tél. : privé (Western 38.49).
- HARDY, Georges-R. (5 mai 1884), directeur honoraire de l'École Coloniale de Paris, Jaulgonne (Aisne), France (4 février 1931).
- le R. P. HULSTAERT, Gustaaf-E. (5 juillet 1900), de la Congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur, rédacteur en chef de la revue *Aequatoria*, à Coquilhatville (Congo belge) (8 octobre 1945).
- M. JADOT, Joseph-C.-M. (29 octobre 1886), Juge au tribunal de 1º instance de Tournai, conseiller honoraire près la Cour d'appel de Léopoldville, président de l'Association des écrivains et artistes coloniaux de Belgique, membre de la Commission pour la protection des arts et métiers indigènes au Congo belge, 13, avenue H. Paris, Tournai (8 octobre 1945). Tél. : privé (10.305). Cpte de ch. post. 931.91.

- De Heeren DEVAUX, Jean-M.-J.-A.-L.-E.-C.-V. (12 April 1889), gewezen procureur-generaal bij het Hof van beroep te Elisabethstad, Marie-Jeannelaan, Sint-Genesius-Rode (8 October 1945).
- kolonel FERREIRA, Antonio-V. (30 April 1874), oud-minister, onder-voorzitter van den Raad van het Koloniaal Rijk, voorzitter van den Hoogeren Raad van Openbare Werken, eere-professor van het Hooger technisch Instituut van Lissabon, 21-2º, Avenida Fontes Pereira de Melo, Lissabon (5 Februari 1930).
- GELDERS, Valère-F.-L.-C. (20 Juli 1885), gewezen magistraat en gewezen districtscommissaris-2º klasse in Belgisch-Congo, conferentiemeester bij de rechtsfaculteit van de Universiteit van Leuven, corresponderend lid van het Internationaal Koloniaal Instituut, advocaat bij het Hof van beroep te Brussel, 180, Steenweg op Tienen, Korbeek-Loo (22 Januari 1940). Privé-tel. (14.50). Postrek. 5538.63.
- GHILAIN, J. (27 December 1893), directeur-generaal van Otraco, professor bij de Koloniale Universiteit, 55, Generaal Lotzstraat, Ukkel (8 October 1946). Privé-tel. : (44.04.59); bureau (37.13.90). Postrek. 1500.13.
- GUEBELS, Léon-M.-J. (*Olivier de Bouveignes*) (1 Februari 1889), licentiaat in de moreele en historische wetenschappen, gediplomeerde van het Instituut voor Internationaal Recht te Den Haag en van de Hogere School voor wetenschappelijke politie te Brussel, letterkundige, procureur-generaal bij het Hof van beroep te Leopoldstad, 95, Le Corrègestraat, Brussel (8 October 1945). Privé-tel. (34.62.71).
- HAILEY, William Malcolm (baron of SHAHPUR and NEWPORT PAGNELL) (15 Februari 1872), G.C.F.I., G.C.T.E., G.C.M.G., doctor *honoris causa* in de rechten van de Universiteiten van Oxford, Cambridge en Toronto; doctor *honoris causa* in de letterkunde van de Universiteiten van Lahore, Allahabad, Lucknow en Bristol; voorzitter van het « Colonial Research Committee » en van het « International African Institute » van Londen, 16, York House, Kensington Church street, London W. (8 October 1945). Privé-tel. (Western 3849).
- HARDY, Georges-R. (5 Mei 1884), eere-directeur in de Koloniale School te Parijs, Jaulgonne (Aisne), Frankrijk (4 Februari 1931).
- E. P. HULSTAERT, Gustaaf-J. (5 Juli 1900), van de Congregatie der Missionarissen van het Heilig Hart, hoofdredacteur van het tijdschrift *Aequatoria*, te Coquilhatstad (Belgisch-Congo) (8 October 1945).
- De Heer JADOT, Joseph-C.-M. (29 October 1886), rechter in de rechtbank van eersten aanleg te Doornik, eere-raadsheer in het Hof van beroep te Leopoldstad, voorzitter van de « Association des écrivains et artistes coloniaux de Belgique », lid van de Commissie voor de bescherming van de Inlandsche kunsten en ambachten in Belgisch-Congo, 13, avenue H. Paris, Doornik (8 October 1945). Privé-tel. (10.305). Postrek. 931.91.

- MM. JENTGEN, Jean-P.-D. (15 juillet 1884), ancien juge-président du tribunal de 1<sup>re</sup> instance d'Elisabethville, directeur au Ministère des Colonies, 117, avenue Molière, Forest (1<sup>er</sup> septembre 1942). Tél. : privé (43.11.61); bureau (11.98.00). Cpte de ch. post. 3843.34.
- JONES, Jesse-Th., Phelps Stokes Fund Office, 101, Park avenue, New-York, 17, U. S. A. (22 janvier 1940).
- LAUDE, Norbert-A.-H. (24 mai 1888), docteur en droit de l'Université de Paris, ancien sous-lieutenant auxiliaire de la Force publique au Congo belge, membre du Conseil colonial, professeur à et directeur de l'Université coloniale, secrétaire général de la Société royale de Géographie d'Anvers, membre correspondant de l'Académie coloniale de France, 1, avenue Middelheim, Anvers (30 juillet 1938). Tél. : bureau (909.80). Cpte de ch. post. 693.88.
- MALENGREAU, G. (19 mai 1911), docteur en droit, docteur en sciences historiques, licencié en sciences coloniales, chargé de cours à l'Université de Louvain, 445, chaussée de Namur, Heverlé (8 octobre 1946). Tél. : privé (25.00). Cpte de ch. post. 5518.83.
- MONDAINI, Gennaro (6 février 1874), professeur ordinaire à l'Université de Rome, membre de l'Institut colonial international, 2, Via Giuseppe Avezana, Rome (2) (5 février 1930). Tél. : privé (30.445).
- OLBRECHTS, Frans-N. (16 février 1899), docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Université de Gand, membre correspondant de l'Académie royale flamande de Belgique, ancien professeur à l'Université de Colombie (New-York), conservateur honoraire du Musée des Sciences à Buffalo (New-York), « Griethuuse », Wesembek (22 janvier 1940). Tél. : privé (51.62.53). Cpte de ch. post. 2045.02.
- SMETS, Georges-H.-J. (7 juillet 1881), docteur en droit, docteur en philosophie et lettres, docteur spécial en histoire, professeur à l'Université de Bruxelles, directeur de l'Institut de Sociologie Solvay, membre de l'Académie royale de Belgique, 51, rue des Bollandistes, Etterbeek (28 juillet 1933). Tél. : privé (33.36.26); bureau (33.02.03). Cpte de ch. post. 1.39.
- VAN DER LINDEN, Fred. (18 janvier 1883), journaliste, ancien administrateur territorial de 1<sup>re</sup> classe au Congo belge, membre du Conseil colonial, secrétaire général de l'Association des Intérêts coloniaux belges, membre associé de l'Académie des Sciences coloniales de France, directeur de la *Revue Coloniale Belge*, 47, rue Stanley, Uccle (8 octobre 1945). Tél. : privé (44.86.21); bureau (11.98.73). Cpte de ch. post. 779.79.
- VAN DER STRAETEN, Edgar-P.-J. (6 juin 1894), ancien administrateur territorial principal au Congo belge, directeur à la Société Générale de Belgique, administrateur-directeur de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 268, chaussée de Vleurgat, Ixelles (8 octobre 1945). Tél. : privé (48.08.18); bureau (12.57.83). Cpte de ch. post. 1854.72.

- De Heeren JENTGEN, Jean-P.-D. (15 Juli 1884), gewezen rechter-voorzitter van de rechtbank van eersten aanleg te Elisabethstad, directeur bij het Ministerie van Koloniën, 117, Molièrestraat, Vorst (1 September 1942). Privé-tel. (43.11.61); bureau (11.98.00). Postrek. 3843.34.
- JONES, Jesse-Th., Phelps-Stokes Fund Office, 101, Park avenue, New-York, 17, U. S. A. (22 Januari 1940).
- LAUDE, Norbert-A.-H. (24 Mei 1888), doctor in de rechten van de Universiteit te Parijs, gewezen hulponderluitenant van de Weermacht in Belgisch-Congo, lid van den Kolonialen Raad, professor en directeur van de Koloniale Hoogeschool, secretaris-generaal van het Koninklijk Aardrijkskundig genootschap van Antwerpen, corresponderend lid van de « Académie coloniale de France », 1, Middelheimlaan, Antwerpen (30 Juli 1938). Tel.-bureau (909.80). Postrek. 693.88.
- MALENGREAU, G. (19 Mei 1911), doctor in de rechten, doctor in de historische wetenschappen, licentiaat in de koloniale wetenschappen, docent in de Universiteit te Leuven, 445, Naamsche Steenweg, Heverlé (8 October 1946). Privé-tel. (25.000). Postrek. 5518.83.
- MONDAINI, Gennaro (6 Februari 1874), gewoon professor aan de Universiteit van Rome, lid van het Internationaal Koloniaal Instituut, 2, Via Giuseppe Avezana, Rome (2) (5 Februari 1930). Privé-tel. (30.445).
- OLBRECHTS, Frans-N. (16 Februari 1899), doctor in de letteren en wijsbegeerte, professor aan de Universiteit van Gent, corresponderend lid van de Koninklijke Vlaamsche Academie van België, gewezen professor aan de Universiteit van Colombia (New-York), eere-conservator van het Museum der Wetenschappen te Buffalo (New-York), « Griethuuse ». Wezembeek (22 Januari 1940). Privé-tel. (51.62.53). Postrek. 2045.02.
- SMETS, Georges-H.-J. (7 Juli 1881), doctor in de rechten, doctor in de letteren en wijsbegeerte, speciaal doctor in de geschiedkunde, professor aan de Universiteit van Brussel, directeur van het « Institut de Sociologie Solvay », lid van de Koninklijke Academie van België, 51, Bollandistenstraat, Etterbeek (28 Juli 1933). Privé-tel. (33.36.26); bureau (33.02.03). Postrek. 139.
- VAN DER LINDEN, Fred. (18 Januari 1883), dagbladschrijver, gewezen gewestbeheerder 1<sup>e</sup> klasse in Belgisch-Congo, lid van den Kolonialen Raad, secretaris-generaal van de Vereeniging der Koloniale Belgische Interesten, gewoon lid van de Koloniale Wetenschappen Academie van Frankrijk, directeur van de *Revue Coloniale Belge*, 47, Stanleystraat, Ukkel (8 October 1945). Privé-tel. (44.86.21); bureau (11.98.73). Postrek. 779.79.
- VAN DER STRAETEN, Edgar-P.-J. (6 Juni 1894), eere-e.a. gewestbeheerder in Belgisch-Congo, directeur in de « Société Générale de Belgique », afgevaardigd beheerder van de « Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie », 268, steenweg op Vleurgat, Elsene (8 October 1945). Privé-tel. (48.08.18); bureau (12.57.83). Postrek. 1854.72



**SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES.**

*Directeur pour 1947* : M. BUTTGENBACH, Henri, candidat ingénieur, candidat en sciences naturelles, professeur émérite de l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique, 182, avenue F. D. Roosevelt, Bruxelles.

*Vice-Directeur pour 1947* : M. MARCHAL, Émile, ingénieur agricole, professeur émérite de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux, membre de l'Académie royale de Belgique, 125, avenue de Broqueville, Woluwe-Saint-Lambert.

**Membres titulaires.**

MM. le Dr BRUYNOGHE, Richard-B. (4 novembre 1881), professeur à l'Université de Louvain, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine de Belgique, 102, rue Vital Decoster, Louvain (6 mars 1929). Tél. : privé (66). Cpte de ch. post. 108.42.

BUTTGENBACH, Henri-J.-F. (5 février 1874), candidat ingénieur, candidat en sciences naturelles, professeur émérite de l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique, 182, avenue F. D. Roosevelt, Bruxelles (6 juillet 1929). Tél. : privé (48.42.91). Cpte de ch. post. 1361.63.

DE WILDEMAN, Emile (19 octobre 1866), pharmacien, docteur en sciences naturelles, membre du Conseil d'administration de l'Université coloniale, directeur honoraire du Jardin botanique de l'État, membre de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, correspondant de l'Institut de France, 122, rue des Confédérés, Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (33.92.55). Cpte de ch. post. 1531.44.

le Dr DUBOIS, Albert-L.-M. (2 février 1888), ancien médecin-chef de service au Congo belge, directeur de l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », 155, rue Nationale, Anvers (22 juillet 1931/22 janvier 1930). Tél. : bureau (756.07). Cpte de ch. post. 1073.80.

FOURMARIER, Paul-F.-J. (25 décembre 1877), ingénieur civil des mines, professeur à l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique, correspondant de l'Institut de France, membre associé de l'Académie des Sciences coloniales (Paris), 37, avenue des Platanes, Sclessin (6 mars 1929). Cpte de ch. post. 1267.41.

le Dr GERARD, Pol-V.-A. (2 mars 1886), professeur à l'Université de Bruxelles, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, 67, rue Joseph Stallaert, Ixelles (6 mars 1929). Tél. : privé (44.96.90); bureau (11.25.59). Cpte de ch. post. 1684.41.

**SECTIE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN.**

*Directeur voor 1947* : de Heer BUTTGENBACH, Henri, candidaat ingenieur, candidaat in de natuurkundige wetenschappen, eere-professor aan de Universiteit van Luik, lid van de Koninklijke Academie van België, 182, F. D. Rooseveltlaan, Brussel.

*Vice-Directeur voor 1947* : de Heer MARCHAL, Emile, landbouwingenieur, eere-professor aan het Rijkslandbouwinstituut van Gembloux, lid van de Koninklijke Academie van België, 125, de Broquevillelaan, Sint-Lambrechts-Woluwe.

**Gewoon Leden.**

De Heeren Dr BRUYNOGHE, Richard-B. (4 November 1881), professor aan de Universiteit van Leuven, aanblijvend secretaris van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, 102, Vital Decosterstraat, Leuven (6 Maart 1929). Privé-tel. (66). Postrek. 108.42.

BUTTGENBACH, Henri-J.-F. (5 Februari 1874), candidaat-ingenieur, candidaat in de natuurkundige wetenschappen, eere-professor aan de Universiteit van Luik, lid van de Koninklijke Academie van België, 182, F. D. Rooseveltlaan, Brussel (6 Juli 1929). Privé-tel. (48.42.91). Postrek. 136163.

DE WILDEMAN, Emile (19 October 1866), apotheker, doctor in de natuurkundige wetenschappen, lid van den Raad van beheer van de Koloniale Hoogeschool, eere-directeur van de Rijksplantentuin, lid van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Fraaie Kunsten van België, correspondent van het « Institut de France », 122, Eedgenootenstraat, Brussel (6 Maart 1929). Privé-tel. (33.92.55). Postrek. 1531.44.

Dr DUBOIS, Albert-L.-M. (2 Februari 1888), gewezen geneesheer-diensthoofd in Belgisch-Congo, directeur van het Instituut voor Tropische geneeskunde « Prins Leopold », 155, Nationale straat, Antwerpen (22 Juli 1931/22 Januari 1930). Tel.-bureau (756.07). Postrek. 1073.80.

FOURMARIER, Paul-F.-J. (25 December 1877), mijnbouwkundig ingenieur, professor aan de Universiteit van Luik, lid van de Koninklijke Academie van België, correspondent van het « Institut de France », geassocieerd lid van de « Academie des Sciences coloniales » (Parijs), 37, avenue des Platanes, Sclessin (6 Maart 1929). Postrek. 1267.41.

Dr GERARD, Pol.-V.-A. (2 Maart 1886), professor aan de Universiteit van Brussel, corresponderend lid van de Koninklijke Academie van België, 67, Joseph Stallaertstraat, Elsene (6 Maart 1929). Privé-tel. (44.96.90); bureau (11.25.59). Postrek. 1684.41.

MM. le général HENRY DE LA LINDI (Chevalier Josué) (16 décembre 1869), ingénieur géologue, ancien commissaire général au Congo belge, 54, avenue Albert Elisabeth, Etterbeek (22 février 1936/22 janvier 1930). Tél. : privé (34.02.09). Cpte de ch. post. 813.70.

LEYNEN, Emile-L. (14 octobre 1876), docteur en médecine vétérinaire, directeur honoraire du Laboratoire de Diagnostic et de Recherches des Maladies contagieuses des animaux domestiques, directeur honoraire au Comité Spécial du Katanga, membre titulaire de l'Académie royale flamande de Médecine de Belgique, 22, avenue de la Ramée, Uccle (22 juillet 1941/22 janvier 1930). Tél. : privé (44.32.63). Cpte de ch. post. 957.93.

MARCHAL, Emile-J.-J. (10 avril 1871), ingénieur agricole, professeur émérite de l'Institut agronomique de l'Etat de Gembloux, membre de l'Académie royale de Belgique, correspondant de l'Institut et de l'Académie d'Agriculture de France, 125, avenue de Broqueville, Woluwe-Saint-Lambert (14 juillet 1930/22 janvier 1930). Tél. : privé (34.58.12). Cpte de ch. post. 51.92.

le Dr NOLF, Pierre-A.-E.-L. (26 juillet 1873), professeur émérite de l'Université de Liège, directeur de la Fondation médicale Reine Elisabeth, membre de l'Académie royale de Belgique, 3, avenue Jean-Joseph Crocq, Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (26.04.29). Cpte de ch. post. 2091.94.

PASSAU, Georges-L. (22 décembre 1878), ingénieur civil des mines, ingénieur métallurgiste, ingénieur géologue, directeur de la Compagnie minière des Grands Lacs Africains, membre de la Commission de Géologie du Ministère des Colonies, 67, rue de Spa, Bruxelles (22 janvier 1930/24 octobre 1946). Tél. : privé (11.30.98); bureau (17.62.15).

ROBERT, Maurice-J. (19 février 1880), docteur en géographie, ingénieur géologue, membre du Conseil colonial, professeur à l'Université de Bruxelles, directeur au Comité Spécial du Katanga, 210, avenue Molière, Ixelles (6 mars 1929). Tél. : privé (44.17.64); bureau (12.16.36). Cpte de ch. post. 2244.41.

le Dr RODHAIN, Jérôme-H.-A. (25 janvier 1876), médecin en chef honoraire au Congo belge, professeur à l'Université de Gand, professeur à l'Université coloniale, directeur honoraire de l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », membre de l'Académie royale de Médecine de Belgique, 564, chaussée de Waterloo, Ixelles (6 mars 1929). Tél. : privé (44.22.49). Cpte de ch. post. 3136.57.

SCHOUTEDEN, Henri-E.-A.-H. (3 mai 1881), docteur en sciences, professeur à l'Université coloniale, professeur à l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », directeur du Musée du Congo belge, membre de l'Académie royale flamande de Belgique, Tervueren (6 mars 1929). Tél. : bureau (33.05.72). Cpte de ch. post. 854.24.

De Heeren generaal HENRY DE LA LINDI (Ridder Josué) (16 Décembre 1869), aardkundig ingenieur, gewezen commissaris-generaal in Belgisch-Congo, 54, Albert-Elisabethlaan, Etterbeek (22 Februari 1936/22 Januari 1930). Privé-tel. (34.02.09). Postrek. 813.70.

LEYNEN, Emile-L., doctor in de Veeartsenijkunde, eere-directeur van het Laboratorium voor Diagnose en Opsporing van de Besmettelijke ziekten der huisdieren, eere-directeur bij het Bijzonder Comité van Katanga, titelvoerende lid van de Koninklijke Vlaamsche Academie voor Geneeskunde van België, 22, Looflaan, Ukkel (22 Juli 1941/22 Januari 1930). Privé-tel. (44.32.63). Postrek. 957.93.

MARCHAL, Emile-J.-J. (10 April 1871), landbouwingenieur, eere-professor aan het Rijkslandbouwinstituut van Gemboers, lid van de Koninklijke Academie van België, corrépondent van het « Institut » en de « Académie d'Agriculture de France », 125, de Broquevillelaan, Sint-Lambrechts-Woluwe (14 Juli 1930/22 Januari 1930). Privé-tel. (34.58.12). Postrek. 51.92.

D<sup>r</sup> NOLF, Pierre-A.-E.-L. (26 Juli 1873), eere professor aan de Universiteit van Luik, directeur van de Geneeskundige Stichting Koningin Elisabeth, lid van de Koninklijke Academie van België, 3, Jean-Joseph Crocclaan, Brussel (6 Maart 1929). Privé-tel. (26.04.29). Postrek. 2091.94.

PASSAU, Georges-L. (22 December 1878), burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur, metaalkundig ingenieur, aardkundig ingenieur, directeur van de « Compagnie Minière des Grands Lacs Africains », lid van de Aardkundige Commissie van het Ministerie van Koloniën, 67, Spastraat, Brussel (22 Januari 1930/24 October 1946). Privé-tel. (11.30.98); bureau (17.62.15).

ROBERT, Maurice-J. (19 Februari 1880), doctor in de aardrijkskunde, aardkundig ingenieur, lid van den Kolonialen Raad, professor aan de Universiteit van Brussel, directeur bij het Bijzonder Comité van Katanga, 210, Molièrelaan, Elsene (6 Maart 1929). Privé-tel. (44.17.64); bureau (12.16.36). Postrek. 2244.41.

D<sup>r</sup> RODHAIN, Jérôme-H.-A. (25 Januari 1876), eere-hoofdgenesheer in Belgisch-Congo, professor aan de Universiteit van Gent, professor aan de Koloniale Hoogeschool, eere-directeur van het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold », lid van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, 564, steenweg op Waterloo, Elsene (6 Maart 1929). Privé-tel. (44.22.49). Postrek. 3136.57.

SCHOUTEDEN, Henri-E.-A.-H. (3 Mei 1881), doctor in de wetenschappen, professor aan de Koloniale Hoogeschool, professor aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold », directeur van het Museum van Belgisch-Congo, lid van de Koninklijke Vlaamsche Academie van België, Tervuren (6 Maart 1929). Tel.-bureau (33.05.72). Postrek. 854.24.

**Membres associés.**

- MM. le chanoine BAEYENS, Joseph-C.-A. (30 novembre 1895), ingénieur agricole, professeur à l'Université de Louvain, directeur de la station pédologique, membre de l'Académie royale flamande de Belgique, 29, rue des Récollets, Louvain (4 août 1939). Tél. : privé (21.44). Cpte de ch. post. 854.24.
- BEQUAERT, Joseph (24 mai 1886), membre de Belgique, curator of insects, Museum of comparative zoology at Harvard College, Cambridge, 38, Massachusetts, U.S.A. (22 janvier 1930).
- BOUILLENNE, R. (28 février 1897), docteur en sciences, professeur à l'Université de Liège, Bois-le-Comte (Mery), Liège (8 octobre 1946). Cpte de ch. post. 233.46.
- BRUMPT, Emile-J.-A. (10 mars 1877), professeur à la Faculté de Médecine de Paris, directeur de l'Institut de Parasitologie, membre de l'Académie de Médecine, de l'Académie Vétérinaire et de l'Académie des Sciences coloniales, 9, avenue de l'Observatoire, Paris (22 janvier 1930). Tél. : privé (Odéon 70.52).
- BURGEON, Louis-J.-L. (30 janvier 1884), ingénieur civil des mines, chef de section au Musée du Congo belge, 7, avenue de Tervueren, Tervueren (22 janvier 1930). Tél. : privé (51.62.81); bureau (33.05.72). Cpte de ch. post. 3115.62.
- CHEVALIER, J.-B.-Auguste (23 juin 1873), professeur au Museum d'Histoire naturelle, membre de l'Institut (Académie des Sciences), de l'Académie d'Agriculture et de l'Académie des Sciences coloniales, 57, rue Cuvier, Paris (V°) (29 janvier 1935). Tél. : bureau (Gobelins 69.57).
- CLAESSENS, Jean-L.-J. (15 octobre 1873), ingénieur agricole, directeur général honoraire au Ministère des Colonies, ancien directeur général de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge (Inéac), 89, avenue de Visé, Watermael-Boitsfort (18 juillet 1931). Tél. : privé (48.99.63). Cpte de ch. post. 3581.49.
- DELEVOY, Gaston-C.-A. (17 février 1884), ingénieur agronome et forestier, inspecteur principal des Eaux et Forêts, chef de la station de recherches de Groenendael, 16, rue du Gruyer, Watermael-Boitsfort (22 janvier 1930). Tél. : privé (48.57.46); bureau (52.93.86). Cpte de ch. post. 541.19.
- DE WITTE, Gaston (12 juin 1897), conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle, 203, avenue de la Chasse, Etterbeek (8 octobre 1946). Tél. : privé (33.58.93). Cpte de ch. post. 622.81.
- le Dr DUREN, Albert-N. (20 juillet 1891), ancien médecin hygiéniste inspecteur au Congo belge, directeur au Ministère des Colonies, 96, avenue Gribaumont, Woluwe-Saint-Lambert (25 août 1942). Tél. : bureau (12.67.55). Cpte de ch. post. 3337.78.

**Buitengewoon Leden.**

- De Heeren Kannunnik BAEYENS, Joseph-C.-A. (30 November 1895), landbouwingenieur, professor aan de Universiteit van Leuven, directeur van het pedologisch station van de Universiteit, 29, Minderbroedersstraat, Leuven (4 Augustus 1939). Privé-tel. (21.44). Postrek. 2281.72.
- BEQUAERT, Joseph (24 Mei 1886), vreemd lid van de Koninklijke Vlaamsche Academie van België, curator of insects, Museum of comparative zoology at Harvard College, Cambridge, 38, Massachusetts, U.S.A. (22 Januari 1930).
- BOUILLENNE, R. (28 Februari 1897), doctor in de wetenschappen, professor aan de Universiteit van Luik, Bois-le-Comte (Mery), Luik (8 October 1946). Postrek. 233.46.
- BRUMPT, Emile-J.-A. (10 Maart 1877), professor aan de Geneeskundige Faculteit te Parijs, directeur van het « Institut de Parasitologie », lid van de « Académie de Médecine », van de « Académie Vétérinaire » en van de « Académie des Sciences coloniales », 9, avenue de l'Observatoire, Parijs (22 Januari 1930). Privé-tel. (Odéon 70.52).
- BURGEON, Louis-J.-L. (30 Januari 1884), burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur, Sectiehoofd in het Museum van Belgisch-Congo, 7, Tervurensche steenweg. Tervuren (22 Januari 1930). Privé-tel. (51.62.81); bureau (33.05.72). Postrek. 3115.62.
- CHEVALIER, J.-B.-Auguste (23 Juni 1873), professor aan het « Muséum d'Histoire naturelle », lid van het « Institut » (Academie van de Wetenschappen), van de « Académie de l'Agriculture » en de « Académie des Sciences coloniales », 57, rue Cuvier, Parijs (V<sup>e</sup>) (29 Januari 1935). Tel.-bureau (Gobelins 69.57).
- CLAESSENS, Jean-L.-J. (15 October 1873), landbouwingenieur, eeredirecteur-generaal bij het Ministerie van Koloniën, gewezen directeur-generaal van het Nationaal Instituut voor de landbouwstudie van Belgisch-Congo (Inéac), 89, Visélaan, Watermaal-Boschvoorde (18 Juli 1931). Privé-tel. (48.99.63). Postrek. 3581.49.
- DELEVOY, Gaston-C.-A. (17 Februari 1884), land- en boschbouwkundig ingenieur, e.a. houtventer, hoofd van het opsporingsstation van Groenendael, 16, Boschrechterstraat, Watermaal-Boschvoorde (22 Januari 1930). Privé-tel. (48.57.46); bureau (52.93.86). Postrek. 541.19.
- DE WITTE, Gaston (12 Juni 1897), conservator aan het Koninklijk Natuurhistorisch Museum, 203, Jachtlaan, Etterbeek (8 October 1946). Privé-tel. (33.58.93). Postrek. 622.81.
- D<sup>r</sup> DUREN, Albert-N. (20 Juli 1891), gewezen geneesheer-hygiënist-inspecteur in Belgisch-Congo, directeur bij het Ministerie van Koloniën, 96, Gribaumontlaan, Sint-Pieters-Woluwe (25 Augustus 1942). Tel.-bureau (12.67.55). Postrek. 3337.78.

MM. HAUMAN, Lucien (3 juillet 1880), ingénieur agronome, professeur à l'Université de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique, 19, avenue de l'Hippodrome, Ixelles (19 février 1936). Tél. : privé (47.11.42). Cpte de ch. post. 7113.57.

HERISSEY, E.-Henri (13 mai 1873), professeur honoraire à la Faculté de Pharmacie de Paris, pharmacien honoraire des hôpitaux de Paris, docteur « honoris causa » des Facultés de Médecine de Bruxelles et de Liège, 41, boulevard Raspail, Paris (VII<sup>e</sup>) (22 janvier 1930).

JAMOTTE, André (28 octobre 1903), ingénieur civil des mines, ingénieur géologue attaché au C.S.K., chargé de cours à la Faculté de Polytechnique de Mons, 49a, avenue Brunard, Uccle (8 octobre 1946). Cpte de ch. post. 7842.34.

LACROIX, F.-A.-Alfred, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de France, professeur honoraire de minéralogie au Muséum national d'Histoire naturelle, 23, rue Jean Dolent, Paris (XIV<sup>e</sup>) (22 janvier 1930). Tél. : privé (Gobelins 35.71).

LATHOUWERS, C.-A.-T.-Victor (29 mars 1880), docteur en sciences (section Botanique), professeur émérite à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux, 125, avenue de Broqueville, Woluwe-Saint-Lambert (4 août 1939). Tél. : privé (34.43.12). Cpte de ch. post. 854.57.

LEPERSONNE, Jacques (26 octobre 1909), ingénieur géologue, chef de section au Musée du Congo belge à Tervueren, 34, rue de la Duchesse, Bruxelles IV (8 octobre 1946). Spte de ch. post. 2931.14.

MATHIEU, Fernand-F. (1<sup>er</sup> septembre 1886), ingénieur des mines, ingénieur électricien, ingénieur géologue A.I.M.s., chargé de cours à la Faculté polytechnique de Mons, 68, avenue de la Toison d'Or, Saint-Gilles-Bruxelles (4 août 1939). Tél. : privé (12.54.20). Cpte de ch. post. 3281.22.

le D<sup>r</sup> MOTTOULLE, Léopold (6 janvier 1884), conseiller pour les affaires de main-d'œuvre et médicales de la Société internationale forestière et minière (Forminière) et de l'Union minière du Haut-Katanga, 19, rue H. Lemaitre, Namur (10 janvier 1931). Tél. : privé (228.76); bureau (12.66.40).

le D<sup>r</sup> MOUCHET, René-L.-J. (16 décembre 1884), médecin en chef honoraire au Congo belge, chargé de cours à l'Université de Liège, professeur à l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », membre correspondant de l'Académie royale de Médecine de Belgique, 105, rue des Aduatiques, Etterbeek (22 janvier 1930). Tél. : privé (33.92.83). Cpte de ch. post. 2372.03.

POLINARD, Edmond-P.-J. (4 novembre 1891), ingénieur civil des mines, professeur à l'Université coloniale, membre correspondant de l'Académie royale flamande de Belgique, 31, avenue Dailly, Schaerbeek (23 février 1933). Tél. : bureau (12.66.40). Cpte de ch. post. 2941.16.

De Heeren HAUMAN, Lucien (3 Juli 1880), landbouwkundig ingenieur, professor aan de Universiteit van Brussel, lid van de Koninklijke Academie van België, 19, Wedrennenlaan, Elsene (19 Februari 1936). Privé-tel. (47.11.42). Postrek. 7113.37.

HERISSEY, E.-Henri (13 Mei 1873), eere-professor aan de « Faculté de Pharmacie » te Parijs, eere-hospitaal-apotheker te Parijs, doctor « honoris causa » van de Geneeskundige Faculteiten van Brussel en Luik, 41, boulevard Raspail, Parijs (VII<sup>e</sup>) (22 Januari 1930).

JAMOTTE, André (28 October 1903), burgerlijk mijningenieur, aardkundig ingenieur verbonden aan het B.C.K., docent aan de Polytechnische Faculteit te Bergen, 49a, Brunardlaan, Ukkel (8 October 1946). Postchek. 7842.34.

LACROIX, F.-A.-Alfred, aanblijvens secretaris van de « Académie des Sciences de France », eere-professor in de mineralogie van het « Muséum national d'Histoire naturelle », 23, rue Jean Dolent, Parijs (XIV<sup>e</sup>) (22 Januari 1930). Privé-tel. (Gobelins 35.71).

LATHOUWERS, C.-A.-T.-Victor (29 Maart 1880), doctor in de wetenschappen (botanische sectie), professor emeritus aan de Rijkslandbouwschool te Gembloers, 125, de Broquevillelaan, Sint-Lambrechts-Woluwe (4 Augustus 1929). Privé-tel. (34.43.12). Postrek. 854.57.

LEPERSONNE, Jacques (26 October 1909), aardkundig ingenieur, sectiehoofd in het Museum van Belgisch-Congo te Tervuren, 34, Hertoginstraat, Brussel IV (8 October 1946). Postrek. 2931.14.

MATHIEU, Fernand-F. (1 September 1886), mijnbouwkundig ingenieur, electrotechnisch ingenieur, aardkundig ingenieur A.I.M.s., docent bij de « Faculté polytechnique » te Bergen, 68, Gulden Vlieslaan, Sint-Gillis-Brussel (4 Augustus 1939). Privé-tel. (12.54.20). Postrek. 3281.22.

Dr MOTTOULLE, Léopold (6 Januari 1884), adviseur voor de aanleggenheden in zake van werkkrachten en geneeskunde, van de « Société internationale forestière et minière (Forminière) » en de « Union minière du Haut-Katanga », 19, rue H. Lemaître, Namen (10 Januari 1931). Privé-tel. (228.76); bureau (12.66.40).

Dr MOUCHET, René-L.-J. (16 December 1884), eere-hoofdgeneesheer in Belgisch-Congo, docent aan de Universiteit van Luik, professor aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold », corresponderend lid van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, 105, Aduatickenstraat, Etterbeek (22 Januari 1930). Privé-tel. (33.92.83). Postrek. 2372.03.

POLINARD, Edmond-P.-J. (4 November 1891), burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur, professor aan de Koloniale Hoogeschool, corresponderend lid van de Koninklijke Vlaamsche Academie van België, 31, Daillylaan, Schaarbeek (23 Februari 1933). Tel.-bureau (12.66.40). Postrek. 2941.16.



MM. PYNART, Léon-A.-J.-E. (31 octobre 1876), ancien directeur du Jardin botanique d'Eala, directeur honoraire du Jardin colonial, 525, chaussée Romaine, Bruxelles (22 janvier 1930). Tél. : privé (25.12.10). Cpte de ch. post. 3591.77.

ROBYNS, Walter (25 mai 1901), docteur en sciences botaniques, professeur à l'Université de Louvain, directeur du Jardin botanique de l'État, membre de l'Académie royale flamande de Belgique, 56, rue des Joyeuses-Entrées, Louvain (22 janvier 1930). Tél. : privé (Louvain 10.81); bureau (17.46.56). Cpte de ch. post. 1094.96.

le Dr SCHWETZ, Jacques (20 septembre 1874), ancien médecin-directeur de 1<sup>re</sup> classe de laboratoire au Congo belge, professeur à l'Université de Bruxelles, 150, avenue Circulaire, Uccle (4 août 1939). Tél. : privé (43.18.94); bureau (11.25.51). Cpte de ch. post. 2295.71.

VAN DEN ABEELE, Marcel-H.-J. (11 juillet 1898), ingénieur agronome, inspecteur général honoraire du Service de l'Agriculture au Congo belge, directeur général de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge (Inéac), directeur général au Ministère des Colonies, 51, avenue d'Auderghem, Bruxelles (25 août 1942). Tél. : privé (34.25.70); bureau (11.98.00). Cpte de ch. post. 4402.71.

VAN GOIDSENHOVEN, Charles-G.-J. (2 mars 1881), candidat en sciences naturelles, docteur en médecine vétérinaire, recteur de l'École de Médecine Vétérinaire de l'État à Curegem, 9, avenue Hippolyte Limbourg, Anderlecht (8 octobre 1946). Cpte de ch. post. 7041.36.

le Dr VAN HOOFF, Lucien-M.-J.-J. (15 avril 1890), médecin en chef honoraire au Congo belge, 11, chaussée de Borsbeek, Bouchout (8 octobre 1945). Cpte de ch. post. 1236.14.

VAN STRAELEN, Victor (14 juin 1889), docteur en sciences naturelles, docteur spécial en sciences géologiques, professeur à l'Université de Gand, directeur du Musée royal d'Histoire naturelle, président de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge, membre de l'Académie royale de Belgique, 7, avenue Géo Bernier, Ixelles (19 février 1936). Tél. : bureau (48.04.75). Cpte de ch. post. 1712.69.

WATTIEZ, Nestor-J. (25 novembre 1886), pharmacien, professeur à l'Université de Bruxelles, 40, boulevard Émile Bockstael, Bruxelles (18 juillet 1931). Tél. : privé (26.13.75). Cpte de ch. post. 447.26.

WAYLAND, E.-J., ancien directeur du Service géologique de l'Uganda, C/O Colonial Office, Londres (8 octobre 1945).

De Heeren PYNAERT, Léon-A.-J.-E. (31 October 1876), gewezen directeur van den Plantentuin van Eala, eere-directeur van den Kolonialen Tuin, 525, Romeinsche baan, Brussel (22 Januari 1930). Privé-tel. (25.12.10). Postrek. 3591.77.

ROBYNS, Walter (25 Mei 1901), doctor in de botanische wetenschappen, professor aan de Universiteit van Leuven, directeur van den Rijksplantentuin, lid van de Vlaamsche Koninklijke Academie van België, 56, Blijde Inkomststraat, Leuven (22 Januari 1930). Privé-tel. (Leuven 10.81); bureau (17.46.56). Postrek. 1094.96.

Dr SCHWETZ, Jacques (20 September 1874), gewezen geneesheer-directeur — 1<sup>e</sup> klasse — van een laboratorium in Belgisch-Congo, professor aan de Universiteit van Brussel, 150, Ringlaan, Ukkel (4 Augustus 1939). Privé-tel. (43.18.94); bureau (11.25.51.). Postrek. 2295.71.

VAN DEN ABEELE, Marcel-H.-J. (11 Juli 1898), landbouwkundig ingenieur, eere-inspecteur-generaal van den Landbouwdienst in Belgisch Congo, directeur-generaal van het Nationaal Instituut voor de landbouwstudie in Belgisch-Congo (Inéac), directeur-generaal bij het Ministerie van Koloniën, 51, Audergemsche steenweg, Brussel (25 Augustus 1942). Privé-tel. (34.25.70); bureau (11.98.00). Postrek. 4402.71.

VAN GOIDSENHOVEN, Charles-G.-J. (2 Maart 1881), candidaat in de natuurkundige wetenschappen, doctor in de veeartsenijkunde, rector van de Rijksveeartsenijschool te Curegem, 9, Hippolyte Limbourglaan, Anderlecht (8 October 1946). Postrek. 7041.36.

Dr VAN HOOF, Lucien-M.-J.-J. (15 April 1890), eere-hoofdgeneesheer in Belgisch-Congo, 11, Borsbeek steenweg, Bouchout (8 October 1945). Postrek. 1236.14.

VAN STRAELEN, Victor (14 Juni 1889), doctor in de natuurkundige wetenschappen, speciaal doctor in de aardkundige wetenschappen, professor aan de Universiteit van Gent, directeur van het Koninklijk Natuurhistorisch Museum, voorzitter van het Instituut der Nationale Parken van Belgisch-Congo, lid van de Koninklijke Academie van België, 7, Géo Bernierlaan, Elsene (19 Februari 1936). Tel.-bureau (48.04.75). Postrek. 1712.69.

WATTIEZ, Nestor-J. (25 November 1886), apotheker, professor aan de Universiteit van Brussel, 40, Emile Bockstaellaan, Brussel (18 Juli 1931). Privé-tel. (26.13.75). Postrek. 447.26.

WAYLAND, E.-J., gewezen directeur van den Aardkundigen Dienst van Uganda, C/O Colonial Office, Londen (8 October 1945).

**SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES.**

*Directeur pour 1947* : M. FONTAINAS, Paul, ingénieur civil des mines, administrateur de sociétés minières congolaises, professeur honoraire à l'Université de Louvain, 327, avenue Molière, Uccle.

*Vice-Directeur pour 1947* : M. GILLON, Gustave, ingénieur électricien, professeur à l'Université de Louvain, 5, rue des Joyeuses-Entrées, Louvain.

**Membres titulaires.**

MM. ALLARD, Émile (24 juillet 1883), ingénieur des mines, ingénieur électricien, professeur aux Universités de Bruxelles et de Liège, 4, avenue du Congo, Ixelles (6 juillet 1929). Tél. : privé (48.82.42). Cpte de ch. post. 1064.29.

ANTHOINE, Raymond-E. (12 mai 1888), ingénieur civil des mines et géologue (A.I.L.G.), ingénieur électricien, administrateur-délégué de la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto, 34, avenue F. D. Roosevelt, Bruxelles (25 mars 1942/26 août 1931). Tél. : privé (48.87.40); bureau (47.01.44). Cpte de ch. post. 1164.85.

BEELAERTS, Jean-M.-J. (21 avril 1880), ingénieur électricien, ingénieur en chef à la Société internationale forestière et minière du Congo (Forminière), directeur de la « Diamant Boart », 30, rue des Astronomes, Uccle (26 août 1939/3 avril 1930). Tél. : bureau (12.66.40). Cpte de ch. post. 3413.89.

BETTE, Robert-A. (25 juillet 1876), ingénieur électricien (A.I.Ms), ancien officier du Génie (A.I.A.), président et administrateur-délégué de la Société générale africaine d'électricité (Sogelec), administrateur-délégué de la Société générale des forces hydro-électriques du Katanga (Sogefor), 158, boulevard Brand Whitlock, Woluwe-Saint-Lambert (20 février 1939/3 avril 1930). Tél. : privé (33.35.38); bureau (12.17.18). Cpte de ch. post. 7110.99.

BOLLENGIER, Karel-A. (13 décembre 1885), ingénieur des constructions civiles, professeur ordinaire à l'Université de Gand, ingénieur en chef-directeur des travaux maritimes de la ville d'Anvers, membre d'honneur du « Koninklijk Instituut van Ingenieurs » (La Haye), 80, Meir, Anvers (6 mars 1929). Tél. : privé (266.60); bureau (271.72). Cpte de ch. post. 3314.35.

le général de réserve DEGUENT, R. (23 juillet 1883), directeur de l'école de criminologie et de police scientifique, 142, rue Franz Merjay, Ixelles (6 mars 1929). Tél. : privé (44.27.71). Cpte de ch. post. 2949.25.

DEHALU, Marcel-J.-J. (1<sup>er</sup> septembre 1873), docteur en sciences physiques et mathématiques, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique, 17, quai du Halage, Visé (6 juillet 1929). Cpte de ch. post. 959.55.

**SECTIE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN.**

*Directeur voor 1947* : de Heer FONTAINAS, Paul, burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur, beheerder van Congoleesche mijnvennootschappen, eere-professor aan de Universiteit van Leuven, 327, Molièrelaan, Ukkel.

*Vice-Directeur voor 1947* : de Heer GILLON, Gustave, electrotechnisch ingenieur, professor aan de Universiteit van Leuven, 5, Blijde Inkomststraat, Leuven.

**Gewoon Leden.**

De Heeren ALLARD, Émile (24 Juli 1883), mijnbouwkundig ingenieur, electrotechnisch ingenieur, professor aan de Universiteiten van Brussel en Luik, 4, Congolaan, Elsene (6 Juli 1929). Privé-tel. (48.82.42). Postrek. 1064.29.

ANTHOINE, Raymond-E. (12 Mei 1888), burgerlijk mijnbouw- en aardkundig ingenieur (A.I.L.G.), electrotechnisch ingenieur, afgevaardigd-beheerder van de vennootschap « De Goudmijnen van Kilo-Moto », 34, F. D. Rooseveltlaan, Brussel (25 Maart 1942/26 Augustus 1931). Privé-tel. (48.87.40); bureau (47.01.44). Postrek. 1164.85.

BEELAERTS, Jean-M.-J. (21 April 1880), electrotechnisch ingenieur, hoofdingenieur bij de « Société internationale forestière et minière du Congo (Forminière) », directeur van de « Diamant Boort », 30, Sterrekundigenstraat, Ukkel (26 Augustus 1939/3 April 1930). Tel.-bureau (12.66.40). Postrek. 3413.89.

BETTE, Robert-A. (25 Juli 1876), electrotechnisch ingenieur (A.I.Ms), gewezen officier bij de Genie (A.I.A.), voorzitter en afgevaardigd-beheerder van de « Société générale africaine d'électricité (Sogelec) », afgevaardigd-beheerder van de « Société générale des forces hydro-électriques du Katanga (Sogefor) », 153, Brand Whitlocklaan, Sint-Lambrechts-Woluwe (20 Februari 1939/3 April 1930). Privé-tel. (33.35.38); bureau (12.17.18). Postrek. 7110.99.

De Heeren BOLLENGIER, Karel-A. (13 December 1885), ingenieur der burgerlijke bouwwerken, gewoon professor aan de Universiteit van Gent, hoofdingenieur-directeur van de waterwerken der stad Antwerpen, eerlid van het Koninklijk Instituut van Ingenieurs (Den Haag), 80, Meir, Antwerpen (6 Maart 1929). Privé-tel. (266.60); bureau (271.72). Postrek. 3314.35.

reserve-generaal DEGUENT, R. (23 Juli 1883), bestuurder van de school voor criminologie en wetenschappelijke politie, 142, Franz Merjaystraat, Elsene (6 Maart 1929). Privé-tel. (44.27.71). Postrek. 2949.25.

DEHALU, Marcel-J.-J. (1 September 1873), doctor in de natuur- en wiskunde, eere-beheerder-inspecteur van de Universiteit van Luik, lid van de Koninklijke Academie van België, 17, quai du Halage, Visé (6 Juli 1929). Postrek. 959.55.

MM. FONTAINAS, Paul-M.-J.-A.-G. (8 novembre 1881), ingénieur civil des mines, administrateur de sociétés minières congolaises, professeur honoraire à l'Université de Louvain, 327, avenue Molière, Uccle (6 mars 1929). Tél. : privé (44.12.98); bureau (12.66.40). Cpte de ch. post. 3481.35.

GILLON, Gustave (28 mai 1874), ingénieur électricien, professeur à l'Université de Louvain, 5, rue des Joyeuses-Entrées, Louvain (6 juillet 1929). Tél. : bureau (217). Cpte de ch. post. 334.23.

JADOT, Odon (13 avril 1884), ingénieur, vice-président et administrateur-délégué de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, 14, square du Val-de-la-Cambre, Ixelles (6 mars 1929). Tél. : bureau (11.80.17).

MAURY, Jean-G.-F.-H. (2 avril 1880), ingénieur électricien, ingénieur civil, professeur à l'École Royale Militaire, chef du Service cartographique à l'Institut cartographique militaire, ingénieur en chef honoraire au Ministère des Colonies, 73, avenue de l'Opale, Schaerbeek (6 mars 1929). Tél. : privé (33.59.27). Cpte de ch. post. 1588.69.

MOULAERT, George-B.-J.-M. (19 mai 1875), général-major de réserve honoraire, vice-gouverneur général honoraire au Congo belge, président du Conseil d'administration de la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto, 47, avenue de l'Observatoire, Uccle (6 mars 1929). Tél. : privé (44.70.87); bureau (11.64.85). Cpte de ch. post. 1363.16.

le général OLSEN, Frederik-V. (24 mai 1877), général honoraire de la Force publique au Congo belge, administrateur-gérant de l'Office d'Exploitation des Transports coloniaux (Otraco), 22, rue des Taxandres, Etterbeek (6 mars 1929). Tél. : privé (33.00.64); bureau (37.13.90).

VAN DE PUTTE, Marcel (19 mars 1895), ingénieur civil des mines, ingénieur métallurgiste, licencié en sciences commerciales et financières, membre du Conseil colonial, chef de travaux-répétiteur honoraire à l'Université de Liège, administrateur-délégué de la Société équatoriale congolaise Lulonga-Ikelemba (Secli), 3, rue Solvyns, Anvers (6 mars 1929). Tél. : privé (703.52); bureau (718.49). Cpte de ch. post. 3276.00.

VAN DEUREN, Pierre (5 mai 1878), docteur en sciences (Université de Paris), général de réserve honoraire du Génie, professeur émérite de l'École Royale Militaire, 45, rue Ducale, Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (33.20.14); bureau (11.28.68). Cpte de ch. post. 1057.87.

#### Membres associés.

M. BARZIN, Henry (14 février 1884), directeur général de la Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges, 9, drève du Prieuré, Woluwe-Saint-Lambert (9 mars 1938). Tél. : privé (33.09.79).

De Heeren FONTAINAS, Paul-M.-J.-A.-G. (8 November 1881), burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur, beheerder van Congoleesche mijnvennootschappen, eere-professor aan de Universiteit van Leuven, 327, Molièrelaan, Ukkel (6 Maart 1929). Privé-tel. (44.12.98); bureau (12.06.40). Postrek. 3481.35.

GILLON, Gustave (28 Mei 1874), electrotechnisch ingenieur, professor aan de Universiteit van Leuven, 5, Blijde Inkomststraat, Leuven (6 Juli 1929). Tel.-bureau (217). Postrek. 334.23.

JADOT, Odon (13 April 1884), ingenieur, vice-président en afgevaardigd beheerder van de « Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga », 14, Terkamerendal, Elsene (6 Maart 1929). Tel.-bureau (11.80.17).

MAURY, Jean-G.-F.-H. (2 April 1880), electrotechnisch ingenieur, burgerlijk ingenieur, professor aan de Koninklijke Militaire School, hoofd van den Cartografischen iDensit bij het Militair Cartografisch Instituut, eere-hoofdingenieur bij het Ministerie van Koloniën, 73, Opalelaan, Schaarbeek (6 Maart 1929). Privé-tel. (33.59.27). Postrek. 1588.69.

MOULAERT, George-B.-J.-M. (19 Mei 1875), eere-reserve-generaal-majoor, eere-vice-gouverneur-generaal in Belgisch-Congo, voorzitter van den raad van beheer van de Vennootschap « De Goudmijnen van Kilo-Moto », 47, Sterrewachtlaan, Ukkel (6 Maart 1929). Privé-tel. (44.70.87); bureau (11.64.85). Postrek. 1363.16.

generaal OLSEN, Frederik-V. (24 Mei 1877), eere-generaal van de Weermacht in Belgisch-Congo, beheerder-zaakvoerder van het « Office d'Exploitation des Transports coloniaux (Otraco) », 22, Taxanderstraat, Etterbeek (6 Maart 1929). Privé-tel. (33.00.64); bureau (37.13.90).

VAN DE PUTTE, Marcel (19 Maart 1895), burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur, metaalkundig ingenieur, licentiaat in de handels- en financieele wetenschappen, lid van den Kolonialen Raad, eere-leider der werkzaamheden-repetitor aan de Universiteit van Luik, afgevaardigd beheerder van de « Société équatoriale congolaise Lulonga-Ikelemba (Secli) », 3, Solvynsstraat, Antwerpen (6 Maart 1929). Privé-tel. (703.52); bureau (718.49). Postrek. 3276.00.

VAN DEUREN, Pierre (15 Mei 1878), doctor in de wetenschappen (Universiteit van Parijs), eere-reserve-generaal van de Genie, eere-professor aan de Koninklijke Militaire School, 45, Hertogelijkstraat, Brussel (6 Maart 1929). Privé-tel. (33.20.14); bureau (11.28.68). Postrek. 1057.87.

#### Buitengewoon Leden.

De Heer BARZIN, Henry (14 Februari 1884), directeur-generaal van de « Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges », 9, Priorijdreef, Sint-Lambrechts-Woluwe (9 Maart 1938). Privé-tel. (33.09.79).

- MM. BOUSIN, Georges (3 novembre 1882), ingénieur des constructions civiles, ancien directeur général en Afrique de la Compagnie du Chemin de fer du Congo, 773, chaussée de Waterloo, Uccle (3 avril 1930). Tél. : privé (44.87.37). Cpte de ch. post. 7610.05.
- CAMBIER, René-F.-J. (13 avril 1878), ingénieur A.I.Ms., ingénieur-conseil de la Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges (Géomines), administrateur de sociétés coloniales, secrétaire général de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie, 3, avenue des Phalènes, Bruxelles (12 mai 1942). Tél. : privé (48.84.00); bureau (12.52.50 - 12.52.51). Cpte de ch. post. 3411.10.
- CAMUS, Célestin-P.-P. (27 mars 1884), ingénieur des constructions civiles, administrateur-directeur général de la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains, 24, avenue de l'Astronomie, Saint-Josse-ten-Noode (9 mars 1938). Tél. : bureau (17.62.15). Cpte de ch. post. 3570.28.
- CITO, Nicolas (25 janvier 1866), ingénieur, consul général du Luxembourg, administrateur de sociétés, 150, avenue Winston Churchill, Uccle (3 avril 1930). Tél. : privé (43.31.78); bureau (11.80.17). Cpte de ch. post. 2774.52.
- CLAES, Tobie-J.-A. (25 février 1865), ingénieur A.I.G., inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées, directeur en chef honoraire des Services maritimes de l'Escaut, 22, rue Albert Grisar, Anvers (3 avril 1930). Tél. : privé (922.54); bureau (901.44). Cpte de ch. post. 2508.67.
- CLERIN, Fernand-I.-J. (15 avril 1876), ingénieur en chef de service à la Société générale métallurgique de Hoboken, 108, avenue Albert, Forest (3 avril 1930). Tél. : privé (732.05). Cpte de ch. post. 1998.12.
- COMHAIRE, Ernest (30 décembre 1881), ingénieur civil des mines (A.I.Lg.), officier de réserve du Génie, ingénieur en chef-directeur technique de l'Office d'exploitation des transports coloniaux (Otraco), 40, avenue Michel-Ange, Bruxelles (1<sup>er</sup> juillet 1941). Tél. : privé (33.59.60); bureau (37.13.90). Cpte de ch. post. 233.33.
- DE BACKER, Eudore-E. (23 décembre 1887), ingénieur des constructions civiles, ingénieur en chef-adjoint honoraire au Congo belge, directeur au Ministère des Colonies, 9, rue des Néfliers, Watermael-Boitsfort (26 août 1931). Tél. : privé (48.36.94); bureau (11.98.00). Cpte de ch. post. 2094.08.
- DE ROOVER, Marcel-Ch.-P. (17 décembre 1890), ingénieur (A.I.A.), directeur de la Société de Bruxelles pour la Finance et l'Industrie (Brufina), 33, avenue des Gaulois, Etterbeek (3 avril 1930). Tél. : privé 33.18.57); bureau (11.64.50). Cpte de ch. post. 1823.42.
- DESCANS, Léon-E. (17 octobre 1880), ingénieur principal honoraire des Ponts et Chaussées, 14, avenue Serruys, Ostende (24 octobre 1935). Cpte de ch. post. 2952.59.

De Heeren BOUSIN, Georges (3 November 1882), burgerlijk bouwkundig ingenieur, gewezen directeur-generaal in Afrika van de « Compagnie du Chemin de fer du Congo », 773, steenweg op Waterloo, Ukkel (3 April 1930). Privé-tel. (44.87.37). Postrek. 7610.05.

CAMBIER, René-F.-J. (13 April 1878), ingénieur A.I.M.s., ingénieur-adviseur van de « Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges (Géomines) », beheerder van koloniale vennootschappen, secretaris-generaal van de « Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie », 3, Nachtvlieders laan, Brussel (12 Mei 1942). Privé-tel. (48.84.00); bureau (12.52.50-12.52.51). Postrek. 3411.10.

CAMUS, Célestin-P.-P. (27 Maart 1884), burgerlijk bouwkundig ingenieur, administrateur-directeur-generaal van de « Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains », 24, Sterrekundelaan, Sint-Joost-ten-Noode (9 Maart 1938). Tel.-bureau (17.62.15). Postrek. 3570.28.

CITO, Nicolas (25 Januari 1866), ingénieur, consul-generaal van Luxemburg, beheerder van vennootschappen, 150, Winston Churchillaan, Ukkel (3 April 1930). Privé-tel. (43.31.78); bureau (11.80.17). Postrek. 2774.52.

CLAES, Tobie-J.-A. (25 Februari 1865), ingénieur A.I.G., eere-inspecteur-generaal van Bruggen en Wegen, eere-hoofddirecteur van de Diensten der Zeeschelde, 22, Albert Grisarstraat, Antwerpen (3 April 1930). Privé-tel. (922.54); bureau (901.44). Postrek. 2508.67.

CLERIN, Fernand-I.-J. (15 April 1876), ingénieur, diensthoofd bij de « Société générale métallurgique de Hoboken », 108, Albrechtlaan, Vorst (3 April 1930). Privé-tel. (732.05). Postrek. 1998.12.

COMHAIRE, Ernest (30 December 1881), burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur (A.I.Lg.), reserve-officier bij de Genie, hoofdingenieur-technisch directeur van het « Office d'exploitation des transports coloniaux (Otraco) », 40, Michel-Angelolaan, Brussel (1 Juli 1941). Privé-tel. (33.59.60); bureau (37.13.90). Postrek. 233.33.

DE BACKER, Eudore-E. (23 December 1887), bouwkundig ingenieur, eere-adjunct-hoofdingenieur in Belgisch-Congo, directeur bij het Ministerie van Koloniën, 9, Mispelboomenstraat, Watermaal-Boschvoorde (26 Augustus 1931). Privé-tel. (48.36.94); bureau (11.98.00). Postrek. 2094.08.

DE ROOVER, Marcel-Ch.-P. (17 December 1890), ingénieur (A.I.A.), directeur van de « Société de Bruxelles pour la Finance et l'Industrie (Brufina) », 33, Galierlaan, Etterbeek (3 April 1930). Privé-tel. (33.18.57); bureau (11.64.50). Postrek. 1823.42.

DESCANS, Léon-E. (17 October 1880), eere-hoofdingenieur van Bruggen en Wegen, 14, Serruyslaan, Oostende (24 October 1935). Postrek. 2952.59.



- MM. DEVROEY, Egide-J. (4 mai 1894), ingénieur civil (A.I.Br.), ingénieur en chef honoraire au Congo belge, conseiller technique au Ministère des Colonies, 43, rue Jourdan, Saint-Gilles-Bruxelles (9 mars 1938). Tél. : privé (12.53.64); bureau (11.00.52). Cpte de ch. post. 229.48.
- DIVOIRE, Edmond (10 mars 1889), ingénieur civil des mines, ingénieur radio, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, 177, avenue Cogghen, Uccle (8 octobre 1946). Tél. : privé (44.33.00). Cpte de ch. post. 3439.14.
- DU TRIEU DE TERDONCK, Robert (25 septembre 1889), ingénieur civil des mines, géologue en chef à l'Union Minière du Haut-Katanga, 15, avenue Palmerston, Bruxelles (8 octobre 1945). Tél. : privé (33.93.19); bureau (12.31.50).
- GILLET, Paul (2 janvier 1891), ingénieur, directeur de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, 45, rue Edmond Picard, Uccle (3 avril 1930). Tél. : privé (44.31.63). Cpte de ch. post. 3117.72.
- LANCSWEERT, Prosper-G. (28 février 1879), ingénieur civil des mines, 32, avenue du Val d'Or, Woluwe-Saint-Pierre (24 octobre 1935). Tél. : privé (33.87.19). Cpte de ch. post. 3428.63.
- LEEMANS, Pierre-J.-M., ingénieur, administrateur-délégué de la Société générale métallurgique de Hoboken, 7, avenue Louise, Hoboken (3 avril 1930). Tél. : privé (767.26); bureau (711.06-718.00). Cpte de ch. post. 3790.89.
- LEGRAYE, Michel-P.-H. (18 avril 1895), ingénieur civil des mines (M.A. Stanford Univ. California), professeur à l'Université de Liège, 67, rue Wazon, Liège (1<sup>er</sup> février 1940). Tél. : privé (183.11). Cpte de ch. post. 1216.67.
- MARCHAL, Albert-L.-A. (23 avril 1879), ingénieur, conseiller de la Société Générale de Belgique, 46, avenue du Vert-Chasseur, Uccle (3 avril 1930). Tél. : privé (43.11.93). Cpte de ch. post. 7058.98.
- ROGER, Emmanuel (24 octobre 1885), ingénieur (Institut des industriels du Nord de la France à Lille), ingénieur-conseil de l'Union Minière du Haut-Katanga, 11, avenue Emile Van Becelaere, Watermael-Boitsfort (3 avril 1930). Tél. : privé (48.95.66); bureau (12.31.50). Cpte de ch. post. de M<sup>me</sup> Roger 1736.19.
- SPORCQ, Pierre (30 juillet 1892), ingénieur des industries chimiques, ingénieur en chef à la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto, 50, avenue de la Floride, Uccle (8 octobre 1946). Tél. : privé (44.44.73); bureau (11.64.85). Cpte B.C.B. Bruxelles 104.11.
- le général TILHO, Jean-A.-M. (1<sup>er</sup> mai 1875), membre de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, du Bureau des Longitudes et de l'Académie des Sciences coloniales de Paris, 12, rue Raffet, Paris (XVI<sup>e</sup>) (3 avril 1930).

De Heeren DEVROEY, Egide-J. (4 Mei 1894), burgerlijk ingenieur (A.I.Br).  
eere-hoofdingenieur in Belgisch-Congo, technisch adviseur bij  
het Ministerie van Koloniën, 43, Jourdanstraat, Sint-Gillis-Brussel  
(9 Maart 1938). Privé-tel. (12.58.64); bureau (11.00.52). Postrek.  
229.48.

DIVOIRE, Edmond (10 Maart 1889), burgerlijk mijnbouwkundig  
ingenieur, radio-ingenieur, professor aan de Vrije Universiteit  
van Brussel, 177, Cogghenlaan, Ukkel (8 October 1946). Privé-  
tel. (44.33.00). Postrek. 3439.14.

DU TRIEU DU TERDONCK, Robert (25 September 1889), burgerlijk  
mijnbouwkundig ingenieur, hoofdgeoloog bij de « Union Minière  
du Haut-Katanga », 15, Palmerstonlaan, Brussel (8 October 1945).  
Privé-tel. (33.93.19); bureau (12.31.50).

GILLET, Paul (2 Januari 1891), ingenieur, directeur van de  
« Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga »,  
45, Edmond Picardstraat, Ukkel (3 April 1930). Privé-tel. (44.31.63).  
Postrek. 3117.72.

LANCSWEERT, Prosper-G. (28 Februari 1879), burgerlijk mijn-  
bouwkundig ingenieur, 32, Gouddallaan, Sint-Pieters-Woluwe  
(24 October 1935). Privé-tel. (33.87.19). Postrek. 3428.63.

LEEMANS, Pierre-J.-M., ingenieur, afgevaardigd beheerder van de  
« Société générale métallurgique de Hoboken », 7, Louisalaan,  
Hoboken (3 April 1930). Privé-tel. (767.26); bureau (711.06-718.00).  
Postrek. 3790.89.

LEGRAYE, Michel-P.-M. (18 April 1895), burgerlijk mijnbouwkundig  
ingenieur (M.A. Stanford Univ. California), professor aan de  
Universiteit van Luik, 67, rue Wazon, Luik (1 Februari 1940).  
Privé-tel. (183.11). Postrek. 1216.67.

MARCHAL, Albert-L.-A.-A. (23 April 1879), ingenieur, adviseur  
bij de « Société Générale de Belgique », 46, Groene Jagerlaan,  
Ukkel (3 April 1930). Privé-tel. (43.11.93). Postrek. 7058.98.

ROGER, Emmanuel (24 October 1885), ingenieur (« Institut des  
Industriels du Nord de la France », te Rijssel), ingenieur-adviseur  
van de « Union Minière du Haut-Katanga », 11, Émile Van Bece-  
laerelaan, Watermaal-Boschvoorde (3 April 1930). Privé-tel.  
(48.95.66); bureau (12.31.50). Postrek. van Mevr. Roger 1736.19.

SPORCQ, Pierre (30 Juli 1892), ingenieur in de chemische nijver-  
heden, hoofdingenieur bij de « Société des Mines d'Or de Kilo-  
Moto, 50, Floridalaan, Ukkel (8 October 1946). Privé-tel. (44.44.73);  
bureau (11.64.85). Rek. B.C.B. Brussel 104.11.

generaal TILHO, Jean-A.-M. (1 Mei 1877), lid van de « Académie  
des Sciences de l'Institut de France », « Bureau des Longitudes »,  
en « Académie des Sciences coloniales de Paris », 12, rue Raffet,  
Parijs (XVI<sup>e</sup>) (3 April 1930).

MM. VANDERLINDEN, Raymond-E.-M. (7 décembre 1901), ingénieur principal honoraire au Congo belge, directeur général du Chantier naval et industriel du Congo (Chanic), à Léopoldville. C/O Chanic, 2, place du Luxembourg, Bruxelles (8 octobre 1945).

VENING-MEINESZ, Félix-A. (30 juillet 1887), professeur à l'Université d'Utrecht, directeur en chef de l'Institut Royal Météorologique et Géophysique à De Bilt, 5, Potgieterlaan, Amersfoort, Pays-Bas (3 avril 1930). Tél. : privé (37.00).

WINTERBOTHAM, Harold S. J. L. (brigadier) (5 février 1878), directeur général honoraire de l'« Ordnance Survey », River Cottage, Suttan Courtenay, Burks (Angleterre) (3 avril 1930).

De Heeren VANDERLINDEN, Raymond-E.-M. (7 December 1901), eere-e.a. ingenieur in Belgisch-Congo, directeur-generaal van het « Chantier naval et industriel du Congo (Chanic) », te Leopoldstad. C/O Chanic, 2, Luxemburgplaats, Brussel (8 October 1945).

VENING-MEINESZ, Félix-A. (30 Juli 1887), professor aan de Universiteit van Utrecht, hoofddirecteur van het Koninklijk Meteorologisch en Geophysisch Instituut, te De Bilt, 5, Potgieterlaan, Amersfoort, Nederland (3 April 1930), Privé-tel. (37.00).

WINTERBOTHAM, Harold S. J. L. (5 Februari 1878), (brigadier), eere-directeur-generaal van de « Ordnance Survey », River Cottage, Suttan Courtenay, Burks (Engeland) (3 April 1930).

MEMBRES DÉCÉDÉS  
DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE.

SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Membres titulaires.

MM. CATTIER, Félicien, professeur honoraire à l'Université de Bruxelles, membre du Conseil d'administration de la Fondation universitaire et du Fonds National de la Recherche Scientifique, président du Conseil d'administration de l'Union Minière du Haut-Katanga (6 mars 1929). † le 4 février 1946.

COLLET, Octave, membre de la Société belge d'Etudes coloniales (6 mars 1929). † le 19 avril 1929.

DUPRIEZ, Léon, docteur en droit, professeur à l'Université de Louvain, vice-président du Conseil Colonial (6 mars 1929). † le 22 août 1942.

FRANCK, Louis, docteur en droit, Ministre d'Etat, ancien Ministre des Colonies, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique (6 mars 1929). † le 31 décembre 1937.

GOHR, Albrecht, ancien magistrat au Congo belge, professeur à l'Université de Bruxelles, secrétaire général honoraire du Ministère des Colonies, président du Comité Spécial du Katanga (13 février 1930). † le 7 avril 1936.

le R. P. LOTAR, Léon, missionnaire dominicain, membre du Conseil Colonial (6 mars 1929). † le 6 décembre 1943.

MM. RENKIN, Jules, docteur en droit, Ministre d'Etat, ancien Premier Ministre et ancien Ministre des Colonies, membre de la Chambre des Représentants (6 mars 1929). † le 15 juillet 1934.

ROLIN, Henri, professeur à l'Université de Bruxelles, conseiller à la Cour de cassation, ancien membre du Conseil colonial, membre de l'Académie royale de Belgique (6 mars 1929). † le 13 juin 1946.

RUTTEN, Martin, gouverneur général honoraire du Congo belge, procureur général honoraire près la Cour d'appel d'Elisabethville, ancien membre du Conseil Colonial (6 mars 1929). † le 31 décembre 1944.

SIMAR, Théophile, docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Université coloniale, directeur au Ministère des Colonies (6 mars 1929). † le 7 juillet 1930.

SPEYER, Herbert, docteur en droit, docteur en sciences politiques et administratives, professeur à l'Université de Bruxelles, ancien membre du Conseil Colonial (6 mars 1929). † le 14 mars 1942.

OVERLEDEN LEDEN VAN HET  
KONINKLIJK BELGISCH KOLONIAAL INSTITUUT

**SECTIE VOOR MOREELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN.**

**Gewoon Leden.**

De Heeren CATTIER, Félicien, eere-professor aan de Universiteit van Brussel, lid van den Raad van beheer van de Universitaire Stichting en van het Nationaal Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek, voorzitter van den Raad van beheer van de « Union Minière du Haut-Katanga » (6 Maart 1929). † 4 Februari 1946.

COLLET, Octave, lid van de « Société belge d'Etudes coloniales » (6 Maart 1929). † 19 April 1929.

DUPRIEZ, Léon, doctor in de rechten, professor aan de Universiteit van Leuven, ondervoorzitter van den Kolonialen Raad (6 Maart 1929). † 22 Augustus 1942.

FRANCK, Louis, doctor in de rechten, Minister van State, gewezen Minister van Koloniën, gouverneur van de Nationale Bank van België (6 Maart 1929). † 31 December 1937.

GOHR, Albrecht, gewezen magistraat in Belgisch-Congo, professor aan de Universiteit van Brussel, eere-secretaris-generaal van het Ministerie van Koloniën, voorzitter van het Bijzonder Comité van Katanga (13 Februari 1930). † 7 April 1936.

E. P. LOTAR, Léon, dominicaner missionaris, lid van den Kolonialen Raad (6 Maart 1929). † 6 December 1943.

De Heeren RENKIN, Jules, doctor in de rechten, Minister van State, gewezen Eerste-Minister en gewezen Minister van Koloniën, lid van de Kamer der Volksvertegenwoordigers (6 Maart 1929). † 15 Juli 1934.

ROLIN, Henri, professor aan de Universiteit van Brussel, raadsheer in het Hof van verbreking, gewezen lid van den Kolonialen Raad, lid van de Koninklijke Academie van België (6 Maart 1929). † 13 Juni 1946.

RUTTEN, Martin, eere-gouverneur-generaal van Belgisch-Congo, eere-procureur-generaal bij het Hof van beroep te Elisabethstad, gewezen lid van den Kolonialen Raad (6 Maart 1929). † 31 December 1944.

SIMAR, Théophile, doctor in de letteren en wijsbegeerte, professor aan de Koloniale Hoogeschool, directeur bij het Ministerie van Koloniën (6 Maart 1929). † 7 Juli 1930.

SPEYER, Herbert, doctor in de rechten, doctor in de politieke en administratieve wetenschappen, professor aan de Universiteit van Brussel, gewezen lid van den Kolonialen Raad (6 Maart 1929). † 14 Maart 1942.

M. VANDERVELDE, Emile, docteur en droit, Ministre d'Etat, membre de la Chambre des Représentants (6 mars 1929). † le 27 décembre 1938.

#### Membres associés.

M. BRUNHES, Jean, professeur au Collège de France, Paris (5 février 1930). † le 25 août 1930.

M<sup>re</sup> DE CLERCQ, Auguste, ancien vicaire apostolique du Haut-Kasai, ancien membre du Conseil Colonial (5 février 1930). † le 28 novembre 1939.

MM. LEONARD, Henri, docteur en droit, directeur au Ministère des Colonies (7 janvier 1937) † le 5 avril 1945.

SALKIN, Paul, conseiller près la Cour d'appel d'Elisabethville, (5 février 1930). † le 15 avril 1932.

VAN EERDE, J.-C., directeur de la Section ethnographique de l'Institut Royal Colonial, professeur à l'Université d'Amsterdam (5 février 1930). † le 1<sup>er</sup> avril 1936.

VISCHER, Hanns, secrétaire général de l'Institut International des Langues et des Civilisations africaines, Tykeford Lodge, Newport-Pagnell (Angleterre) (5 février 1930). † le 19 février 1945.

#### SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MEDICALES.

##### Membres titulaires.

MM. le D<sup>r</sup> BRODEN, Alphonse, directeur de l'École de Médecine tropicale (6 mars 1929). † le 10 décembre 1929.

CORNET, Jules, professeur à l'École des Mines et de Métallurgie de Mons (6 mars 1929). † le 17 mai 1929.

DELHAYE, Fernand-L., ingénieur des mines, ingénieur géologue A.I.M., lauréat de l'Académie royale de Belgique et de l'Institut de France (22 janvier 1930). † le 15 décembre 1946.

DROOGMANS, Hubert, licencié en sciences commerciales, conseiller d'Etat honoraire, secrétaire général honoraire du Ministère des Colonies, ancien président du Comité Spécial du Katanga (6 mars 1929). † le 30 août 1938.

FRATEUR, Léopold, docteur en médecine vétérinaire, professeur émérite de l'Université de Louvain (20 février 1939). † le 15 mars 1946.

LEPLAE, Edmond, ingénieur agricole, candidat en philosophie et lettres, professeur à l'Université de Louvain, directeur général honoraire au Ministère des Colonies (6 mars 1929). † le 2 février 1941.

De Heer VANDERVELDE, Emile, doctor in de rechten, Minister van State, lid van de Kamer der Volksvertegenwoordigers (6 Maart 1929). † 27 December 1938.

#### **Buitengewoon Leden.**

De Heer BRUNHES, Jean, professor aan het « Collège de France », Parijs (5 Februari 1930). † 25 Augustus 1930.

M<sup>re</sup> DE CLERCQ, Auguste, gewezen apostolisch vicaris van Opper-Kasai, gewezen lid van den Kolonialen Raad (5 Februari 1930). † 28 November 1939.

De Heeren LÉONARD, Henri, doctor in de rechten, directeur bij het Ministerie van Koloniën (7 Januari 1937). † 5 April 1945.

SALKIN, Paul, raadsheer in het Hof van beroep van Elisabethstad, (5 Februari 1930). † 15 April 1932.

VAN EERDE, J.-C., directeur van de ethnografische sectie van het Koninklijk Koloniaal Instituut, professor aan de Universiteit van Amsterdam (5 Februari 1930). † 1 April 1936.

VISCHER, Hanns, secretaris-generaal van het « Institut International des Langues et des Civilisations Africaines, Tykeford Lodge, Newport-Pagnell (Engeland) (5 Februari 1930). † 19 Februari 1945.

#### **SECTIE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN.**

##### **Gewoon Leden.**

De Heeren D<sup>r</sup> BRODEN, Alphonse, directeur van de School voor Tropische Geneeskunde (6 Maart 1929). † 10 December 1929.

CORNET, Jules, professor aan de « Ecole des Mines et de Métallurgie de Mons » (6 Maart 1929). † 17 Mei 1929.

DELHAYE, Fernand-L., mijnbouwkundig ingenieur, aardkundig ingenieur A.I.M., laureaat van de Koninklijke Academie van België en van het « Institut de France » (22 Januari 1930). † 15 December 1946.

DROOGMANS, Hubert, licentiaat in de handelswetenschappen, eere-Staatsraad, eere-secretaris-generaal van het Ministerie van Koloniën, gewezen voorzitter van het Bijzonder Comité van Katanga (6 Maart 1929). † 30 Augustus 1938.

FRATEUR, Léopold, doctor in de veeartsenijkunde, professor emeritus aan de Universiteit van Leuven (20 Februari 1939). † 15 Maart 1946.

LEPLAE, Edmond, landbouwingenieur, candidaat in de letteren en wijsbegeerte, professor aan de Universiteit van Leuven, eere-directeur-generaal bij het Ministerie van Koloniën (6 Maart 1929). † 2 Februari 1941.



MM. PIERAERTS, Joseph, ingénieur agronome, ingénieur brasseur, candidat en Sciences naturelles, expert-chimiste, directeur du Laboratoire de recherches chimiques et onialogiques de Tervueren (6 mars 1929). † le 15 janvier 1931.

le chanoine SALEE, Achille, professeur à l'Université de Louvain (6 mars 1929). † le 13 mars 1932.

le R. P. VANDERYST, Hyacinthe, ingénieur agronome, docteur en philosophie thomiste, missionnaire de la Compagnie de Jésus (6 mars 1929). † le 14 novembre 1934.

#### Membres associés.

MM. LECOMTE, Henri, professeur honoraire au Muséum d'Histoire naturelle, membre de l'Académie des Sciences de Paris (22 janvier 1930). † le 12 juin 1934.

SHALER, Millard King, ingénieur géologue, représentant de la C. R. B. Educational Foundation, Inc. (22 janvier 1930). † le 11 décembre 1942.

THEILER, A., professeur, P.O. Onderstepoort, Pretoria, Afrique du Sud (22 janvier 1930). † le 24 juillet 1936.

le D<sup>r</sup> TROLLI, Giovanni, médecin en chef honoraire au Congo belge, directeur du Fonds Reine Elisabeth pour l'assistance médicale aux indigènes (Foréami) (22 janvier 1930). † le 8 février 1942.

le D<sup>r</sup> VAN DEN BRANDEN, Jean, ancien médecin-inspecteur des laboratoires au Congo belge, professeur à l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », directeur du Laboratoire central de l'Administration de l'Hygiène (22 janvier 1930). † le 6 avril 1942.

#### SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES.

##### Membres titulaires.

MM. GEVAERT, Eugène, ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées, ingénieur électricien, directeur général honoraire des Ponts et Chaussées (6 juillet 1929). † le 28 septembre 1941.

le colonel LIEBRECHTS (Baron Charles), conseiller d'Etat honoraire, président de l'Association pour le perfectionnement du matériel colonial (6 mars 1929). † le 14 juillet 1938.

PHILIPPSON, Maurice, docteur en sciences naturelles, docteur spécial en sciences physiologiques, professeur honoraire à l'Université de Bruxelles (6 juillet 1929). † le 22 décembre 1938.

De Heeren PIÉRAERTS, Joseph, landbouwkundig ingenieur, ingenieur brouwer, candidaat in de natuurkundige wetenschappen, deskundig scheikundige, directeur van het Laboratorium voor Scheikundige en Oniologische Onderzoekingen te Tervuren (6 Maart 1929). † 15 Januari 1931.

kannunnik SALEE, Achille, professor aan de Universiteit van Leuven (6 Maart 1929). † 13 Maart 1932.

E. P. VANDERYST, Hyacinthe, landbouwkundige ingenieur, doctor in de thomische wijsbegeerte, missionaris van het Gezelschap Jezu (6 Maart 1929). † 14 November 1934.

#### Buitengewoon Leden.

De Heeren LECOMTE, Henri, eere-professor aan het Natuurhistorisch Museum, lid van de « Académie des Sciences de Paris » (22 Januari 1930). † 12 Juni 1934.

SHALER, Millard King, aardkundig ingenieur, vertegenwoordiger van de « C. R. B. Educational Foundation Inc. » (22 Januari 1930). † 11 December 1942.

THEILER, A., professor, P.O. Onderstepoort, Pretoria, Zuid-Afrika (22 Januari 1930). † 24 Juli 1936.

D<sup>r</sup> TROLLI, Giovanni, eere-hoofdgeneesheer in Belgisch-Congo, directeur van het Koningin Elisabethfonds voor geneeskundige hulp aan de Inlanders (Foreami) (22 Januari 1930). † 8 Februari 1942.

D<sup>r</sup> VAN DEN BRANDEN, Jean, gewezen geneesheer-inspecteur van de laboratoria in Belgisch-Congo, professor aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold », directeur van het Centraal Laboratorium van het Bestuur van Volksgezondheid (22 Januari 1930). † 6 April 1942.

#### SECTIE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN.

##### Gewoon Leden.

De Heeren GEVAERT, Eugène, eere-ingenieur van Bruggen en Wegen, electrotechnisch ingenieur, eere-directeur-generaal van Bruggen en Wegen (6 Juli 1929). † 28 September 1941.

kolonel LIEBRECHTS (Baron Charles), eere-Staatsraadsheer, voorzitter van de « Association pour le perfectionnement du matériel colonial » (6 Maart 1929). † 14 Juli 1938.

PHILIPPSON, Maurice, doctor in de natuurkundige wetenschappen, speciaal doctor in de physiologische wetenschappen, eere-professor aan de Universiteit van Brussel (6 Juli 1929). † 22 December 1938.

**Membres associés.**

MM. BRAILLARD, R., ingénieur-conseil, président de la Commission technique de l'Union internationale de Radio-diffusion (3 avril 1930). † le 27 octobre 1945.

HANSSENS, Emmanuel-J.-A.-M.-H., ingénieur civil des mines (U.I.Lv), ingénieur des constructions navales (A.I.G.), professeur à l'Université de Louvain (12 mai 1942). † le 16 août 1946.

le général de division PERRIER, Georges, membre de l'Institut de France et du Bureau des Longitudes, secrétaire de l'Association internationale de Géodésie (3 avril 1930). † le 16 février 1946.

ROUSSILHE, Henri-C.-C., ingénieur hydrographe en chef de 1<sup>re</sup> classe de la marine française (en retraite), professeur titulaire de la chaire de photogrammétrie au Conservatoire national des Arts et Métiers (3 avril 1930). † le 11 mai 1945.

WIENER, Lionel, ingénieur civil, professeur à l'Université de Bruxelles (3 avril 1930). † le 5 septembre 1940.

**Buitengewoon Leden.**

De Heeren BRAILLARD, R., ingénieur-adviseur, voorzitter van de « Commission technique de l'Union internationale de Radio-diffusion (3 April 1930). † 27 October 1945.

HANSSENS, Emmanuel-J.-A.-M.-H., burgerlijk mijnbouwkundig ingénieur (U.I.Lv), ingénieur der scheepstimmerwerven (A.I.G.), professor aan de Universiteit te Leuven (12 Mei 1942). † 16 Augustus 1946.

divisiegeneraal PERRIER, Georges, lid van het « Institut de France » en van het « Bureau des Longitudes », secretaris van de « Association internationale de Géodésie » (3 April 1930). † 16 Februari 1946.

ROUSSILHE, Henri-C.-C., rustend hoofdingenieur-hydrograaf van 1<sup>o</sup> klas bij de Fransche marine, professor titularis van de leerstoel van fotogrammetrie aan het « Conservatoire national des Arts et Métiers » (3 April 1930). † 11 Mei 1945.

WIENER, Lionel, burgerlijk ingénieur, professor aan de Universiteit van Brussel (3 April 1930). † 5 September 1940.

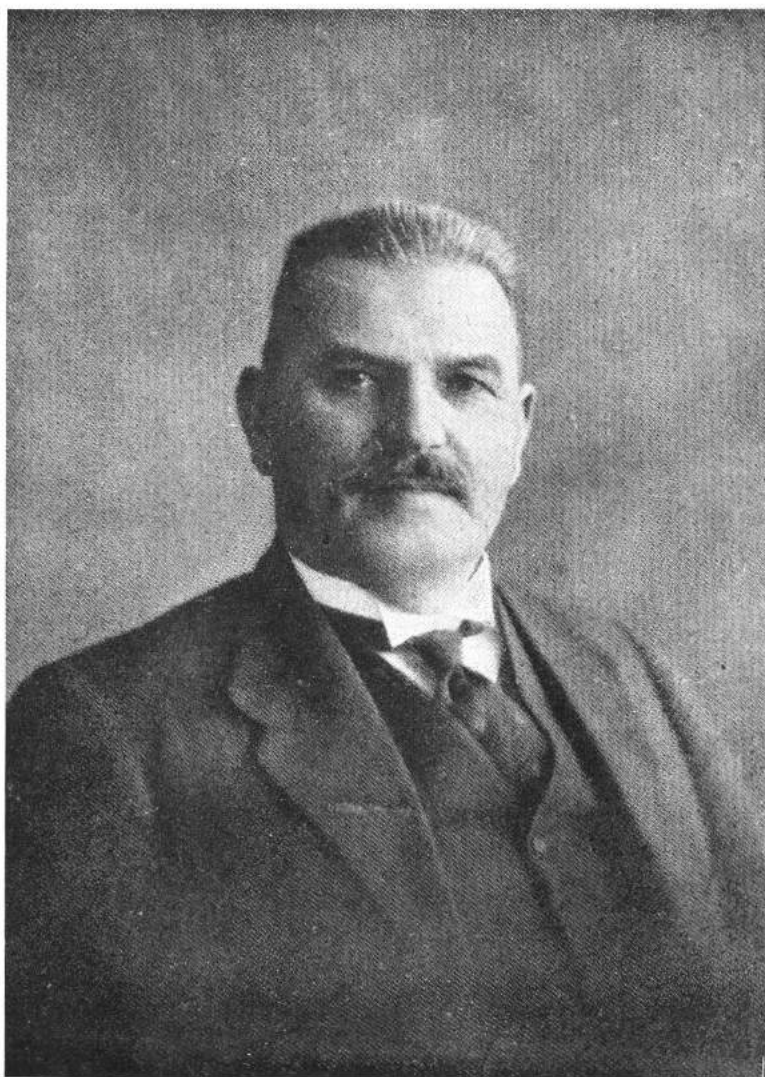
**COMPTE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1945.  
REKENING DER ONTVANGSTEN EN DER UITGAVEN VAN HET BOEKJAAR 1945.**

RECETTES. — ONTVANGSTEN.		DEPENSES. — UITGAVEN.	
Solde à reporter de l'exercice 1944. — Saldo van het dienstjaar 1943 .....	fr. 100.676,19	Dépenses de personnel. —	
Intérêts en banque. — Bankinteressen .....	8.105,84	Personeelsuitgaven .....	fr. 109.014,00
Intérêts du portefeuille. — Interesten van de portefeuille .....	500,00	Dépenses de matériel. —	
Subside du Ministère des Colonies. — Toelage van het Ministerie van Koloniën ...	450.000,00	Materieeluitgaven .....	15.438,25
Produit de la vente du <i>Bulletin</i> et des <i>Mémoires</i> . — Opbrengst van den verkoop van het <i>Bulletijn</i> en de <i>Verhandelingen</i> .....	25.580,60	Dépenses diverses et frais généraux. — Allerhande uitgaven en algemeene kosten.	315.531,28
Prix triennal de littérature coloniale. — Driejaarlijkse Prijs voor koloniale letterkunde .....	5.000,00		<hr/>
Divers. — Varia .....	20.000,00	Prix triennal de littérature coloniale. — Driejaarlijkse Prijs voor koloniale letterkunde .....	5.000,00
	<hr/>	Solde à reporter au 31 décembre 1945. — Op 31 December 1945 over te dragen saldo ...	164.879,10
	Fr. 609.862,63		<hr/>
			Fr. 609.862,63

NOTICES NÉCROLOGIQUES



NECROLOGISCHE NOTA'S



**Sir Arnold THEILER**

---

## SIR ARNOLD THEILER.

(26 mars 1867-24 juillet 1936.)

Arnold Theiler était né en Suisse.

Arrivé en Afrique du Sud, en 1891, comme jeune vétérinaire, sans aucune préparation spéciale; ayant commencé sa première éducation de laboratoire sous la direction d'un autre illustre savant, le D<sup>r</sup> Bordet, lors de la mission de celui-ci en Afrique du Sud, il est devenu peu à peu, grâce à sa ténacité et surtout à son génie, un des plus grands savants du monde. Ironie du sort, très instructive : ayant perdu un bras dans un accident de ferme, dès son arrivée en Afrique du Sud, Theiler est devenu un des plus fins microscopistes et a fait des découvertes microscopiques des plus intéressantes, des plus sensationnelles et des plus utiles. Les protozoaires découverts par lui et appelés de son nom sont nombreux. La médecine vétérinaire tropicale moderne est en grande partie la création de Theiler.

Clinicien, bactériologiste, protozoologiste, helminthologiste, anatomo-pathologiste, botaniste, etc., organisateur et animateur de premier ordre, Theiler frappe surtout par son esprit original, brillant, pénétrant, prompt à l'analyse et à une critique judicieuse. En l'accompagnant dans ses tournées d'inspection des divers services du laboratoire et en l'écoutant émettre des idées concernant les questions scientifiques les plus variées, on pensait aux philosophes de l'antiquité, qui jetaient des idées philosophiques en se promenant avec leurs élèves et en causant avec eux.

Avec sa mort prend fin toute une époque de l'histoire de la science vétérinaire. A son arrivée en Afrique du Sud la science vétérinaire tropicale n'était pas encore née.

C'est surtout lui qui a développé peu à peu cette branche et y a mis de l'ordre. Avant sa mort la plupart des problèmes rencontrés ou formulés par lui avaient été résolus.

Ses publications embrassent presque toutes les sections de la science vétérinaire. D'abord il a étudié les diverses épizooties qui sévissaient en Afrique du Sud : la peste bovine, la peste



du cheval (*horse sickness*), le Nagana, la piroplasmose équine et autres. Puis, après la guerre des Boers, il a installé le laboratoire d'Onderstepoort (près de Prétoria), où, dans une série de rapports annuels (de 1903 à 1910), il a fait preuve d'une capacité extraordinaire de travail et d'un esprit pénétrant dans tous les domaines des problèmes vétérinaires de l'Afrique du Sud.

A partir de 1911 le laboratoire d'Onderstepoort prit un grand essor sous la direction de son dynamique chef. Une école vétérinaire y fut annexée et une série de grands travaux continuèrent à paraître jusqu'à la retraite de Theiler en 1927.

Mais même après cela il n'a cessé de travailler : à Londres et en Suisse, en ajoutant une contribution monumentale à l'étude du groupe si obscur des maladies ostéodystrophiques.

Theiler décéda subitement à Londres, en pleine activité, lors du Congrès international de Microbiologie de 1936, à la veille d'une séance qu'il devait présider.

J. SCHWETZ.

25 février 1947.

---

#### PUBLICATIONS.

La plupart des travaux de THEILER se trouvent dans les deux périodiques annuels suivants :

- I. — *Reports of the Government Veterinary Bacteriologist of the Transvaal* : 1. 1903-4; 2. 1904-5; 3. 1905-6; 4. 1906-7; 5. 1907-8; 6. 1908-9; 7. 1909-10.
  - II. — *Reports of the Director of Veterinary Education and Research* : 1. 1911; 2. 1912; 3 et 4. 1915; 5 et 6. 1918; 7 et 8. 1918; 9 et 10. 1923; 11 et 12, a, 1926, b, 1927; 13 et 14. 1928.
-



**Herbert SPEYER**

## HERBERT SPEYER.

(7 août 1870-14 mars 1942.)

Speyer avait la passion de la chose publique; toute sa vie il s'y consacra avec une sincérité, un désintéressement, une ardeur, une opiniâtreté qu'on ne peut qu'admirer. Il était né dans l'opulence. Il aurait pu mener une vie facile, se complaire dans les plaisirs que l'ordre social de son temps offrait aux gens fortunés. Au lieu de cela, il travailla, s'adonna à l'étude, chercha à servir le Pays dans ses grandes institutions; il favorisa le développement des sciences, se dépensa pour les nobles causes; pratiqua largement la charité et la bienfaisance. Il fut professeur, membre de plusieurs sociétés savantes : de l'Institut Colonial International, de notre Institut, de l'Institut International de Droit public. Il fut du Conseil Colonial et du Sénat. Dans chacun de ces domaines il fut ce que j'ai dit plus haut, sincère, désintéressé, actif, payant de sa fortune et de sa personne, marquant ses interventions de son talent, qui était réel, — il avait, notamment, le don de la clarté, — et de son érudition, qu'il avait très étendue.

Il s'appliqua aussi à la formation de son caractère. Il se voulait fort, énergique, persévérant, — et c'est à cet effet, sans nul doute, qu'il pratiqua avec assiduité les deux sports les plus éducatifs si l'on peut dire : l'équitation et l'alpinisme. Il fit les ascensions les plus audacieuses et prit rang parmi les clubs alpins réservés aux auteurs de grandes performances.

Dès 1907, il fut appelé à participer à l'enseignement de l'Université Libre de Bruxelles. Pendant de nombreuses années, il professa à son école de Droit et à son école des Sciences politiques et administratives des cours se rapportant à ses spécialités : le droit pénal et la procédure pénale, le droit colonial, le droit public. Il y avait acquis une réelle maîtrise. Il publia de nombreux articles et plusieurs ouvrages qui font autorité.

Il avait particulièrement approfondi le droit public; aussi, lorsque la crise de l'État se manifesta au cours des années qui

précédèrent la guerre, il intervint avec bonheur dans les discussions sur la réforme de nos institutions politiques, et cela nous valut son beau livre : *La Réforme de l'État* (1). Il est agréable de rappeler qu'une des réformes qu'il préconisa était l'institution, au sein du Parlement, ou à côté du Parlement, de conseils consultatifs copiés sur le modèle du Conseil Colonial. Il est vrai qu'en cela il était guidé par un amour de père; car, comme nous le verrons dans un instant, il s'attribuait volontiers la qualité de père putatif de larges portions de la Charte Coloniale et notamment des dispositions organiques du Conseil Colonial.

Attaché aux formules du parlementarisme traditionnel à la mode anglaise, — Speyer avait, par son éducation, ses relations de famille, une tournure d'esprit très britannique, — notre ancien collègue ne pouvait pas ne pas s'insurger contre certaines tendances de l'époque et qui visaient à reconstituer des formes de gouvernement d'un autre âge. Le corporatisme, pour l'appeler par son nom, devint, on pourrait dire, son ennemi personnel, et ce fut l'occasion d'une lutte, d'ailleurs courtoise, mais serrée, entre Speyer et Charles Anciaux. Ce dernier s'était fait, avec talent, le défenseur du corporatisme envisagé aussi bien comme solution politique que comme solution économique aux problèmes du moment. M. Anciaux avait consacré à ce sujet de nombreux articles dans sa revue *L'Ordre Corporatif*. Il en avait fait la matière aussi d'un livre : *L'État Corporatif*.

Speyer opposa à ses idées, considérées en ordre principal du point de vue politique, un ouvrage d'une puissante dialectique : *Corporatisme ou Parlementarisme* (2). Il y reprit un certain nombre des idées qu'il avait déjà développées dans son livre sur *La Réforme de l'État*. Il poussa à fond l'étude de la création de conseils consultatifs sur le modèle du Conseil Colonial, adjoint au Parlement, pour le dégorger, si l'on peut dire, et alléger sa tâche de législateur.

Speyer tenait particulièrement à cette réforme et, pour en faciliter la réalisation, il formula dans tous ses détails un projet d'arrêté royal créant la nouvelle institution. On ne s'y est pas attardé jusqu'à présent; mais le moment viendra peut-être où

---

(1) Bruylant, 1927.

(2) Bruylant, 1935.

il faudra reprendre la suggestion de Speyer, car elle a pour elle de réels avantages.

Les questions coloniales attirèrent notre ancien-collègue au moins autant que les questions de droit public. Ici encore on retrouve ses attaches avec l'Angleterre. Sans doute ne fut-il jamais qu'un colonial de cabinet; mais avec quelle pénétration de pensées, quelle acuité sut-il traiter bien des problèmes coloniaux!

C'est par un ouvrage sur le système d'administration de l'Empire colonial britannique : *La Constitution juridique de l'Empire Colonial Britannique*, qu'il attira l'attention du public averti sur sa compétence coloniale. L'ouvrage est en effet d'une documentation précieuse. Il permettait, à une époque où ces matières étaient encore peu connues, de se faire une idée exacte et claire sur l'évolution des problèmes administratifs, juridiques et sociaux se posant dans l'immense Empire britannique. Cet ouvrage lui valut l'entrée dans l'Institut Colonial International.

Il resta jusqu'à la fin de sa vie également très attaché à cette Institution. Il en suivait les travaux avec une assiduité exemplaire; il assista à presque toutes ses sessions; il y présenta plusieurs fois des rapports et participa à toutes les discussions importantes.

Speyer était déjà de l'Institut Colonial International à l'époque où les grands champions des libertés du commerce et du travail, les Thys, les Van Maldeghem, les Diderich, les Chailley, y militaient en faveur de ces libertés. Sa nature généreuse devait nécessairement le pousser dans le sillage de ces coloniaux, l'associer à leurs campagnes. Aussi, quand surgirent en Belgique les mouvements de protestation contre la politique de l'État Indépendant du Congo, que j'ai évoqués dans ma notice sur notre autre regretté collègue, M. Cattier, se joignit-il aux chefs de ces mouvements avec la fougue qu'il apportait dans la défense de ses idées.

Il exerça une réelle influence sur l'évolution des événements de l'époque. Lié étroitement d'amitié avec M. Hymans, le jeune chef de la gauche libérale à la Chambre des Représentants, il le documenta sur les affaires de l'État du Congo en vue des débats qui se déroulèrent au Parlement sur ces questions. On se rappelle notamment les interventions du leader libéral dans les discussions que la Chambre des Représentants consacra au

Rapport de la Commission d'Enquête, au projet de Traité de reprise, et d'une façon générale, à la situation de l'État Indépendant agonisant. Ces interventions eurent un profond retentissement dans le pays; elles contribuèrent au vote des ordres du jour qui décidèrent de la reprise du Congo et de la transformation de son régime.

Après le vote de l'ordre du jour voté par la Chambre des Représentants, le 14 décembre 1906 (cet ordre du jour célèbre marquant le désir de la Chambre d'« être saisie dans le plus bref délai possible de la question de la reprise du Congo, conformément à l'intention exprimée par le Gouvernement »), le Gouvernement soumit au Parlement un projet de loi réglant la façon d'administrer la future Colonie belge. Ce projet de loi fut renvoyé à l'examen d'une Commission spéciale. Celle-ci y consacra de nombreuses séances et mit sur pied le projet de loi définitif sur l'organisation de la Colonie.

Le zèle de Speyer pour faire aboutir en ce domaine les idées qui lui étaient chères se dépensa alors largement. Il ne faisait pas partie de la Commission, car elle ne comprenait que des parlementaires, et Speyer n'en était pas encore; mais il avait dans la place de nombreux amis et c'est par leur intermédiaire qu'il exerça son action. Ce n'est pas sans raison qu'il se vantait avec une certaine satisfaction d'avoir été à l'origine de plusieurs des dispositions de la Charte, notamment des dispositions humanitaires et des dispositions organisant les pouvoirs, spécialement le Conseil Colonial <sup>(1)</sup>.

L'esprit qui soufflait alors dans le monde politique n'était pas précisément celui d'une confiance sans bornes en la personne du Grand Roi qui avait cependant donné tant de preuves de son génie et de son amour du pays. La Charte porte la trace de cet état d'esprit. Il faut le dire, pour être objectif et sincère, c'était aussi celui de Speyer. On retrouvait par là en lui la mentalité et la formation intellectuelle des tenants du libéralisme politique et confessionnel, méfiant par définition de toutes les formes autocratiques du pouvoir.

Cet état d'esprit, Speyer ne l'abandonna pas en entrant au Conseil Colonial, une fois la reprise effectuée et la Charte Coloniale mise en application. Il avait sa place marquée dans le nouvel organisme; la Ghambre des Représentants le choisit

---

(1) Cfr. A.-J. WAUTERS, *Histoire politique du Congo belge*, p. 353.

comme un de ses mandataires pour y siéger. Speyer joua au Conseil Colonial un rôle actif; là encore il mettait dans l'accomplissement de sa mission la conscience un peu scrupuleuse qu'il manifestait dans toutes ses activités. La tâche du Gouvernement colonial à cette époque était de jeter les bases d'un nouvel ordre colonial. Il y fallait une certaine souplesse; il fallait ménager certaines transitions; trouver les formules adaptées à la fois à l'évolution souhaitée et à la permanence de certains intérêts. Le Ministre des Colonies d'alors, M. Renkin, y mettait toute sa puissante intelligence et son haut sens de l'État; mais son action n'était pas toujours appréciée à sa valeur; il y avait des impatients, et j'ai déjà assez indiqué la nature de mon héros pour ne pas vous étonner en vous disant que son caractère généreux, un tantinet impulsif, le rangeait dans cette catégorie. Aussi, suscita-t-il parfois au Conseil Colonial d'après débats. Speyer s'était fait une sorte de chef de l'opposition de Sa Majesté et, dans l'accomplissement de cette mission, il formulait plus de critiques qu'il ne manifestait de satisfactions. Le chef du Département ripostait avec une dialectique serrée, mais non sans une vigueur parfois acérée. Au fond, ces débats étaient utiles; ils mettaient le pouvoir en garde contre des solutions insuffisamment mûries et l'obligeaient, s'il avait été tenté de l'oublier, à tenir compte de l'atmosphère du moment.

Speyer ne resta pas longtemps au Conseil Colonial; en 1912, il se présenta au suffrage des électeurs du Luxembourg. Ils l'envoyèrent au Sénat. Ce théâtre d'action était, mieux encore que le Conseil Colonial, à la mesure des talents et de la science de Speyer. Il pouvait s'y mouvoir plus à l'aise, parce que le Parlement est essentiellement le centre de la vie politique de la Nation, et Speyer était, dans toute la force du terme, *homo politicus*. Il le fut de la grande manière. Il n'y eut pas de débat important auquel il ne prit part <sup>(1)</sup> et ce fut toujours pour traiter du sujet du point de vue des principes supérieurs et de la doctrine. On retrouve en effet dans ses discours la moelle substantielle de ses études et de ses ouvrages sur le droit public et de ses connaissances en matière coloniale.

Speyer ne réussit cependant pas dans la politique. Que lui manqua-t-il à cet égard? A mon sens, certaines de ces façons

---

(1) Voir en annexe la nomenclature des principaux débats auxquels SPEYER prit part au Sénat.

d'être qui plaisent aux électeurs, surtout aux électeurs des campagnes. Ils apprécient plus les qualités qui mettent l'élu à leur niveau et à leur service que les qualités de savoir, d'intelligence et d'indépendance. Speyer fut réélu trois fois, mais à la quatrième fois, il échoua au scrutin. Cet échec, à mon sens, ne le diminue pas, car, je le répète, il fut dû surtout à l'indépendance que Speyer entendait conserver envers tous et chacun, même vis-à-vis de ses électeurs.

Dès lors, Speyer revint à ses premières amours. Vers le temps où il dut abandonner le Sénat, notre Institut fut créé. Le Roi songea, avec raison, à y envoyer Speyer, pour y siéger en qualité de membre effectif. Il fut un membre très assidu aux séances de l'Institut, tout au moins pendant de nombreuses années, et prit part à presque tous les débats.

L'organisation des pouvoirs dans la Colonie continuait à le préoccuper. Il avait constaté que le contrôle des Affaires coloniales par le Parlement laissait à désirer. A cet égard, la Charte n'avait pas eu toute l'efficacité qu'on en avait espéré. Speyer se demanda si l'on ne pourrait remédier à cette situation en s'inspirant des méthodes employées à l'endroit des territoires sous mandat. La Commission des Mandats, en examinant, avec l'attention et le fair-play bien connus de ceux qui ont participé à son action, les rapports que les puissances mandataires avaient l'obligation de lui présenter une fois par an, obtenait des résultats heureux. Grâce à cette procédure, les Gouvernements mandataires étaient tenus en haleine; ils pouvaient expliquer leur politique, dissiper la suspicion répandue facilement sur l'action des puissances coloniales, redresser éventuellement des erreurs et s'adapter aux suggestions qui leur étaient faites du dehors. Speyer pensait qu'une pratique semblable, organisée dans le cadre de la souveraineté belge, rendrait les mêmes services à notre Colonie. Il fit de cette matière l'objet d'une étude qu'il présenta à la Classe des Sciences morales et politiques de l'Institut.

Comme on le sait, aux termes de l'article 37 de la Charte Coloniale, chaque année, avant la fin du mois d'octobre, il est présenté aux Chambres, au nom du Roi, un rapport sur l'administration du Congo. Par cette disposition, on avait voulu fournir au Parlement un moyen de contrôle efficace sur l'administration de notre Colonie. En fait, le rapport, généralement massif n'est guère consulté par les parlementaires; on n'a



pas souvenance qu'il ait jamais fait l'objet au Parlement du moindre débat. Pour parer à cette carence, Speyer suggéra de confier au Conseil Colonial, lequel agirait comme la Commission des Mandats, le soin d'examiner le rapport annuel, de formuler à son sujet telles observations utiles et de n'envoyer le rapport aux Chambres qu'avec ses observations.

M. Crockaert, pendant son court passage aux Colonies, trouva cette solution heureuse et voulut en faire l'application. Il fit prendre par le Roi un arrêté (arrêté du 19 mars 1932) disant : « Le Conseil délibérera sur les questions qui font l'objet des différents chapitres du rapport concernant l'administration de la Colonie, présenté aux Chambres par application de l'article 37 de la loi sur le Gouvernement du Congo belge » (1).

Il s'agissait du rapport de 1930. Le Conseil l'examina avec beaucoup d'attention. Mais ses conclusions ne peuvent être transmises aux Chambres; M. Crockaert avait quitté le Ministère des Colonies avant la fin de la procédure et son successeur ne la poussa pas plus loin. L'expérience, encore qu'elle eût donné des résultats prometteurs, ne fut pas reprise les années suivantes. On peut le regretter. L'idée de Speyer contient en germe une amélioration certaine de notre organisation coloniale et beaucoup de bons esprits souhaiteraient qu'elle fût tentée à nouveau. L'évolution des problèmes coloniaux, la nécessité plus grande que jamais pour les gouvernements coloniaux de pratiquer une politique les mettant à l'abri de tout reproche l'imposeront peut-être à ceux qui ont en charge le destin de notre Colonie.

Speyer ne se contentait pas de promouvoir le progrès colonial par ses propres études. Il entendait aussi le provoquer par les études des autres. A cet effet, il utilisa une partie de la fortune que lui laissa son oncle Cassel à fonder au sein de l'Université de Bruxelles une sorte de séminaire colonial. Le Fonds constitué dans ce but doit servir, d'une part, à développer l'étude de certaines branches de la colonisation et, d'autre part, à financer des voyages d'études à accomplir par de jeunes savants belges, soit au Congo, soit dans les colonies étrangères. La nouvelle institution a déjà rendu de grands

(1) *Compte rendu analytique des séances du Conseil Colonial, 1932*, pp. 29-515.

services à la science coloniale; elle perpétuera, au sein de l'Université Libre, le souvenir de son fondateur.

Dans les dernières années de son existence, Speyer parut perdre de l'entrain qui l'avait toujours marquée. On le voyait moins dans les réunions; ses absences du pays se faisaient plus fréquentes; on eût dit qu'il s'effaçait. Était-ce déjà les effets de la maladie qui devait l'emporter? Était-ce lassitude? Était-ce peut-être la conséquence de quelques déceptions qu'il avait éprouvées du côté de la politique? Était-ce l'appréhension des événements graves et qu'il sentait venir?

Il continuait cependant avec beaucoup de dévouement son activité charitable; les occasions de faire du bien et de secourir les misères humaines se faisaient d'ailleurs de plus en plus nombreuses. La persécution organisée par le régime naziste contre les juifs créait des situations souvent tragiques dans bien des milieux. Speyer, qui avait un haut sens de la solidarité raciale, se dépensait en personne et en argent à les aplanir. On ne pourra jamais dire assez quelle abnégation et quelle charité il montra dans ces circonstances et combien de malheureux il sauva des pires périls.

Lorsque la catastrophe s'abattit sur notre pays, Speyer quitta la Belgique et se réfugia à Londres. La plus élémentaire prudence le lui imposait. Déjà pendant l'autre guerre, il avait eu des difficultés avec l'occupant, car, en parfait patriote, il fit preuve devant l'ennemi d'une grande indépendance. Au surplus, sa qualité de personnage marquant de la communauté juive de Belgique l'aurait désigné pour être parmi les premières victimes de l'odieuse politique antisémite du nazisme.

A Londres, il retrouva une partie notable de sa famille et de la famille de sa femme. Je n'ai pu apprendre à quelle activité spéciale il s'y livra; mais je suis persuadé que, là aussi, il s'employa de son mieux à servir le pays et à soulager les malheureux.

La nouvelle de sa mort (le 14.III.1942) fut reçue ici avec une douloureuse surprise par les amis qui lui étaient restés fidèles, et je m'honore d'en avoir été. Comment mourut-il? Ses derniers moments, les passa-t-il rasséréné sur l'avenir du monde ou dans l'angoisse sur son destin? S'éteignit-il dans la solitude ou entouré d'amis? Cela aussi, je l'ignore; mais s'il se vit mourir et si, à ce moment, il passa en revue son existence, il eut le droit de se rendre à lui-même le témoignage que sa vie

fut méritoire et utile aux pays, aux hommes, à la science. En tout cas, je souhaite que ceux qui liront ces quelques pages accordent à sa mémoire un souvenir pieux et reconnaissant.

O. LOUWERS.

8 mai 1947.

#### **SPEYER, Herbert.**

Né à Londres le 7 octobre 1870.

Mort à Londres le 14 mars 1942.

Chargé de cours à l'U.L.B. le 13 juillet 1907.

Professeur extraordinaire le 24 juillet 1909.

Professeur ordinaire à l'École des Sciences politiques et sociales à la Faculté de Droit et à l'École des Sciences criminologiques.

Membre permanent du Conseil d'Administration.

M. SPEYER a fait ses études à l'Université de Bruxelles.

Docteur en Droit et en Sciences politiques et administratives; membre de l'Institut Colonial International; membre effectif de l'Institut Royal Colonial Belge.

Il faisait à l'Université un cours de législation criminelle comparée et sur des questions de science politique et de droit public comparé (Faculté de Droit).

A l'École des Sciences criminologiques il enseignait la procédure pénale comparée.

A l'École des Sciences politiques et sociales il donnait le cours de politique coloniale comparée, de science politique et de droit public comparé, de questions de science politique.

Ancien membre du Conseil Colonial.

Ancien sénateur du Luxembourg, de 1912 à 1925.

Il a collaboré à : la *Revue de Belgique*; *Revue de Droit international*; *Journal of the Society of comparative legislation*; *Revue politique et parlementaire*; *Law Quarterly Review*.

---

#### **BIBLIOGRAPHIE.**

*Les vices de notre procédure en Cour d'assises*, Bruxelles, 1898 (thèse présentée à la Faculté de Droit pour l'obtention du grade de Docteur spécial).

Le « criminal evidence act » de 1898 (extrait de la *Revue de Droit international et de Législation comparée*, 2<sup>e</sup> série, t. I, 1899).

La réforme de l'information préparatoire dans la législation belge (extrait de *ibidem*, 2<sup>e</sup> série, t. I, 1899).

Le droit pénal anglo-indien (extrait de la *Revue de l'Université*, t. V, 1899-1900, avril).

- La réforme de la juridiction militaire en Belgique (extrait de la *Revue politique et parlementaire*, n° 68, t. XXIII, 10 février 1900, 7<sup>e</sup> année).
- La fédération australienne (*Revue de l'Université*, 1900-1901).
- Les projets de réforme de l'information préparatoire en Belgique (extrait de la *Revue de Droit international et de Législation comparée*, 2<sup>e</sup> série, t. IV, 1902, 34<sup>e</sup> année).
- Comment nous gouvernerons le Congo (*Revue de Belgique*, 1902, pp. 130-179).
- L'Empire britannique et la politique fiscale de M. Chamberlain (*Revue de l'Université*, 1903-1904).
- La constitution juridique de l'Empire colonial britannique*, Paris, Rousseau, 1906.
- Du rôle de l'Angleterre dans l'évolution générale de la procédure pénale (leçon d'ouverture du cours de législation criminelle comparée, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1906).
- Comment nous gouvernons le Congo*. Étude critique du projet de loi coloniale organique suivie du texte proposé par le Gouvernement, Bruxelles, 1907.
- Essai d'un projet de Charte coloniale. II : De la compétence territoriale des tribunaux coloniaux (extrait de la *Revue de l'Université*, novembre 1906-1907, mars-avril 1907).
- Le jury à Rome et en Angleterre*, London, 1904 (reprinted by permission from the *Law Quarterly Review*, October 1904).
- Rapport sur la situation de l'enseignement primaire*, présenté à la Ligue de l'Enseignement, 25 avril 1907.
- Les amendements à la loi coloniale (*Revue de l'Université*, 1907-1908, octobre 1907).
- Les nouveaux amendements à la loi coloniale (extrait du *Mouvement géographique*, 1908).
- L'organisation politique coloniale et la Charte de 1908 (dans *Congrès colonial national*, 5<sup>e</sup> session, n° 1).
- Essai d'un projet de Charte coloniale (*Revue de l'Université*, 1908-1909).
- De la force exécutoire des jugements métropolitains dans les colonies et des jugements coloniaux dans la métropole (Institut Colonial International, *Rapport préliminaire*, 1909).
- De la compétence territoriale des tribunaux coloniaux (*Revue de l'Université*, 1909-1910).
- La réforme du Sénat (extrait de la *Revue de Belgique*, janvier-février 1914).
- La réforme de l'Etat en Belgique*, préface d'E. MAHAIM, Bruxelles, Bruylant, 1927 (publication de l'Institut de Sociologie Solvay).
- L'Angleterre et la Palestine (extrait du *Flambeau*, 1930).
- Après les élections anglaises (*Ibidem*, 1931).
- Les élections anglaises (*Ibidem*, novembre 1931).

La revision de la Charte coloniale (*Bulletin de séances de l'Institut Royal Colonial Belge*, 1931, 73-90).

La constitution républicaine de l'Espagne (*Revue de l'Université de Bruxelles*, 1932, n° 3).

Impressions de Londres (extrait du *Flambeau*, 1932).

Précisions sur la réforme de l'État (*Ibidem*, décembre 1933).

Encore la réforme de l'État (*Ibidem*, mai 1934).

*Corporatisme ou Parlementarisme réformé?* Bruxelles, 1935, préface d'E. MAHAÏM (Institut de Sociologie Solvay).

Documents sur les pouvoirs spéciaux. Note de M. SPEYER, pp. 100-109 (*La Réforme de l'Etat*).

Mode de votation. Case de tête (*Ibidem*, pp. 603-608).

Note sur la création des Conseils auxiliaires (*Ibidem*, pp. 153-156).

Les questions électorales. Introduction (*Ibidem*, pp. 535-541).

#### ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES (1).

S'intéressa tout particulièrement à la discussion générale des trois projets de budgets formant le budget général du Congo belge pour l'exercice 1913 (dépenses ordinaires, concessions minières et forestières, instauration du nouveau régime, liberté du commerce); à celle du projet de milice; au projet de loi portant convention entre le Gouvernement belge et le Gouvernement chinois pour la location, à perpétuité, d'un terrain à Tien-Tsin.

Rapporteur du projet de loi modifiant l'article 30 de la loi coloniale.

Prit la parole dans l'examen : des budgets des Affaires étrangères (publication des documents relatifs à l'annexion du Congo); des Chemins de fer et de la Justice; dans des discussions concernant : les conventions conclues entre l'État belge et S. M. l'Impératrice du Mexique, ainsi qu'entre l'État belge et les princesses Louise, Stéphanie et Clémentine de Belgique; l'instruction obligatoire; la rémunération des professeurs et administrateurs-inspecteurs des universités; la mise en jugement, en vertu du Traité de Versailles, des auteurs des crimes de guerre commis dans le pays; l'adoption nationale des communes des régions dévastées; le fonctionnement régulier de la justice et l'abrogation des arrêtés-lois relatifs à l'état de guerre et à l'état de siège; les réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre; la dotation des combattants.

Interpelle M. le Ministre de la Justice sur les mesures qu'il compte prendre pour préparer l'exécution, dans le délai prévu d'un mois, de l'article 228 du Traité de Versailles (livraison des coupables).

Intervient dans les débats se rapportant : à la taxe sur les spectacles et divertissements publics; à la personnification civile de l'École supé-

---

(1) Extrait de l'ouvrage *Le Parlement belge Le Sénat*, par GASTON PULINGS, Librairie Albert Dewit, Bruxelles.

rière coloniale d'Anvers et à diverses sociétés scientifiques, sportives, patriotiques, etc.; à la fondation universitaire de la « Commission for Relief in Belgium »; à la formation de la liste des électeurs communaux et visant spécialement l'admission des femmes à l'électorat; aux modifications à la loi sur les dommages de guerre; au traité de paix conclu à Saint-Germain-en-Laye et à la plupart des questions budgétaires.

Dépose le rapport sur la déclaration de revision des articles 47, 48, 50 et 52 de la Constitution, et, au nom de la gauche libérale, une déclaration relative au S. U.

Cosignataire d'une proposition de loi relative à la composition du jury; d'amendements au projet de loi relatif aux élections communales; auteur d'amendements au projet de loi sur l'emploi des langues en matière administrative; à la revision de l'article 55 de la Constitution; dépose le rapport sur le tarif des taxes consulaires; cosignataire d'amendements au projet de loi portant interprétation et revision de la loi du 10 mai 1919 sur la réparation des dommages résultant des faits de la guerre; à celui organisant les élections provinciales et à la proposition de loi instituant la R. P. pour la nomination des députés permanents.

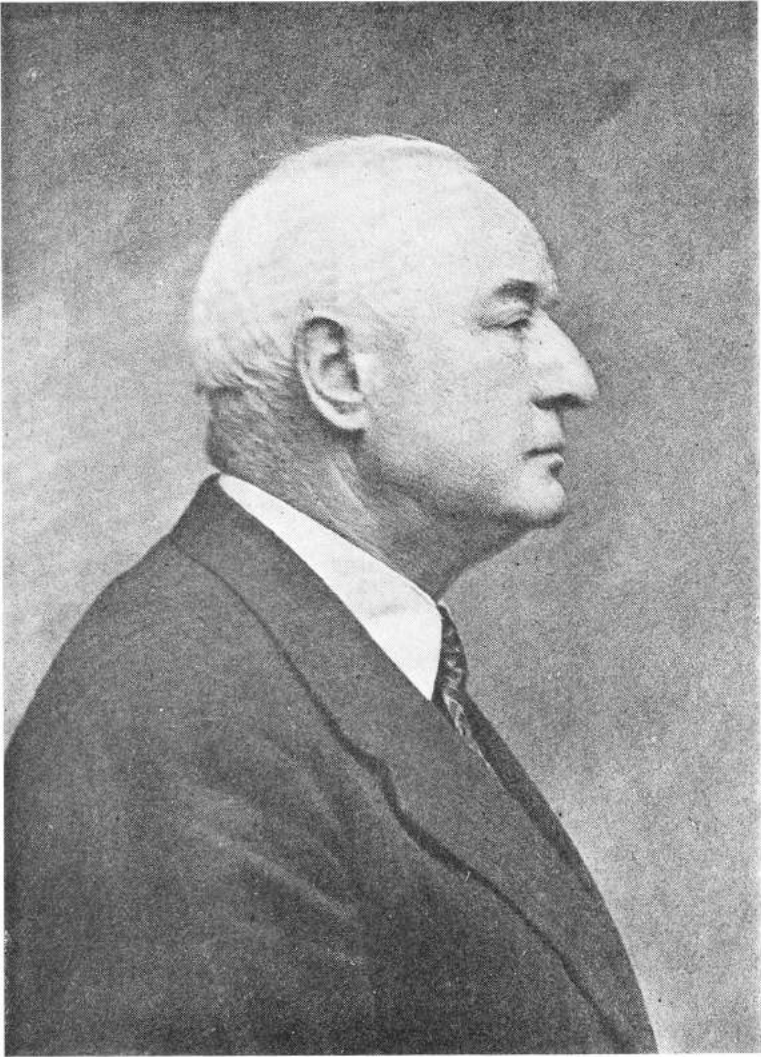
Participe à l'interpellation de M. Braun au sujet de l'arrêté aux termes duquel est rapporté l'arrêté décidant que la prochaine Exposition des Beaux-Arts aura lieu en 1921 à Bruxelles; attire l'attention du Sénat sur l'abandon dans lequel se trouvent les régions dévastées du Luxembourg; prend part à la discussion des projets: sur l'emploi des langues en matière administrative; à la revision de la Constitution. Comme membre de la Commission extraparlamentaire chargée de préparer la revision des articles concernant la réforme du Sénat, propose la création de catégories pour l'élection des sénateurs et défend la cooptation.

Rapporteur de la revision des articles 45, 53 à 57. A propos de la discussion du budget des Affaires Étrangères, fait entendre une protestation énergique au sujet de la « farce sinistre » qui se joue devant la Cour suprême de Leipzig. S'intéresse à la discussion: des budgets des Colonies, des Chemins de fer, des Affaires Économiques; des élections provinciales; de la Convention belgo-luxembourgeoise; de la réforme de la Bienfaisance publique; des traitements des magistrats.

Dépose une proposition de loi relative à l'emploi des langues à l'Université de Gand; dépose des amendements au projet de loi sur le même objet. Prend part aux discussions se rapportant à l'interpellation de M. Pirard sur la situation de l'enseignement public dans les territoires d'Eupen et de Malmédy; au budget des Colonies (pensions coloniales, démission de M. Lippens, gouverneur du Congo); au projet de milice et au projet de recrutement (lit une déclaration au nom de la gauche libérale); à l'emploi des langues dans les Universités de l'État.

Secrétaire de la gauche libérale depuis la session 1914.

Membre de la Commission des Affaires Étrangères et du Budget extraordinaire.



**Millard King SHALER**

## MILLARD KING SHALER.

(16 juillet 1880-11 décembre 1942.)

Millard King Shaler était né à Ellsworth, Kansas (U. S. A.). Il fit ses études à l'Université de Kansas et y conquist le diplôme d'ingénieur en 1901.

Il compléta ses études à la même université et y prit le grade de bachelier en sciences.

En 1901 et 1902 il travailla en qualité d'aide-géologue au Département géologique des Etats-Unis. Il y revint travailler, en qualité de géologue, de 1903 à 1907.

C'est en 1907 que Sidney H. Ball, ayant été chargé d'une mission de prospection par la Société Internationale Forestière et Minière du Congo (Forminière), choisit Shaler comme son adjoint. C'est au cours de cette mission que Shaler contribua à la découverte du premier diamant recueilli au Congo. La mission ayant découvert quelques gîtes d'or, Shaler retourna en Afrique pour diriger l'exploitation des placers aurifères de la Kanwa (Bassin de la Tele).

Les travaux techniques dont il avait la charge n'empêchèrent pas Shaler de se livrer à des études scientifiques d'un grand intérêt. On trouvera ci-après une série de publications se rapportant au Congo et qui ont été écrites en collaboration avec S. H. Ball (1). Il faut signaler plus particulièrement l'étude relative à la découverte d'une glaciation d'âge triasique du Centre Africain. Il s'agit en réalité de traces de la glaciation permo-carbonifère qui s'est largement développée à la partie inférieure des formations du Système du Karroo et qui n'a été rapprochée par Ball et Shaler à l'âge triasique que parce que, en ce moment, les géologues congolais pensaient encore que les couches de Kundelungu représentaient en Afrique centrale les formations de Karroo de l'Afrique du Sud.

En 1912, Millard K. Shaler fut attaché à l'administration métropolitaine de la Forminière en qualité d'ingénieur en chef du service technique.

Pendant la guerre de 1914-1918, il organisa à Londres un bureau qui permit d'assurer la liaison de l'Europe et de l'Amérique avec le centre minier d'Afrique et de continuer



l'exploitation des gisements diamantifères, commencée en 1913.

Par ailleurs, au cours de la même période, Shaler ne se cantonna pas à Londres dans son activité professionnelle. Il fut un des collaborateurs les plus dévoués de M. Herbert Hoover, le créateur de la Commission for Relief in Belgium.

Rentré à Bruxelles après la guerre, Shaler fut nommé directeur technique de la Forminière.

Depuis 1923 il était en fait l'agent de liaison de la Forminière avec le groupe des actionnaires américains qui avaient pris une large part à la fondation de la Forminière.

En 1940, quand se produisit l'invasion allemande, Shaler gagna le Congo, pour s'y occuper activement des intérêts diamantifères du groupe de la Forminière et y rendit de précieux services.

Sur la désignation du Gouvernement colonial, il fut nommé administrateur de la Forminière.

Millard K. Shaler était aussi administrateur des Sociétés minières du Luebo et de la Tele, de la Société Forestière et Commerciale du Congo Belge, de la Société d'Élevage et de Cultures au Congo Belge, de l'American Congo Company, des Exploitations Forestières du Kasai et membre du Comité de Direction du Diamond Board.

Lorsque, après la liquidation de la Commission for Relief in Belgium, furent instituées la C. R. B. Educational Foundation et l'annexe de celle-ci, la Fondation Universitaire, M. K. Shaler fut appelé aux fonctions respectivement de Représentant en Belgique du premier et de Vice-Président du second de ces organismes.

En hommage pour les services rendus au haut enseignement belge, l'Université de Louvain, en 1928, et l'Université de Bruxelles, en 1930, lui décernèrent le titre de Docteur *honoris causa* en Sciences appliquées.

A la fondation de l'Institut Royal Colonial Belge, M. K. Shaler en fut nommé membre associé.

Il est mort à Capetown, en Afrique du Sud, le 11 décembre 1942.

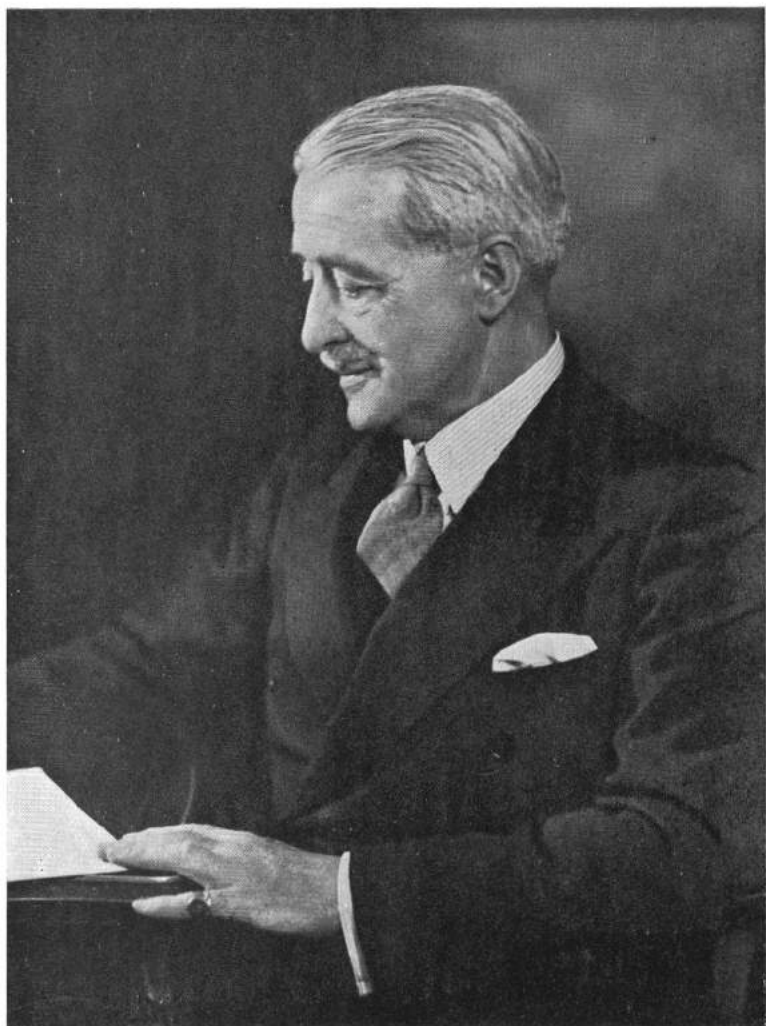
Le Gouvernement de la Colonie avait donné une consécration à l'activité de M. K. Shaler au Congo en lui conférant la cravate de Commandeur de l'Ordre de la Couronne et la rosette d'Officier de l'Ordre du Lion.

M. ROBERT.

5 juin 1946.

**BIBLIOGRAPHIE.**

- (<sup>1</sup>) En collaboration avec S. H. BALL :
1910. *Mining conditions in the Belgian Congo* (American Institute of Mining and Metallurgical Engineers, Transactions, vol. 415, pp. 189-219).
1910. *A central Glacier of Triassic Age* (Journ. of Geol., vol. 18, pp. 681-701).
- 1912-1913. *L'étude coloniale de la partie centrale du Congo belge, y compris la région du Kasai* (Ann. Soc. géol. de Belg., pp. 199-247).
1913. *The transportation facilities of Central Africa* (Mining and Scientific Press, 12 avril 1913).
1914. *Mining in the Belgian Congo in 1913* (Mining and Scientific Press, 21 février 1914).
1914. *Mineral Resources of the Belgian Congo* (Mining Magazine, juillet 1914).
1914. *Economic Geology of the Belgian Congo, Central Africa* (Economic Geol., vol. 9, pp. 605-663).
1915. *Mining in the Belgian Congo in 1914* (Mining Press, 13 mars 1915).
1919. *Mining in the Belgian Congo* (Engineering and Mining Journal, 9 août 1919).
1920. *Mineral Resources of the Belgian Congo* (Engineering and Mining Journal, 23 octobre 1920).
1921. *Les ressources minérales du Congo belge* (Revue économique internationale, Bruxelles, juillet 1921).
-



**Hanns VISCHER**

## HANNS VISCHER.

(14 septembre 1876-19 février 1945.)

Nous sommes nombreux, au sein de l'Institut Royal Colonial Belge, qui avons connu notre ancien et regretté collègue, Sir Hanns Vischer. Il entraînait la sympathie tant il avait d'allant, de bonne humeur, de serviabilité, de simplicité; la droiture était comme peinte sur sa figure toujours enjouée. On devenait rapidement son ami. Je m'honore de l'avoir été, et pendant de nombreuses années. Cet homme était modeste; il ne parlait jamais de lui, de sa carrière; et l'on en connaissait peu; on savait que, d'origine suisse, il s'était mis au service de la cause coloniale britannique, après des études faites à Cambridge. Il avait acquis, principalement par ses séjours en Nigérie, des titres à la reconnaissance de l'Angleterre. Ce grand pays l'avait adopté, lui avait donné sa nationalité et en avait fait l'un de ses grands commis. Il a fallu sa mort pour que ses amis apprissent dans le détail ce que fut cette carrière et combien elle fut remplie, féconde, audacieuse. Laissez-moi vous la retracer en quelques mots, d'après un éditorial que lui consacra le *Times* en annonçant son décès :

Hanns Vischer débuta dans la carrière coloniale comme missionnaire de la « Church Missionary Society ». Il avait 24 ans <sup>(1)</sup> et fut envoyé à la Hausa Mission, en Afrique Occidentale. Il y resta deux ans. A cette époque, le « Colonial Office » avait repris à la « Royal Niger Cy » l'administration de la Nigérie du Nord et en avait confié la direction au capitaine Lugard (peut-être, déjà alors, Sir Frederik Lugard, en attendant de devenir Lord Lugard). Celui-ci s'était rendu célèbre (peut-être trop célèbre au dire de certains) par l'établissement de l'autorité britannique dans la région de l'Uganda. En 1903, Sir Frederik eut l'occasion de rencontrer le missionnaire Vischer; il se

---

(1) Il était né à Bâle le 14 septembre 1876.

l'attacha et le mit dans ses nouveaux services; en 1905, Hanns Vischer était promu au grade de résident.

Entre le jeune résident et le Chef de l'Administration de la Nigérie se nouèrent bientôt des liens d'une telle amitié, d'une telle confiance réciproque qu'on peut dire que rien ne les sépara plus durant le restant de leur existence. C'était un spectacle pittoresque, amusant presque, infiniment sympathique en tous cas, que de voir ces deux hommes ensemble, dans l'exercice de leur activité; l'un calme, d'une impassibilité très typiquement britannique et se servant volontiers pour s'extérioriser du truchement de son collaborateur; l'autre plein de vie, de mouvement, d'action, de bonne humeur, comprenant à demi-mots son maître et se faisant aussitôt l'exécuteur de sa pensée. Tout cela avec simplicité, sans manières, sans manifestation, chez l'un, de hauteur, d'autorité, chez l'autre, de soumission, moins encore de servilité.

Un grand désir d'exploration agita Hanns Vischer. En 1906, à son retour de congé, il décida de regagner son poste en traversant le Sahara depuis Tripoli jusqu'au lac Tchad. C'était à cette époque une expédition audacieuse. On connaissait bien une route reliant ces deux points; mais depuis quarante ans elle n'était plus exploitée; elle traversait des régions inhospitalières sur lesquelles ne régnait aucune autorité régulière.

Avant de s'engager dans cette entreprise, Vischer séjourna quelque temps à Tripoli, pour apprendre l'arabe. Il réunit une caravane composée d'une douzaine d'hommes armés et de pèlerins revenant de La Mecque et désireux de rentrer chez eux au Bornu; d'autres Arabes et des Nègres se joignirent à la caravane, qui comprenait de nombreux chameaux. La caravane se dirigea vers Murzuk, dans le Fezzan; puis traversa 500 milles à travers un désert de sables et de roches arides jusqu'aux oasis de Bilma. Deux fois les Touaregs l'attaquèrent; mais ils furent chaque fois repoussés en laissant des morts. La route, en de nombreux endroits, était jalonnée par les os blanchis des hommes et des chameaux. La dernière étape de Bilma au Tchad était un désert de dunes sablonneuses. Vischer y perdit 50 chameaux; mais il conduisit sa caravane à bon port.

Vischer avait une âme de savant. Cette expédition, il voulait qu'elle fût autre chose qu'une audacieuse aventure sportive; il voulait la faire servir à la science. Il savait que dans les régions qu'il allait traverser, le Fezzan principalement, il devait y avoir

des restes d'une ancienne civilisation. Il chercha à les retrouver et les étudia avec une grande application. Il eut ainsi l'occasion de fixer certains traits d'un réel intérêt ethnographique concernant les populations composées d'Arabes, de Berbères, de Nègres habitant ces régions. Il put examiner leurs conditions de vie, déterminer le profit que l'homme pouvait tirer du désert, et comment il était capable de le reconquérir.

L'expédition de Hanns Vischer fut hautement appréciée dans les milieux scientifiques d'Angleterre. Elle valut à notre ancien collègue le « Back Grant de la Royal Geographic Society », « Across the Sahara ».

Rentré en Nigérie, en 1908, il fut attaché à la Direction de l'Enseignement de ce Protectorat. Il occupa ces fonctions pendant dix ans, années particulièrement fécondes en efforts d'organisation et aussi en études ethnographiques. C'est lui qui jeta les fondements de l'organisation de l'enseignement indigène en Nigérie et en assura le développement. Je n'ai pas à vous apprendre que la Nigérie fut longtemps une des colonies de l'Afrique Occidentale où ce service était le plus poussé et le plus méthodiquement conçu. Son organisation rationnelle présentait des difficultés particulières à cause de la variété des populations à éduquer et à instruire et des différences qu'elles présentaient quant à leur évolution. Les unes étaient au stade primaire, tandis que les autres avaient déjà atteint un niveau relativement élevé de culture. Pour résoudre ces difficultés, Hanns Vischer se livra à des recherches très poussées sur chacune de ces populations, de façon à déterminer avec précision l'enseignement qui correspondait le mieux à leurs possibilités et à leurs besoins. Sa grande connaissance des langues indigènes l'aida puissamment dans ce travail. Le succès de son entreprise lui assura une grande autorité en Angleterre dans le domaine de l'enseignement colonial.

Il n'est, dès lors, pas étonnant que le Gouvernement britannique confia à Hanns Vischer, après sa rentrée définitive dans ce pays, en 1923 (soit dit entre parenthèses, il avait dans l'entretemps pris part à la guerre 1914-1918 sur le front de l'Ouest et en Italie et avait conquis aux armées le grade de Major), il n'est pas étonnant, dis-je, que le Gouvernement britannique confia à Hanns Vischer la tâche d'organiser au « Colonial Office » les services de l'Enseignement en Afrique Tropicale. A cet effet, il fut nommé membre et Secrétaire du Comité consultatif

pour l'Enseignement indigène en Afrique Tropicale; puis il représenta le « Colonial Office » au « Phelps Stokes Education Commission » en Afrique Orientale. En 1929, il fut nommé membre et Secrétaire du Conseil consultatif de l'Enseignement du Secrétaire d'État pour les Colonies, organisme qui absorba l'activité du Comité de l'Enseignement en Afrique Tropicale. Dans ces fonctions, notre ancien collègue eut la possibilité de développer largement ses réels et magnifiques talents d'organisateur. Il aimait d'ailleurs sa mission et y mettait tout son cœur... Je l'ai visité souvent dans le cabinet qu'il occupait au troisième étage d'une petite maison servant d'annexe au « Colonial Office » à White Hall; on y accédait par un petit escalier étroit et difficile. Chaque fois, j'y rencontrais l'un ou l'autre haut fonctionnaire d'Afrique venu pour s'entretenir avec le Secrétaire du Comité consultatif de l'Enseignement de leurs difficultés et de leurs projets... Il les recevait avec une bonhomie charmante; il avait un art remarquable d'aplanir les difficultés et de donner à tous l'entrain et la confiance dans l'œuvre à accomplir. Il possédait d'ailleurs comme pas un la matière de l'enseignement aux indigènes. Je m'en suis une nouvelle fois rendu compte en relisant, en vue de cette notice, le rapport qu'il fit sur ce sujet à la session de Paris, en 1931, de l'Institut Colonial International, dont il était membre, et le discours qu'il prononça pour développer ce rapport. Ce sont des documents de première valeur auxquels on recourrait encore avec fruit, même aujourd'hui où en colonisation tant de choses sont changées, tant de principes considérés autrefois comme intangibles bousculés et reniés. Il s'en dégage une conclusion que je veux souligner. On dit souvent que la politique coloniale britannique est faite d'expériences, d'empirisme, qu'elle fait fi des systèmes; or il résulte des études de Hanns Vischer auxquelles je fais ici allusion qu'en tout cas dans le domaine de l'enseignement, et il en est de même dans d'autres, rien n'est laissé à l'improvisation, que tout, au contraire, repose sur des principes et des théories solidement éprouvés et méthodiquement formulés.

L'Institut International des Langues et des Civilisations africaines fut une autre œuvre où Hanns Vischer déploya ses qualités d'organisateur et ses connaissances scientifiques. Il avait contribué à le fonder avec Lord Lugard et il en devint le premier Secrétaire général. Il porta très haut cet organisme et

sut faire garder toujours à ses travaux un caractère de réelle valeur scientifique. Il venait de procéder à sa réorganisation sous la direction de Lord Hailey pour en faire un organisme de documentation et d'information s'étendant à tous les domaines de l'activité coloniale, lorsque la mort <sup>(1)</sup> mit fin à la prodigieuse activité de notre ancien collègue.

Ce que j'admire le plus dans cette vie c'est, d'une part, le courage, la générosité, le désintéressement avec lesquels Hanns Vischer, sujet d'un pays sans colonies, mais pris par le goût, le noble idéal de la colonisation, fit le don total de sa personne et de son talent, de ses immenses qualités à l'œuvre coloniale d'un autre pays; et, d'autre part, la confiance que la Grande-Bretagne, mieux l'Empire britannique, accorda à ce citoyen d'adoption, comment elle lui permit de jouer son rôle dans un des secteurs les plus importants de sa souveraineté, le combla de ses honneurs et de sa considération; et cela honore à la fois l'homme et le pays.

O. LOUWERS.

#### BOOKS AND ARTICLES.

1910. *Across the Sahara from Tripoli to Bornu*, maps and illustrations, London, pp. 19, 308, and *Geogr. Journal*, 33, 1929, pp. 242-266.
1911. *Notizen über das Zinnschmelzen der Eingeborenen in Biruei (Riuwei), Bautoshé, Province Northern Nigeria* (in *Zinnschmelzen afrikanischer Eingeborenen*), pp. 147-153, illustrations *Ztschr. f. Ethnologie*, Heft 1, 1911.
1911. *Rules for Hausa spelling*, p. 11, Zunguru, Government Printing Office.
1912. *Rules for Hausa spelling* (*Journal Royal African Society*, 11, 43, April, pp. 339-347).
1915. *Native education in German Africa* (*Ibid.*, 14, 54, January, 1915, pp. 123-142).
1926. *Report by Major Vischer on his visit to French West Africa*, p. 16, Native Education, 7625, London, Colonial Office, 18 June, 1926.
1927. Colonial Office Conference, 1927: *Constitution of an Advisory Council on Education to cover education in all the Colonies, Protectorates and Mandated Territories* (Memorandum on the Advisory Committee on Native Education in Tropical Africa, p. 8, London, Colonial Office, 10th April, 1927).
1928. Information Service: *African languages, courses and lectures* (« Africa », 1, 2, April, 1928, 255-258).

---

(1) Le 19 février 1945.



1931. *Education in British Tropical Africa*, pp. 729-794, Bruxelles, Institut Colonial International.
1929. *Die Volkerproblemen in Afrika es das Int. Inst. f. Afrik. Sprachen und Kulturen*, p. 7 (Verh. d. Schweiz. Naturforsch. Gesellsch. Davos, II. Teil).
1931. *L'enseignement dans les possessions anglaises d'Afrique* (Session de l'Institut Colonial International, Comptes rendus, Paris, octobre 1931, 184-188).
1932. *Education in British Tropical Africa*, p. 69, Brussels, International Colonial Inst.
1932. *The Road to English*, Stage 1, Sudan Edition, p. 112, illustr. Oxford University Press, 2 ser.; This is the first of a series of 8 readers which are being written by this author for the Sudan Education Department).
1944. *Mass education in African society* (« Africa », 14, 6 April, 1944, 336-339).
1945. *The place of adult education in African life and what it has done for other countries (two broadcast talks to West Africa)* (WAR, 16, 208, January, 1945, 15-17).

**OBITUARIES. — NOTES.**

- The Times*, 22 February, 1945 and 6 March, 1945 (reprinted in the *Colonial Review*, June, 1945).
- African World*, 24 February, 1945, p. 119.
- West Africa*, 3 March, 1945, p. 5 and 5 May, 1945, p. 402.
- Nature*, 14 June, 1945, p. 446.
- Oversea*, April, 1945, p. 113.
- East Africa and Rhodesia*, 1 March, 1945, p. 603.
- United Empire*, 1945, n° 2, p. 67.
- The Colonial Review*, June, 1945, p. 33.
- African Affairs*, April, 1945, 44, 175, 86-87.
- Nigeria Review*, 14 July, 1945, n° 161, vol. 4, p. 3.
- Listen*, 1945, September-October.
- Empire*, 1945, 7, July-August, p. 6.
-



**Henri ROUSSILHE**

## HENRI ROUSSILHE.

(4 janvier 1879-11 mai 1945.)

En 1910, l'ingénieur hydrographe français Henri Roussilhe arrivait au Stanley-Pool, à la tête d'une importante mission, chargée des travaux hydrographiques sur le fleuve, l'Oubangui et la Sanga.

Des rapports s'établirent immédiatement entre la mission française et le Service de la Marine du Haut-Congo, qui, à la même époque, organisait un service hydrographique, mais sur une échelle plus modeste.

Le vapeur SW « Albert Dolisie », du Gouvernement de l'A.E.F., mis à la disposition de l'ingénieur Roussilhe, fut radoubé et aménagé aux chantiers de Léopoldville.

Les travaux de la mission Congo-Oubangui-Sanga durèrent de janvier 1911 à juillet 1914. Les événements d'Agadir (1911), la délimitation Congo-Cameroun (1912) lui donnèrent une importance particulière.

La mission Roussilhe travailla activement au Stanley-Pool, sur le fleuve et particulièrement sur l'Oubangui, en vue de faciliter l'accès de Bangui. La passe de Zinga fut l'objet d'un levé détaillé. La Haute-Sanga et le Ngoko furent explorés.

Ces travaux, qui ont fait l'objet d'un rapport, publié en 1913 (Mission Congo-Oubangui-Sanga : 2 volumes, 70 cartes), présentent le plus grand intérêt pour le Congo belge.

Pendant toute la durée de la mission, Henri Roussilhe entretenait les rapports les plus cordiaux avec le service belge placé sous la direction de l'hydrographe en chef Willemoës d'Obry.

Au Stanley-Pool, les travaux furent menés en plein accord (rade de Kinshasa, rade de Brazzaville, passes du Stanley-Pool).

Les contacts ne cessèrent pas avec la fin de la mission.

En 1914, Henri Roussilhe fut chargé par le Ministre des Colonies d'organiser, en accord avec le Gouvernement belge, le régime international de la navigation au Congo. Malheureusement, la guerre ne permit pas de donner suite à ce projet.

C'est en considération de ses importantes missions d'Afrique et de ses remarquables travaux sur la restitution des photos aériennes — dont nous parlerons plus loin — que le 3 avril 1930 l'Institut Royal Colonial le nomma membre associé de la section des Sciences techniques.

Henri-Charles Roussilhe, né le 4 janvier 1879, était entré en 1898 à l'École Polytechnique. A sa sortie, il fut classé dans le corps des Ingénieurs hydrographes de la Marine, dont il était ingénieur en chef en 1920.

Après avoir été affecté au service hydrographique et après une longue période de missions à la mer, en France et aux colonies (travaux techniques relatifs à la géodésie, à l'hydrographie et à la navigation, il devint, en 1914, chef du Service d'Études Hydrographiques de l'Afrique Équatoriale Française.

Ayant rejoint les armées, dès le début de la guerre, il fut nommé chef du groupe de canevas de tir de la première armée (1915-1918), fonctions qui devaient avoir une influence décisive sur son activité scientifique ultérieure.

Après la guerre, il assura au Ministère des Régions Libérées la Direction des services de la Reconstitution Foncière et du Cadastre, puis au Ministère des Finances, celle du service d'Études du Cadastre.

Détaché au Ministère de l'Air de juin 1930 à juin 1934, il y devint le chef du service de Photographie et de Cartographie Aériennes.

Il fut mis à la retraite, sur sa demande, en 1935. Cette retraite lui permit de se consacrer à l'Enseignement dont il s'était déjà beaucoup occupé au cours de ses missions hydrographiques, coloniales, pendant la guerre 1914-1918 et après cette guerre.

Dès 1920, il avait été nommé Professeur d'Astronomie appliquée et de Géodésie à l'École spéciale des Travaux Publics de Paris (1920-1940), Répétiteur d'Astronomie et de Géodésie à l'École Polytechnique (de novembre 1933 à mars 1937), Examineur des Élèves à l'École Polytechnique (Astronomie et Géodésie) (avril 1937), Professeur titulaire de la Chaire de Photogrammétrie au Conservatoire national des Arts et Métiers (décembre 1937), Directeur de l'Institut de Topométrie au Conservatoire national des Arts et Métiers (1939-1940).

Henri Roussilhe fut quatre fois lauréat de l'Académie des Sciences :

1911 : Prix extraordinaire de la Marine, pour ses travaux géodésiques à Madagascar (base, triangulation principale, latitudes);

1914 : Prix extraordinaire de la Marine, pour les résultats obtenus au cours de la mission Congo-Oubangui-Sanga (Afrique Équatoriale);

1922 : Prix extraordinaire de la Marine, pour l'ensemble de ses travaux géodésiques, hydrographiques et cartographiques;

1931 : Prix Gay, pour ses études et travaux en photographie aérienne.

Lauréat de la Société de Géographie, de la Société de Géographie Commerciale, de la Société de Topographie de France, de la Société française de Photographie, de l'Association française pour l'Avancement des Sciences (1913 à 1924).

Ses missions et fonctions scientifiques furent multiples; nous citerons les principales :

Directeur des travaux de la mission hydrographique de Madagascar (1908-1909) (astronomie, géodésie, études de magnétisme terrestre, cartographie);

Chef de la mission Congo-Oubangui-Sanga (1910-1914) (astronomie, géodésie, topographie, hydrographie, hydraulique fluviale, projets de travaux publics, délimitation Congo-Cameroun);

Commission franco-allemande de Berne (délimitation Congo-Cameroun);

Travaux géodésiques, photographiques et cartographiques pendant la guerre (groupes de Canevan de Tir des 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> Armées);

Opérations de reconstitution foncière dans les régions dévastées (1919-1923) (délimitations, remembrements, plans de reconstruction des villes et plans d'alignement);

Études et travaux de revision du Cadastre (1920 à 1928) (triangulation, projections et méthodes de calcul, instruments de géodésie, emploi des méthodes classiques de levés et de la photographie aérienne);

Études et travaux de photographie aérienne (1915-1936).

\*  
\*\*

Durant la seconde partie de sa brillante carrière, Henri Roussilhe fut amené à examiner les questions de géodésie cadastrale pour lesquelles il préconisa l'emploi des procédés de calcul les plus simples et de divers instruments géodésiques. Il obtint de très brillants résultats quant à la triangulation cadastrale et les appliqua, avec succès, dans les départements de l'Oise, le l'Aisne et de la Marne.

Mais c'est sur la photogrammétrie aérienne que se porta la majeure partie de son activité scientifique après la guerre. Ses travaux intéressant cette branche forment un ensemble concernant la cartographie du temps de guerre, la géodésie, la révision du cadastre, l'outillage spécial à l'aviation militaire et l'enseignement.

L'importance de la restitution des photos aériennes pour le levé de nombreux territoires d'Afrique ne manqua pas d'attirer l'attention du monde colonial sur les travaux remarquables et précurseurs de Henri Roussilhe sur l'ensemble de ces questions.

Dès octobre 1914, Henri Roussilhe étudiait les méthodes de restitution des photographies aériennes et, dès le mois de mai 1915, il créa un appareil de redressement sommaire, qui a rendu de grands services aux armées.

Perfectionnant cet appareil, il imagina vers 1917 un appareil automatique de redressement, véritable instrument de mesure et permettant d'obtenir d'un cliché quelconque, un redressement photographique appuyé sur trois ou quatre points de repère calculés (ou graphiques). Grâce à l'emploi d'abaques, on obtient en outre très rapidement les coordonnées du point de prise de vues dans l'espace.

Henri Roussilhe mit alors au point une véritable méthode de levé à grande échelle par l'emploi de la photographie aérienne.

Mais il fut nécessaire, avant d'obtenir des résultats concluants, de vaincre de nombreuses difficultés techniques et notamment d'étudier dans le détail les propriétés des objectifs photographiques, celles des plaques et des pellicules, des obturations et des magasins automatiques à grande capacité ainsi que la définition des canevas triangulés servant de base à la restitution.

Ce dernier problème fut en fait l'amorce des études géodésiques de Henri Roussilhe.

La nouvelle méthode de levé était arrêtée dès 1923. La

méthode semi-automatique Roussilhe s'est classée, à cette époque, parmi les meilleurs procédés de levé régulier à grande échelle, et d'une façon générale en tête des méthodes à recommander pour la revision du cadastre. Grâce à cette vaste expérience, les méthodes modernes de phototopographie aérienne sont maintenant reconnues capables de résoudre rapidement, économiquement et sûrement les divers problèmes de topographie, d'urbanisme, d'amélioration agricole, de litiges de propriétés qui se posent dans beaucoup de pays européens et aux colonies.

\*  
\* \*

En congé pour maladie depuis janvier 1941, Henri Roussilhe se retira dans sa belle propriété du château de Carennac, dans le Lot, ancien prieuré historique, où Fénelon vécut et écrivit *Télémaque*.

Les années de cette guerre, il les consacra, à la Croix-Rouge, aux prisonniers de guerre, au service d'entr'aide de son petit village de Carennac, en donnant l'exemple du patriotisme le plus pur.

C'est de là que, le 20 avril 1945, il adressa au Secrétaire général de l'Institut Royal Colonial Belge une lettre dans laquelle il exprimait sa joie de la libération de la Belgique et de la victoire totale.

Il y disait sa fierté d'avoir jadis bien travaillé avec et pour les Belges, de s'y être assuré de nombreuses amitiés et d'avoir été désigné pour faire partie de notre Institut.

Il y exprimait l'espoir de nous revoir bientôt...

Hélas ! notre cher Confrère, frappé d'hémorragie cérébrale, décédait le 11 mai 1945 à Carennac.

C'est avec une douloureuse émotion que l'Institut Royal Colonial a appris, en juin 1946, la mort de ce membre éminent.

Dans la séance du 26 juillet 1946, M. Dehalu, président de l'Institut et de la section des Sciences techniques, a exprimé, en termes élevés, à la fois cette émotion et les regrets unanimes que laisse dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu la disparition de Henri Roussilhe.

Sa carrière, entièrement consacrée au service de son pays et à la science, est remarquable par l'importance des études, des travaux et des résultats obtenus dans de multiples domaines scientifiques, où il fut un précurseur.

R. DEGUENT.

Bruxelles, le 2 octobre 1946.

**PUBLICATIONS.**

*Rapports sur les travaux des missions hydrographiques de :*

1. Madagascar 1904-1905 (Annales hydrographiques, 1908), géodésie et magnétisme terrestre;
  2. Calais 1906 (Service hydrographique);
  3. Madagascar 1900-1909 (Annales hydrographiques, 1913), triangulation, mesure de base, latitude, positions géographiques;
  4. Toulon 1913 (abaques pour le réglage des télémètres) (Service hydrographique);
  5. Rivière d'Auray (carte et projet de port) (Recherches hydrographiques, 1918).
- \*  
\*\*
6. *Publication des cartes de Madagascar et des côtes de France* (S. H.).
  7. *La mission hydrographique Congo-Oubangui-Sanga* (trois articles dans le Bulletin de la Société de Géographie, 1911-1912).
  8. *Les crues du réseau fluvial congolais* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1912).
  9. *Rapport d'ensemble sur les travaux de la mission Congo-Oubangui-Sanga* (2 vol., 70 cartes) (exploration, astronomie de position, géodésie, topographie, hydrographie, navigation, hydraulique fluviale, travaux publics).
  10. *Etudes et travaux pendant la guerre* (coordonnées rectangulaires, repérage au son, emploi de la photographie aérienne, appareil de photorestitution) (inédits).
  11. *Application de la photographie aérienne aux levés topographiques de précision. Appareil de photorestitution* (Annales hydrographiques, 1917).
  12. *Note au sujet des cartes publiées par la mission hydrographique Congo-Oubangui-Sanga* (Ibid., 1919).
  13. *Le régime hydrographique de l'Afrique Equatoriale Française* (Rapport au Congrès d'Agriculture coloniale, Challamel, 1918).
  14. *Essai sur la réfection des plans cadastraux, choix d'une projection* (octobre 1920).
  15. *La houille blanche et l'avenir de l'Afrique française* (La Nature, 1921).
  16. *Lois, décrets, circulaires et instructions techniques pour les travaux de reconstitution foncière* (1919 à 1922) (Imprimerie Nationale).
  17. *Rapport sur l'emploi de la photographie aérienne aux levés cadastraux* (études techniques) (1 vol., Hallu, 1922).
  18. *Sur les applications de la photographie aérienne et de l'appareil de photorestitution* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1922).
  19. *Application de la photographie aérienne aux levés topographiques* (La Géographie, 1922).



20. *Travaux géodésiques effectués depuis 1918 dans les régions libérées* (Rapport à la première Assemblée de l'Union géodésique et géophysique internationale, Rome, Imprimerie Nationale, 1922).
21. *Emploi des coordonnées rectangulaires stéréographiques pour le calcul de la triangulation dans un rayon de 560 km autour de l'origine* (Ibid., Rome, Imprimerie Nationale, 1922).
22. *Rapport sur les expériences de levés de plan aux grandes échelles avec l'emploi de la photographie aérienne* (Vignemont, Oise) (1 vol., Imprimerie Nationale, 1923).
23. *Le cadastre par la photographie aérienne* (L'Aéronautique, 1923).
24. *Cours d'Astronomie appliquée et de Géodésie* (1 vol., 1924, Librairie de l'Enseignement technique, 2<sup>e</sup> édit., 1932).
25. *Publication d'une table des valeurs naturelles des lignes trigonométriques dans le système décimal* (Rapport à la deuxième Assemblée générale de l'Union géodésique et géophysique internationale, Madrid, Imprimerie Nationale, 1924).
26. *Procédés de calcul en coordonnées rectangulaires et systèmes de représentation plane de l'ellipsoïde applicables à la triangulation* (Ibid., Madrid, Imprimerie Nationale, 1924).
27. *La Métrologie et ses applications. Deux conférences en deux articles* (L'Ingénieur-Constructeur, 1924).
28. *Tableaux de valeurs naturelles des sinus, cosinus et tangentes dans le système de la division décimale de la circonférence, à 8 décimales* (Publication n° 1 de l'Association internationale de Géodésie).
29. *Les systèmes de représentation plane de l'ellipsoïde et les procédés de calcul de la triangulation en coordonnées rectangulaires dans un rayon de 560 km* (Rapport à la troisième Assemblée générale de l'Union géodésique et géophysique internationale, Prague, Imprimerie Nationale, juillet 1927).
30. *Travaux de triangulation dans l'Aisne et la Marne (1924-1926)* (Ibid., Prague, Imprimerie Nationale, juillet 1927).
31. *Etablissement et emploi d'une table de projection* (transformation des coordonnées géographiques en coordonnées rectangulaires stéréographiques et réciproquement) (Ibid., Prague, Imprimerie Nationale, juillet 1927).
32. *Description et étude d'un nouveau cercle azimutal à deux microscopes* (Ibid., Prague, Imprimerie Nationale, 1927).
33. *Rapport à la Commission de Réglementation internationale des travaux géodésiques* (Triangulations secondaires, Prague, 1927, Bulletin géodésique, n° 17, 1928).
- 34 à 61 (24 avril 1928). 28 études, instructions et rapports concernant la triangulation cadastrale :
  - 1925-1926. 10 études d'instruments géodésiques;
  - 1926-1927. 3 instructions d'ensemble (corrections d'angle et de longueur dans la représentation stéréographique; Quadrillage des plans et cartes);

- 1927-1928. 13 fascicules de triangulation (Corbeil-Cerf, Dolancourt, Fravaux, feuilles de Soissons, Méru, Vic-sur-Aisne, Laon, Château-Thierry, Beauvais, Fère-en-Tardenois, Craonne, Epernay, Champaubert); 2 rapports généraux (Oise, Aisne).
- 62 à 152 (22 juin 1928). 91 études, instructions et rapports concernant la revision du Cadastre :
- 1922-1928. 72 rapports (20 par natures de travaux, 24 par communes ou groupes de communes, 28 dossiers comptables du rendement et prix de revient);
- 1926-1927. 4 instructions générales (mise à jour rapide du Cadastre par la photographie aérienne ou par levés expédiés à la planchette; Réfection rapide du Cadastre; Comptabilité des travaux);
- 1927-1928. 15 instructions de détail (calque des plans cadastraux anciens; Dépouillement de la matrice cadastrale; Délimitation cadastrale; Redressement et restitution des photographies aériennes; Rédaction du plan-minute; Tournées de revision; Calque; Cliché et tirage; Plan d'assemblage; Calcul des contenances; Rédaction des documents administratifs; Enquêtes; Vérifications).
153. *Tables annexes à la table de projection* (convergence des méridiens et échelle locale des longueurs) (dactylographié 1927, et tome 8 des travaux de la Section de Géodésie de l'Union géodésique et géophysique internationale, 1931).
154. *La photographie aérienne et les levés à grande échelle* (2 vol., 1930, Librairie de l'Enseignement technique) (Application immédiate à la revision du Cadastre de France) (Prix Gay).
155. *Note sur la résolution du problème de Pothenot dans l'espace* (application à la restitution des photographies aériennes) (Revue hydrographique, n° 12, 1929).
156. *Résultats obtenus dans l'emploi de la photographie aérienne à la revision du Cadastre* (2 articles de Ingénieur-Constructeur, décembre 1929, janvier 1930).
157. *Topographie, Cadastre et Métrophotographie* (conférence du 17 mai 1930 au Conservatoire des Arts et Métiers, publiée en octobre 1930 par la Revue scientifique).
158. *Rapport sur les projections* (Assemblée générale de l'Association géodésique internationale, Stockholm, 1931).
159. *Voyages de découvertes des marins français dans le monde* (Revue maritime, 1931).
160. *Rapport du Commissaire général de la Section française au Congrès et à l'Exposition de Photogrammétrie de Zurich* (mars 1931).
161. *La Métrophotographie* (Science et Vie, octobre 1931).
162. *Le redressement et la restitution des photographies aériennes* (conférence au Conservatoire des Arts et Métiers, Bulletin de la Société d'Encouragement, décembre 1931).

163. *Rapport sur les projections* (Assemblée générale de l'Association géodésique internationale, Lisbonne, septembre 1933).
  164. *Les rapports entre la Géodésie et la Photogrammétrie* (conférence au Conservatoire des Arts et Métiers, Revue générale des Sciences, novembre 1933).
  165. *Annales de Photographie aérienne* (publication du Service des Recherches scientifiques au Ministère de l'Air) : premier volume (travaux de 1931).
  166. *Notions sur le calcul des probabilités; Théorie des erreurs d'observation; Méthodes de compensation* (1 vol., Librairie de l'Enseignement technique, 1933).
  167. *Rapport général sur le IV<sup>e</sup> Congrès international de Photogrammétrie tenu à Paris en 1934. Compte rendu des séances de commissions. Compte rendu des assemblées générales* (1935) (Bulletin de Photogrammétrie, nos 1 et 2 de 1935).
  168. *La Photogrammétrie et ses applications générales* (2 vol., Librairie de l'Enseignement technique, 1936).
  169. Congrès international de Photogrammétrie de Paris (1934) : *Procès-verbaux des séances des Commissions scientifiques* (publié par le Service géographique de l'Armée, 1937).
  170. *Leçon d'ouverture du cours de Photogrammétrie au Conservatoire national des Arts et Métiers* (18 décembre 1937) (Bulletin de Photogrammétrie, n° 1, 1938).
  171. *Cours de Photogrammétrie au Conservatoire national des Arts et Métiers* (en cours de publication).
  172. *Quatre conférences à l'Institut de Géodésie de la Faculté des Sciences de Paris* (théorie des projections; rapports entre la Géodésie et la Photogrammétrie).
  173. *Conditions d'établissement d'une représentation plane, étendue à une surface d'un million de kilomètres carrés, en vue du calcul, par coordonnées rectangulaires planes, de la triangulation générale d'un grand pays* (Journal de l'École Polytechnique).
  174. *Notice sur les titres et travaux scientifiques de Henri Roussilhe* (Paris, Librairie de l'Enseignement technique, Léon Eyrolles, éditeur, 61, boulevard Saint-Germain).
-



**Félicien GATTIER**

## FELICIEEN CATTIER.

(4 mars 1869-4 février 1946.)

Sa santé laissait à désirer depuis quelque temps et ses amis s'en alarmaient; son cœur fléchissait; ses jambes lui refusaient parfois leurs services; ses claustrations se faisaient plus fréquentes dans sa chambre privée au second étage de sa belle maison, dans cette chambre si claire, si avenante, décorée avec un goût si exquis. Je l'y visitai plusieurs fois et, comme tous ceux qui avaient cet avantage, je constatais avec plaisir que, malgré tout, son intelligence restait vive, son jugement toujours aussi sûr et qu'il continuait à s'intéresser à tout.

Pendant un temps, il y eut un mieux; il reprit ses sorties; il présida à nouveau des réunions; une des dernières, si pas la dernière, fut celle du groupement belge de l'Institut Colonial International.

C'est par le lien de cet organisme que je fus si longtemps et si amicalement uni à lui; car il aimait l'Institut Colonial International. Il en était membre depuis une période voisine de sa fondation et, pendant longtemps, il avait participé régulièrement à ses travaux, souvent avec éclat.

Deux jours avant son départ pour les îles Canaries, je le vis encore. La perspective de ce voyage manifestement le remplissait d'aise; il se sentait si heureux, lui qui fut toute sa vie un grand voyageur, de pouvoir enfin s'évader pendant quelque temps de son pays. Il l'aimait certes beaucoup; mais l'occupant l'y avait confiné d'une façon si contraire à ses habitudes et pendant si longtemps! Il était plein d'espoir; et puis, il trouverait le soleil d'Afrique qui le réchaufferait et, il n'en doutait pas, revigorerait ses forces défaillantes. Hélas! nous ne devons plus le revoir. Le 4 février dernier arriva la fatale nouvelle que notre grand, notre éminent collègue n'était plus.

« Vie prodigieuse », a-t-on dit de bien des vies qui furent moins remarquables que celle de M. Cattier; aussi suis-je tenté d'appliquer également ce qualificatif à son existence. Ce n'est

pas qu'elle fut marquée de fracas, d'événements spectaculaires; au contraire, elle se déroula tout entière dans un calme relatif, dans une dignité toujours parfaite, loin du forum et des luttes de la place publique; mais entre son point de départ et son point d'arrivée, quelle ascension, quelle activité féconde, que de services rendus à la science, aux œuvres, à la Patrie !

Il naquit à Cuesmes le 4 mars 1869, dans cette terre du Borinage célèbre par la vivacité de l'esprit qui y souffle, le caractère primesautier, original et en même temps tenace, opiniâtre et ardent de ses habitants. Son milieu familial est à la limite de la bourgeoisie et du prolétariat; mais on y respire une atmosphère portant aux préoccupations scientifiques et donnant le goût des choses de l'intelligence.

Son père était instituteur, un de ces instituteurs d'autrefois, comme notre pays eut le bonheur d'en compter beaucoup, exerçant une forte influence sur leurs élèves et les marquant de leur empreinte pour le restant de leurs jours.

Il avait pour compagnons deux hommes qui le précédèrent dans la carrière coloniale et y brillèrent comme lui : Charles Lemaire, le militaire savant, un tantinet original, aux expéditions retentissantes, et Cornet, le glorieux inventeur des mines du Katanga.

Bientôt ce furent les études moyennes, puis les études supérieures; il brilla dans les unes et dans les autres; puis ce fut l'entrée dans la carrière.

Bruxelles devait l'attirer. Après ses études à l'Université Libre, il s'y fixa. Docteur en droit et en plusieurs autres sciences, il fut admis en stage chez Edmond Picard. Quel maître pour ce jeune avocat ardent, déjà plein de projets, déjà aussi, sans doute, assez sûr de lui par ce qu'il devait sentir en lui de virtualités et de possibilités d'action.

C'est par Edmond Picard qu'il prit pour la première fois contact avec les questions coloniales. Le grand juriconsulte avait été chargé par l'Etat Indépendant du Congo d'une consultation sur la « Question des terres vacantes » (1). M. Cattier en rédigea lui-même, il me le confia un jour, la plus grande partie et, de fait, on y constate déjà certaines caractéristiques

---

(1) *Etat Indépendant du Congo*, Consultation délibérée par M<sup>e</sup> Edmond Picard, avocat à la Cour de cassation de Belgique, avec la collaboration de M<sup>e</sup> F. Cattier, du barreau de Bruxelles, nov. 1892, Impr. V<sup>o</sup> Larcier.

de son talent : la netteté, la précision, la sobriété des termes, la sûreté de jugement. Ces qualités ne firent que se développer en lui. Il les cultivait avec une prédilection particulière; on les retrouvait de plus en plus dans toutes les manifestations de son activité, aussi bien dans sa conversation que dans ses études et dans ses lettres. Ses lettres, par là, avaient pris une physionomie qui leur était propre : trois lignes, deux lignes, une seule ligne parfois. Le minimum de mots et de phrases. Il avait horreur de tout ce qui était la boursoufflure, l'exagération, le superlatif, les périphrases nuancées et bien rythmées. La pensée, les faits nus, l'argument, il ne s'attachait qu'à cela.

Cattier n'avait pas borné ses études aux études ordinaires du doctorat en droit; il les avait poussées très loin dans plusieurs autres directions : le droit pénal, les sciences politiques et administratives; il avait acquis en ces matières des doctorats spéciaux; il était agrégé d'université.

L'Alma Mater de Bruxelles ne pouvait manquer de s'adjoindre un sujet de cette qualité; très jeune encore, elle l'avait introduit dans son corps professoral. En 1897, il est chargé de cours, du cours, croyons-nous, d'encyclopédie du droit et du droit des gens. En 1900, il est nommé professeur extraordinaire; en 1906, professeur ordinaire.

Assez rapidement absorbé par les affaires, il quittera l'enseignement universitaire (en 1918), mais il restera toujours attaché à l'institution qui lui avait permis de donner la meilleure preuve de son talent et de son savoir; il fera même partie jusqu'en 1935 de son Conseil d'administration.

Universitaire, il l'était jusqu'à la moelle des os, si l'on peut dire, et, au plus fort de ses activités financières et économiques, il ne cessa pas un instant d'agir et de penser en universitaire; cette tournure d'esprit le préserva du glissement vers des pré-occupations trop matérialistes auxquelles se laissent aller facilement ceux du monde des affaires démunis d'une forte culture scientifique. Cattier fut toute sa vie un savant; c'est en savant qu'il réagit dans les circonstances les plus importantes de son activité. La science, il lui voua un culte spécial. Il en comprenait mieux que quiconque l'utilité, la nécessité, la force génératrice du progrès qui est en elle, et nous dirons dans un instant comment il en seconda en Belgique le développement et comment il la fit bénéficier des hautes influences qu'il avait acquises. Ses goûts, je pense, l'auraient entraîné

vers le culte exclusif de la science. Tout jeune encore il avait publié un ouvrage d'érudition : *L'Evolution du Droit germanique en Hainaut jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle*. Le travail était prometteur.

Mais Cattier fonda très tôt une famille, que la Providence enrichit sans tarder de plusieurs enfants. Les charges devenaient lourdes. Or Cattier avait aussi le goût de l'action et il vint un moment où il le laissa prédominer en lui. Il ne le fit pas sans établir un heureux compromis entre l'ami de la science que je viens d'évoquer et qu'il resta toujours, et le créateur, le réalisateur d'entreprises et d'œuvres dont sa Patrie devait retirer de larges avantages.

Il eut la bonne fortune de faire la connaissance d'un grand homme d'affaires, le Colonel Thys; celui-ci, séduit par la vigueur de son intelligence, se l'attacha et lui confia un premier poste dans le secteur économique : il devint (en 1900) secrétaire général de la Compagnie Internationale d'Orient; et le voilà lancé dans un monde nouveau. Dans ce monde nouveau il va de succès en succès, de réussite en réussite, pour arriver au sommet d'une carrière d'où l'on exerce une influence et une suprématie parfois redoutables.

A partir de ce moment il devient colonial en plein, totalement; d'ailleurs il a déjà pris contact avec la vie d'action du colonial. En 1895, il avait été envoyé au Siam, comme conseiller juridique. Le Siam était en mal de réforme; il voulait s'aligner sur la civilisation occidentale. Pour réaliser ce projet, il avait fait appel à des Belges. Rolin Jacquemyns fut leur chef; c'est dans cette phalange que Cattier prit rang; on sait quel renom favorable à la Belgique elle a laissé dans le pays; nous en bénéficions encore.

Cattier avait aussi publié (en 1898) un livre qui l'avait marqué dans le monde colonial, parce que ce livre comblait une lacune que beaucoup regrettaient. Le législateur de l'État Indépendant du Congo enrichissait d'année en année le *corpus juris* du nouvel État de textes de plus en plus nombreux; mais il n'en existait aucune synthèse; aucune vue d'ensemble n'était projetée sur l'organisation de l'État. Cattier, encore jeune professeur, tenta de faire le travail; ce fut une réussite. Longtemps son *Droit et Administration du Congo* fut le livre de chevet de tous les coloniaux appelés à exercer des fonctions judiciaires



et administratives au Congo. Aucun des jeunes magistrats, notamment de ma génération, ne manquait de l'emporter avec soi dans ses bagages, et quels précieux services il rendit ! Le livre est, en effet, plein de mérites : clair, méthodique, avec des vues pénétrantes sur les besoins d'un jeune État colonial. Tout ce que nous avions à savoir pour notre métier s'y trouvait. Grâce à lui, en posant le pied sur le sol africain, nous pouvions pénétrer avec une certaine aisance dans l'exercice de nos fonctions; car, en ce temps-là, on ne faisait pas de longs stages.

Je voudrais vous lire la préface de ce livre; elle n'est pas longue :

*Encore que je sois un champion ardent de la politique coloniale, j'ai essayé d'écrire un livre dégagé de toute tendance. J'ai fait abstraction de mes convictions les plus chères. Le respect de la vérité la plus objective m'a seul dicté mes opinions, mes critiques et mes louanges.*

*Peut-être même trouvera-t-on que j'ai trop blâmé, trop peu loué : Je suis de ceux qui pensent que les critiques sincères, loyales et mesurées servent plus les œuvres que les silences complaisants et les flatteries. Au reste, j'espère que l'impression finale qui se dégagera de mon livre sera une impression d'étonnement et d'admiration pour l'édifice juridique si rapidement élevé par les fondateurs de l'État Indépendant du Congo.*

*Le sort, l'avenir des indigènes ont constamment attiré mon attention. Les intérêts matériels et économiques ont une force d'expansion, une puissance interne qui les protègent contre toute atteinte. Les devoirs philanthropiques ont besoin d'être toujours proclamés. La défense des faibles est le premier devoir des juristes, la plus haute mission du droit.*

Dans ces quelques lignes on retrouve déjà les caractéristiques du talent de Cattier telles que je les ai indiquées plus haut. Elles annonçaient un autre livre, qui ferait autrement de bruit encore et mettrait le héros de cette notice au premier plan de la notoriété de son époque, et à l'un des moments les plus pathétiques de notre histoire nationale.

Il faut bien situer le milieu où désormais Cattier vit. Il le faut bien connaître, en effet, pour comprendre la genèse de cet autre livre, son ton et, si l'on peut dire, sa psychologie.

Le milieu de la Banque Dautremer, car c'est de lui qu'il s'agit, comprenait de fortes personnalités : le Colonel Thys, à la stature puissante, à la mâchoire volontaire, homme d'action, énergique, tempérament de chef; les deux Delcommune, Francqui, A.-J. Wauters, historien, géographe, érudit, peut-être un peu sceptique et dilettante, mais polémiste habile; Georges Touchard, juriste avisé, et d'autres que j'omets.

C'était une équipe de valeur. Ceux qui la composaient se sentaient forts de leur influence, de leur expérience, de leur compétence. Ils brûlaient d'impatience de se mesurer, dans un cadre de pleine liberté, avec les risques, les difficultés, les responsabilités de l'activité coloniale naissante. Ils voulaient aussi partager la gloire d'aider à la formation, en Afrique, d'un empire belge. Rien d'étonnant qu'ils eussent sur la politique coloniale des conceptions fort différentes de celles du Grand Chef, qui présidait, en souverain absolu, aux destinées du jeune État. Le Roi en était le créateur; Il ne cessait de le répéter, pour donner un titre à son omnipotence.

La mésentente régnait depuis de nombreuses années entre la rue Bréderode et la rue de Namur. Le *Mouvement géographique* ne ménageait pas ses critiques à l'adresse de la politique de l'État Indépendant. Les attaques dont celle-ci était de plus en plus l'objet au Parlement, dans un certain public belge et à l'étranger, n'étaient pas rejetées rue Bréderode avec la même indignation que dans d'autres milieux belges. Même plusieurs hommes politiques en vue, dont Beernaert, le grand Beernaert, pour ne citer que le principal, s'étaient joints au groupe des opposants. Banning, après sa disgrâce, leur avait apporté son cœur. Dans une certaine mesure, Lambermont lui-même. Plus on avançait, plus s'affirmait le pouvoir personnel du Roi, plus ces sentiments s'exarcebient. Ils devinrent de la passion quand parut, en 1905, le rapport de la Commission d'Enquête. C'est le sort de toutes les personnalités fortes de susciter ainsi la contradiction.

Depuis longtemps, pour Cattier, la liberté du travail, la liberté du commerce, le respect de la propriété indigène entendu dans un sens très large, étaient en quelque sorte des axiomes d'une politique coloniale saine. L'Institut Colonial International, aux travaux duquel il participait avec une ferveur particulière, en avait fait des dogmes. Or, il faut bien en

convenir, la politique de l'État Indépendant du Congo s'en écartait dans certaines régions. Elle avait pour origine des nécessités dont ses opposants ne mesuraient peut-être pas les réalités avec une suffisante équité. Mais ceux-ci avaient raison quand ils montraient qu'en tournant le dos à ces principes on s'exposait à des abus. On y était tombé. Des abus étaient réels et il importait dans l'intérêt de la Colonie et même du Pays qu'ils disparussent. L'état de l'opinion publique au dehors était tel que le bon renom de la Belgique était mis en cause; une réforme était nécessaire. C'est alors, en 1906, que parut le livre de Cattier sur *La situation de l'État Indépendant du Congo*.

L'auteur prévenait, *in limine*, ce qu'était son livre :

*J'ai été contraint, disait-il dans la préface, d'aborder et de traiter des sujets délicats. Je n'ai reculé devant aucune des conclusions qui se dégagent de mes recherches; mais j'ai eu la satisfaction de pouvoir m'abstenir de mettre en cause aucune personnalité, hormis une. Les monarques absolus supportent seuls les responsabilités de la direction qu'ils impriment à l'activité gouvernementale. Je regrette que ce principe, autant que la réalité des faits, m'ait imposé de vives critiques de la politique personnelle du Roi souverain.*

*Celui qui a l'ambition de faire œuvre scientifique n'hésite à formuler aucune vérité.*

De fait, le livre est une critique serrée, impitoyable, inexorable de la politique de l'État Indépendant du Congo. Les arguments basés surtout sur les constatations de fait telles que les avaient présentées le rapport de la Commission d'enquête tombaient drus, secs, sévères; il n'y a pas de périphrases; les choses sont appelées par leurs noms. Il se dégage du travail une incontestable impression de force; mais le lecteur sort de cette lecture presque horrifié de tout ce qu'on lui a présenté.

Le livre eut un retentissement considérable. On n'exagère pas en disant qu'avec celui du Père Vermersch, paru en même temps, sur le même sujet, et aux mêmes fins, il contribua à faire jeter par terre le régime de l'État Indépendant et précipita la reprise du Congo par la Belgique.

Que faut-il penser de cette intervention de Cattier ?

Le tourment des panégyristes, c'est de rencontrer dans la vie de leurs héros des questions suscitant chez les uns de

l'admiration, chez les autres des critiques. Ce tourment, Bossuet, le maître du genre, le connut plusieurs fois; mais il était Bossuet, et son génie avait vite fait de trouver la formule qui, à la fois, respectait la vérité et ménageait l'admiration qu'il voulait projeter sur les personnages de ses panégyriques. Hélas ! je n'ai pas les mêmes facilités pour sortir de mon embarras; et force m'est de recourir à des moyens plus simples; mon héros me les indique lui-même, car je les retrouve dans toute son existence : c'est la sincérité et la vérité.

Cattier fut convaincu de la nécessité d'écrire son livre dans l'intérêt des causes auxquelles il était profondément attaché; il s'en fit un devoir. De ce point de vue, son ouvrage est méritoire et il l'honore; nous fûmes nombreux qui y applaudîmes; je le dis bien simplement. Au surplus, il en sortit du bien, puisqu'il hâta des transformations que la morale, autant que l'intérêt du Pays, commandait.

Dans le livre de Cattier, c'est le Belge de toujours qui apparaît; le Belge qui aime et respecte son Souverain, mais qui ne craint pas, quand il est persuadé que celui-ci commet des erreurs, d'user envers lui du droit de remontrance, ce droit que nos vieilles chartes consacraient en termes exprès. Quand il en use, c'est le patriotisme qui l'inspire et il fait preuve de courage, ou il le croit. Le Belge n'est pas courtisan.

Le livre avait des parties de caractère nettement scientifique, car il s'appliquait à dégager les grandes lois de la colonisation et, à cet égard, il devança son temps par maintes observations dont les faits démontrèrent la pertinence. Il ne fut tout de même que le livre d'un moment, un livre de polémique; à présent, qu'on le peut juger avec un recul suffisant, on peut dire qu'il manquait de nuances; le Créateur de l'État du Congo méritait plus de ménagements.

Aussi bien, l'Histoire a remis toutes choses en place. Léopold II ne fait que monter dans la gloire, et après quelle crise ! La raison en est simple : l'opinion publique finit généralement par se rendre compte que les Créateurs d'Empires, les Rois qui accomplissent de grandes choses, qui vont au-devant de lourdes responsabilités dans l'intérêt de leur Pays, méritent la reconnaissance et les hommages de la gratitude malgré les erreurs et les fautes qu'ils peuvent avoir commises.

Cattier était trop honnête, trop intelligent, trop clairvoyant, trop patriote aussi pour ne pas s'en rendre compte; aussi, plus d'une fois, la crise de 1906 étant dissipée, se plut-il à apporter son concours à la glorification de notre grand Roi. Dans le discours qu'il prononça à l'occasion de l'inauguration du buste du Général Thys au Cinquantenaire, il brossa un remarquable tableau des mérites respectifs de Léopold II et d'un de ses principaux collaborateurs dans son grand œuvre colonial.

LE PATRIOTE. — Je viens déjà de l'évoquer. En envahissant et en occupant notre pays en 1914, les Allemands ne pouvaient pas ne pas rencontrer Cattier devant eux. On n'aurait pas conçu qu'il ne résistât pas à l'ennemi, ni non plus qu'il se fût caché, moralement ou physiquement. La clandestinité n'était pas le champ naturel de son activité patriotique.

Cattier n'a jamais connu que des combats au grand jour, à visage découvert; c'est sur le terrain des principes qu'il entendait s'affronter avec l'ennemi. Il s'y affirma en maître. Les mesures arbitraires et contraires à l'intérêt de la Nation prises par les Allemands dans le secteur où déjà il était devenu un personnage important furent combattues par lui. Lorsqu'il se heurta à elles, il n'en laissa passer aucune sans leur opposer sa riposte. L'ennemi trouva en lui un dialecticien, un juriste à la mesure de ses arguties et de ses dialectiques frelatées. Au cours de ces contacts avec ses adversaires, Cattier conservait son calme, sa froide raison, la maîtrise complète de soi-même. Il n'est dès lors pas étonnant que les Allemands s'impatientèrent rapidement à ces passes serrées; il fallait débarrasser leur chemin de cet adversaire; ils le déportèrent en Allemagne. En ce temps, nos ennemis éprouvaient encore un certain respect pour les grandes forces morales et les représentants de l'intelligence. Aussi bien, n'avaient-ils à reprocher à Cattier que sa défense ferme, sans doute, inflexible, mais somme toute polie et courtoise des intérêts dont il avait la garde.

Fin novembre 1915, ils l'envoyèrent en résidence forcée à Hildesheim. Ils firent un sort identique à Pirenne; encore l'avaient-ils auparavant envoyé, comme Franck, comme Lippens et tant d'autres, au camp d'Holsminzen.

Cattier passa dans sa réclusion sévère le restant de la guerre. Il y fit preuve d'un stoïcisme remarquable. Pas un jour il

ne se laissa abattre. Il avait d'ailleurs assez d'histoire et de jugement pour diagnostiquer l'issue de la guerre. Il savait que l'Allemagne la perdrait inexorablement, et c'est dans le calme, presque la sérénité, qu'il utilisa le repos qu'on lui imposait pour enrichir son intelligence de nouvelles connaissances. Il y conçut aussi un projet dont nous allons parler dans un instant et dont il fut le principal initiateur : la création d'un organisme de rayonnement pour l'enseignement universitaire.

La guerre de 1940 le trouva dans les mêmes dispositions d'esprit. On sait que, par ordre de ses chefs, il fut en France; et, aux jours sombres de juin, il participa au rassemblement des coloniaux à Bordeaux. On connaît aussi l'offre présentée par le Ministre des Colonies, M. De Vleeschauwer, à l'énergie et à la clairvoyance de qui il me plaît de rendre ici hommage, d'emmener avec lui sur une terre libre la plupart des hommes d'affaires. Il ne dépendit pas de Cattier qu'elle ne fût acceptée; il la défendit avec force. Si, pour lui-même, il dut la décliner, ce fut pour des raisons majeures où ses convenances n'avaient aucune part.

Rentré à Bruxelles, il y reprit devant l'ennemi une position analogue à celle qu'il avait adoptée en 1914-1918. Je puis apporter mon témoignage personnel qu'au moment où tant de bonnes volontés désespéraient et déjà se résignaient, lui conserva sa foi et sa confiance dans l'issue heureuse de la tragédie. Ce n'était pas seulement le sentiment qui le guidait, c'était aussi la connaissance raisonnée des facteurs qui étaient en jeu.

Il eut, de nouveau, des démêlés avec l'occupant; il y opposa le même calme, la même ténacité, la même puissance intellectuelle et, de nouveau encore, il le fit fléchir dans toutes les offensives qu'il engagea contre les organismes économiques que Cattier avait à défendre.

Dieu sait jusqu'à quelle absence de scrupules, de sens moral en 1940-1945, plus encore qu'en 1914-1918, l'ennemi poussa son dessein d'anéantir tout ce qui lui faisait obstacle. Cependant, il n'osa pas, cette fois, toucher à notre ami. Son âge le protégea peut-être dans une certaine mesure; mais ce furent surtout l'autorité immense dont il était entouré, l'influence qu'il avait acquise dans le monde universitaire et le monde des affaires qui formèrent barrage autour de sa personne et le préservèrent des mesures de rigueur. Son arrestation aurait causé un gros scandale; les Allemands préférèrent l'éviter.

Cattier ne leur en sut aucun gré et cette espèce de bienveillance qu'ils lui témoignèrent ne le fit pas dévier d'un pas dans l'attitude qu'il avait adoptée dès le début. Je remercie la Providence de lui avoir épargné les souffrances que tant d'autres endurent pour la défense de la Patrie. Ses agissements l'y exposèrent souvent.

LE FINANCIER. — Le métier est difficile. On a écrit pour le défendre des pages éloquentes : *Le Financier dans la Cité* en contient plus d'une. Mais, on l'a aussi battu en brèche, et de hautes autorités morales et spirituelles n'ont pas craint d'en dénoncer les périls, et parfois les tares. C'est que tous les financiers n'ont pas la même valeur morale. Pour bien remplir le métier, beaucoup de qualités et même des qualités éminentes sont nécessaires; l'esprit de décision, la clarté dans les idées, la connaissance étendue des hommes et des choses, la ténacité et l'opiniâtreté au travail ne sont pas les seules ni même les principales.

Le financier ne peut réussir, prendre rang dans l'élite de sa Nation, échapper aux périls du métier s'il n'est en même temps imprégné de sa responsabilité morale, du sens de ses devoirs envers ses concitoyens et sa patrie, du respect des supériorités naturelles, à commencer par celle de l'État; car il peut acquérir rapidement un pouvoir immense et tenir entre ses mains des moyens d'action à nuls autres pareils. La tentation d'en abuser peut se glisser dans son esprit. Le financier doit être, dans le sens où ce mot était entendu autrefois, « un honnête homme ». Il doit être aussi un humaniste et un humanitaire, un patriote désintéressé. Avec ces qualités le métier devient, d'abord, méritoire et, aussi, combien captivant. Le financier ne lutte plus alors pour l'argent. Il le méprise (et il le peut d'autant plus facilement qu'il en est, en général, abondamment pourvu); il lutte pour créer des œuvres, pour agir, pour assurer la prospérité de sa Nation, faire avancer le progrès et répandre autour de lui des bienfaits. Je puis dire, je dois dire en toute vérité que tel que je le connus, tel que je pus l'apprécier en tant de circonstances, Cattier réalisa ce type de financier de haute classe.

J'ai déjà dit comment sa préparation scientifique et son passé universitaire le prédisposaient à considérer de haut toutes les activités auxquelles il était amené à se livrer. Quels services

ces dispositions lui rendirent dans son activité économique ! Quelle puissance, quelle supériorité elles lui donnèrent sur ces collègues ! C'est là qu'il faut chercher l'influence qu'il exerçait aussitôt qu'il apparaissait dans les réunions d'affaires.

Déjà avant la guerre 1914-1918, il occupait une place en vue dans le secteur économique. Il était devenu (en 1913) administrateur-délégué de la Banque Doutremer et il avait la direction effective de plusieurs de ses sociétés. Mais, c'est après la fusion de cette Banque avec la Société Générale, en 1928, qu'il devint dans le monde des affaires le chef de file que nous avons tous connu. Il fut, dès lors, chargé de la direction des principales sociétés coloniales du groupe : l'Union Minière, la Compagnie du Katanga, la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, le Chemin de Fer du Congo, la Tanganyika, la Compagnie Maritime Belge, le Kaïping, et j'en oublie probablement. Par ces sociétés, il fut amené à s'intéresser de plus en plus près à la vie de notre colonie; il put y faire prévaloir bien des théories qu'il avait professées dans le début de sa carrière et qu'il avait pu confronter avec les leçons de l'expérience pratique. Pour mieux remplir sa mission, il voulut connaître notre colonie *de visu*; à cet effet, il y fit de nombreux voyages, surtout à l'époque de la reconstruction du Chemin de fer du Congo, entreprise qu'il surveilla de très près et qu'il conduisit à bien, malgré les grosses difficultés qu'il rencontra sur son chemin.

Cattier avait toujours été et le plus sincèrement du monde un ami du Noir. Il en connaissait les qualités. Il savait de quel perfectionnement moral, technique, politique même et intellectuel il était capable; il savait aussi qu'il le fallait traiter avec humanité, voire avec bonté, en un mot, qu'il le fallait toujours considérer comme un homme, comme un de nos semblables, avec une sensibilité le portant aux réactions naturelles même des hommes de notre civilisation. Aussi, il entendait que dans toutes les entreprises dont il avait la responsabilité on fit à l'indigène « sa part ». « La part de l'indigène ». Vous vous le rappelez, il nous donna une preuve du souci qu'il en avait quand, ayant déjà un pied dans la tombe, il fit à une assemblée générale de l'Institut, par une après-dînée froide, peu de temps après la libération du territoire, cette magnifique conférence à laquelle il avait donné pour titre les mots que je viens de citer. Je l'ai relue en vue de ce panégyrique et j'ai eu l'impression que ce jour-là Cattier nous



avait laissé en quelque sorte son testament colonial et, avait voulu rappeler certains de nos grands devoirs de peuple colonisateur.

Il y a peu, le D<sup>r</sup> Mottoulle nous donnait l'occasion d'apprécier ici même tout ce que l'Union Minière avait fait pour ses travailleurs et comment cette société avait servi d'exemple de ce qu'une grande entreprise capitaliste peut faire pour s'attacher ses collaborateurs indigènes, leur assurer un sort digne de leur qualité d'homme et avec quel bonheur elle y avait réussi. On a dit aussi, à cette occasion, l'admiration chaleureuse de l'étranger devant ce magnifique travail. Cattier a sa large part dans ce succès et dans ces efforts; il les inspira souvent et il les seconda toujours de son influence et de son autorité.

Celles-ci ne faisaient que grandir; elles rayonnaient bien au delà du monde des affaires. Le Gouvernement y fit appel plusieurs fois et confia à Cattier des missions importantes à l'étranger; il fut, comme délégué de la Belgique, aux conférences internationales de Washington, de Gênes et de la Haye. Il négocia avec le Portugal les accords de juillet 1927. Là, comme partout, il brilla. Ce n'était pas le financier qui apparaissait alors, tout au moins le financier dans l'acception étroite de ce mot, c'était l'homme d'État. Il en avait l'étoffe et, s'il l'avait voulu, il eût joué dans la vie politique de notre Pays un rôle de premier plan. Mais, je l'ai déjà noté, il n'aimait pas le Forum; les disputes de la vie politique ne l'attiraient pas. Le seul mandat politique et officiel qu'il remplit fut celui de membre du Conseil Colonial. Il fut appelé à y siéger en 1912. Il y prit rang parmi les conseillers nommés par la Chambre des Représentants, lorsque notre ancien collègue Speyer, que la gauche libérale de cette Chambre, lors de la reprise, en 1908, avait désigné pour la représenter dans le nouvel organisme, dut résigner ses fonctions en vertu des incompatibilités légales (il venait d'être nommé sénateur).

J'ai peur de me répéter outre mesure en disant que Cattier joua au Conseil Colonial le rôle prééminent qui, comme par nature, était le sien. J'eus l'honneur et l'occasion de l'y voir en action au cours de nombreuses discussions auxquelles il prit part et d'apprécier les mérites de son jugement, l'étendue de son savoir. Malheureusement pour le Conseil Colonial, Cattier n'y

resta pas longtemps. En 1922, absorbé de plus en plus par les affaires et ses autres activités, il donna sa démission.

LE MÉCÈNE. — M. Jean Willems, directeur de la Fondation Universitaire, dans le beau discours qu'il prononça le 22 février 1946, pour honorer la mémoire de son Président, le héros de cette notice, rappela que la pensée première de cette création appartient à M. Cattier.

Je n'ai pas à vous apprendre les mérites de la Fondation Universitaire; vous les connaissez comme moi et vous savez quels services elle a déjà rendus à notre haut enseignement. Un des plus grands, à mon sens, fut d'avoir établi entre les universités de notre pays des contacts étroits et cordiaux. Ils étaient presque nuls autrefois, parce que les luttes politiques affectaient même ce secteur de notre activité nationale.

Cattier m'a raconté plusieurs fois combien il en souffrait et combien cette inimitié lui paraissait funeste. Rien d'étonnant donc qu'il ait mis tout en œuvre pour la faire cesser et y substituer une cordiale émulation. Aussi quelle était sa joie de pouvoir, étant devenu personnage agissant de la nouvelle institution, en attendant d'en devenir le Président, de se trouver en compagnie des recteurs et des professeurs des universités, évêque, prêtres, francs-maçons, athées, croyants, et de deviser avec eux des intérêts qui leur étaient chers, dans cet esprit d'amitié que je viens d'évoquer. Des agapes les réunissaient souvent; Cattier en était le boute-en-train, et quel rire franc, spontané, naturel il faisait fuser chez son voisin de table, généralement le Recteur magnifique de l'Université de Louvain, S. Ex. Mgr Ladeuze, évêque *in partibus infidelium* de Tibériade, Borain comme lui.

La Fondation Universitaire mit au monde plusieurs enfants, appelés, comme la mère, à coopérer à l'extension des sciences en Belgique, et c'est encore Cattier qui présida à leur baptême et les conduisit à la prospérité.

Il arriva même un moment où il devint une sorte de Ministre *a latere* de l'Instruction publique, du fait de la direction suprême qu'il exerça, après la mort de Francqui, dans toutes les institutions scientifiques qui fleurirent sous l'égide de la Fondation Universitaire.

Cattier aimait cette activité. Elle le ramenait à son cher milieu universitaire. Il y faisait prévaloir notamment son goût pour la tolérance, car c'était une de ses caractéristiques de

respecter chez les autres leurs convictions, pourvu qu'il les trouvât sincères; et comme il aimait aussi à encourager, d'où qu'ils vinssent, les jeunes talents et les jeunes savants ! Il payait souvent de sa personne et de sa fortune pour rendre aux réunions de caractère scientifique tout l'éclat qu'il leur voulait. C'était un mécène.

J'ai été bien long; cependant, je suis loin d'avoir épuisé mon sujet, d'avoir montré tous les aspects de cette personnalité multiforme que fut notre éminent collègue, d'avoir reproduit tous les titres qu'il possède à notre admiration et à notre estime. Force est bien de m'arrêter. Mais, permettez-moi de vous dire encore un mot de l'homme privé.

Cattier, dans l'exercice de ses devoirs d'état, avait souvent l'air sévère, sec, presque brutal. Ses propos étaient parfois tellement concis qu'il désarçonnait assez facilement ses interlocuteurs. Il ne les prononçait cependant jamais sans avoir entendu tous les avis. Ce n'était là qu'un aspect de son caractère. Une fois une affaire terminée, il savait se détendre et toute sa personne respirait alors la bonhomie et la bienveillance. Il était même d'une nature enjouée; l'esprit, le bon esprit borain, un peu gros parfois, fusait souvent dans ses propos.

Je me souviendrai toujours d'un voyage au Portugal que j'eus l'avantage de faire avec lui et deux autres compagnons, en vue de préparer les accords belgo-portugais évoqués il y a un instant. Ce fut un enchantement. Cattier, durant tout notre voyage, fut un boute-en-train sans pareil et nous passâmes ensemble des jours délicieux.

Il était serviable. Que de personnes il assista, sortit d'embarras, à qui il procura situations et places !

Il aimait son intérieur. Après ses pérégrinations, et Dieu sait s'il en fit, il s'y retrouvait avec plaisir, jamais lassé.

Ses enfants et petits-enfants furent, toute sa vie, sa joie. Il fallait le voir avec eux; il se faisait aussi petit qu'eux. On emportait de ce spectacle une impression de fraîcheur.

C'est dans cette simplicité, cette ferveur familiale que Cattier trouvait sans doute le dérivatif qui lui permettait les détentes sans lesquelles il eût succombé à son écrasant labeur.

Maintenant il me faut conclure.

Cette vie prodigieuse, je répète le mot, ne fut pas le résultat du hasard et du simple bonheur donné par la nature. Cattier

ne put l'accomplir et la mener à son épanouissement qu'au prix d'efforts, de qualités personnelles, de persévérance, d'opiniâtreté.

On n'y rencontre pas une pensée, pas une action oblique, pas une intrigue. De ces points de vue, la vie de Cattier peut être donnée en exemple aux jeunes générations; elles n'y trouveront que le travail, la droiture, la sincérité, l'honneur.

O. LOUWERS.  
15 juillet 1946.

#### PUBLICATIONS.

*La guerre privée en Hainaut aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, Weissenbruck, 1889, in-8°, pp. 197-292 (Université Libre de Bruxelles, *Annales de la Faculté de Philosophie et Lettres*, I).

CATTIER, F. et PICARD, EDM., *État Indépendant du Congo* (consultation délibérée par M<sup>e</sup> E. Picard avec la collaboration de M. F. Cattier, Bruxelles, 1892).

*Evolution du droit pénal germanique en Hainaut* (thèse), Mons, Dequesne-Masquellier, 1893, in-8°.

*Le premier registre aux plaids de la cour féodale du comte de Hainaut* (1333 à 1405), Bruxelles, Weissenbruck, 1893 (*Annales de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'U.L.B.*, II).

CATTIER et WODON, *Enquêtes sur les coutumes juridiques des peuplades congolaises. Questionnaire*, Bruxelles, Lesigne, 1894, in-4° (Société d'Etudes coloniales, section Sciences juridiques).

*Régime colonial et Législation du Congo*, Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1898, in-4° (*Revue de l'Université Libre de Bruxelles*, t. III, 1897-1898, janvier-février).

*Principes de colonisation*, Bruxelles, Imp. J.-H. Moreau, 1898 (Extension Université de Bruxelles, 1897-1898).

*Droit et administration de l'État Indépendant du Congo*, Bruxelles, V<sup>e</sup> Larcier, 1898, in-8°.

*Situation de l'État Indépendant du Congo*, Bruxelles, Larcier, 1906.

*La part de l'indigène* (*Bull. des séances de l'Inst. Royal. Col. Belge*, 1944, pp. 431-442).

Nombreuses collaborations aux publications suivantes :

*Pandectes belges;*

*Pandectes périodiques;*

*Institut Colonial International;*

*Mouvement géographique.*



**Georges-François PERRIER**

## LE GENERAL GEORGES-FRANÇOIS PERRIER.

(28 octobre 1872-16 février 1946.)

Le 16 février 1946 est mort, à Paris, le général Georges-François Perrier, qui occupait dans la Géodésie internationale une place en vue. Officier de grand mérite, il s'était adonné, tout au début de sa carrière militaire, à la pratique de la géodésie, qui resta la passion de toute sa vie. Ce penchant pour une science qui, par son aridité, attire peu d'adeptes, était comme inné en lui. Il le tenait de son père, le général François Perrier, qui, entre 1860 et 1880, fut le rénovateur de la géodésie française. Il le perdit prématurément, en 1888, alors qu'il n'avait que 16 ans.

Pour comprendre la vie et juger l'œuvre scientifique de Georges Perrier, il est nécessaire de rappeler succinctement la rénovation accomplie par son père, pour qui, il professait une admiration profonde et dont il s'était promis, jeune encore, de suivre les traces. On peut, en effet, affirmer que son amour filial fut comme le ferment de son inlassable et extraordinaire activité.

Pendant deux siècles (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>), la géodésie théorique et pratique fut une science presque exclusivement française. La révolution qui avait bouleversé l'Europe lui donna une impulsion nouvelle due au besoin de cartes précises pour les opérations militaires.

Pendant un demi-siècle, le Corps des Ingénieurs Géographes, créé en 1776, brilla d'un vif éclat. Il prit part à l'expédition d'Égypte et parcourut l'Europe entière à la suite des armées, réalisant d'admirables productions cartographiques. Sa suppression, en 1831, eut pour effet de mettre la géodésie française en veilleuse pendant près d'un demi-siècle. Toutefois une opération géodésique difficile, la jonction des triangulations française et anglaise, fut exécutée par les deux Nations, en 1861-1862. Du côté français, le colonel Levret, un des derniers survivants des Ingénieurs Géographes, assura les opérations.

Après la guerre de 1870, il apparut urgent, devant les progrès réalisés à l'étranger, de reprendre les traditions d'autrefois : ce fut l'œuvre du général François Perrier. Elle aboutit finalement à la création du Service Géographique de l'Armée, en 1887, dont il fut le premier directeur. Mais, dès 1870, un vaste programme avait été précisé qui devait rendre à la science géodésique française le rang qu'elle avait perdu.

Ce programme comprenait essentiellement la revision de la méridienne de Delambre, la jonction de l'Espagne à l'Algérie et le prolongement vers le Sud de la méridienne de Paris.

La méridienne de Delambre avait été mesurée en pleine révolution entre Dunkerque et Barcelone, de 1792 à 1798, en vue de la détermination du mètre. Cet arc, combiné avec celui de Bouguer au Pérou (1735-1744), servit au calcul de l'ellipsoïde terrestre, d'où l'on déduisit le quart du méridien terrestre, et de là la longueur du mètre, qui en est la quarante millionième partie.

C'est sur la méridienne de Delambre que les Ingénieurs Géographes greffèrent leurs triangulations en vue de la confection de la carte de France au 80.000<sup>e</sup>.

Les progrès réalisés dans les méthodes et la construction des instruments réclamaient une revision complète de l'arc de Delambre. Commencée en 1870, elle fut achevée en 1892.

En Espagne, l'Institut géographique et statistique de Madrid avait rattaché, en 1868, sa triangulation du littoral est au côté extrême-sud de la méridienne de France. Il s'agissait de relier par-dessus la Méditerranée la triangulation des côtes de l'Andalousie à celle du parallèle nord de l'Algérie, que François Perrier avait achevée en 1868. Cette jonction fut faite à l'aide d'un quadrilatère géant dont une des diagonales atteint 270 km. Cette magnifique opération, sans précédent, fut dirigée par François Perrier pour la France et Ibáñez pour l'Espagne.

Enfin, partant du parallèle nord-algérien, une chaîne triangulée fut poussée par Bassot, en 1890, jusqu'à Laghouat et prolongée de 1899 à 1901 jusqu'à Ouargla.

Ainsi se trouva réalisée une chaîne continue de triangles de 27°2' d'amplitude entre les deux points extrêmes de Saxaford, au Nord des îles Shetland, et Laghouat, dans le Sud algérien.

Si François Perrier n'eut pas le bonheur de voir réaliser entièrement ce programme, du moins, grâce à lui et à ses adjoints, les généraux Bassot (1841-1917) et Defforges (1852-1915), le but qu'il s'était assigné fut atteint.

En 1898, dix ans après sa mort, le général Bassot, qui lui avait succédé à la tête du Service Géographique, recevait le lieutenant Georges Perrier, qui venait s'initier sous sa direction à la pratique de la cartographie et de la géodésie.

Né à Montpellier, le 28 août 1872, Georges Perrier fut admis à l'École Polytechnique en 1892. A sa sortie, il choisit par goût et par tradition de famille l'arme de l'Artillerie, qui lui permettait d'être admis rapidement au Service Géographique de l'Armée. Son vœu se réalisa après qu'il eut suivi les cours de l'École d'Application de Fontainebleau et servi au 13<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie de Vincennes. A partir de ce jour, jusqu'à la fin de sa carrière, son activité se partagea entre ses travaux géodésiques et ses obligations militaires.

Dans l'une comme dans l'autre de ces fonctions, il fera preuve de brillantes qualités intellectuelles, de droiture, d'endurance et d'une énergie peu commune.

Dès 1898, sous la savante direction du commandant Bourgeois, chef de la Section de Géodésie, il participe aux travaux astronomiques d'Algérie, puis aux levés topographiques sur la frontière algéro-tunisienne.

A ce moment même se préparait un événement qui allait mettre sa vocation scientifique à la plus rude des épreuves.

On sait que pour vérifier l'aplatissement de la Terre aux pôles, prévu par la théorie de Newton, l'Académie des Sciences de Paris, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, décida de confier à deux missions composées de membres pris dans son sein, le soin de mesurer deux arcs de méridien, l'un équatorial, sur le territoire de la colonie espagnole du Pérou, et l'autre en Laponie. Ces deux mesures consacrèrent définitivement l'hypothèse de l'aplatissement terrestre.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'arc du Pérou, combiné avec la méridienne de France (1792-1798), servit à la détermination du mètre et au calcul des éléments de l'ellipsoïde terrestre. Mais à un siècle de distance, on reconnut la nécessité de reprendre ces mesures avec tous les perfectionnements apportés aux arcs mesurés de nos jours. En 1897, la Russie et la Suède décidèrent de procéder à la mesure d'un arc de méridien au Spitsberg, opération qui fut commencée en 1898 et terminée en 1902. Sur ces entrefaites, l'Association géodésique, présidée à cette époque par l'illustre astronome français Faye, émit le vœu, au cours de sa Conférence générale à Stuttgart, en 1898, d'une révision de l'arc du Pérou. Les délégués



français revendiquèrent les droits de priorité de leur pays. Les pouvoirs publics et l'Académie des Sciences s'accordèrent pour que l'opération fût confiée au Service Géographique de l'Armée, sous le contrôle scientifique de l'Académie.

Une première mission de reconnaissance, composée des capitaines Maurain et Lacombe, fut envoyée à l'Équateur (mai-décembre 1899). Logés à l'Observatoire de Quito, ils purent en constater l'état de complet abandon. Les instruments de bonne qualité pouvaient encore être utilisés après leur remise en état. Il fallait donc prévoir l'engagement d'un astronome pour assurer la marche de cet observatoire, appelé à rendre de grands services. Ce fut l'origine des négociations entre les deux Gouvernements qui devaient aboutir, un an plus tard, à l'envoi à Quito de M. Gonnesciat, astronome à l'Observatoire de Lyon, qui fut appelé dans la suite à la direction de l'Observatoire d'Alger.

Les deux officiers commencèrent leurs travaux de reconnaissance vers le Nord en partant de l'extrémité septentrionale de l'arc des anciens académiciens. Ils explorèrent séparément les deux Cordillères orientale et occidentale, au prix d'énormes difficultés, pour se rencontrer à San Gabriel, où les deux Cordillères sont réunies par un nœud, formant un plateau tourmenté où les nuages, plus que partout ailleurs, s'accrochent avec ténacité. C'est dans cette région inhospitalière et d'accès difficile que fut mesurée la base nord. Le lieutenant G. Perrier y opéra pendant près de deux années pour réaliser une prolongation de l'arc des anciens académiciens de 23°35'2" seulement.

Les deux officiers poussèrent ensuite leur reconnaissance vers le Sud et se rendirent compte rapidement des modifications principales à apporter aux triangles des anciens académiciens pour les rendre irréprochables. Ils rencontrèrent sur le plateau de Riobamba un emplacement convenant à la mesure de la base centrale. Opérant séparément, ils poussèrent leur reconnaissance jusqu'à la frontière du Pérou, mais ne trouvèrent aucun terrain favorable pour la mesure de la base sud. Ils se rendirent compte que pour rencontrer ce terrain, il faudrait infléchir fortement le réseau vers l'Ouest, comme il l'avait été au Nord vers l'Est. Mais la situation politique fort troublée au Pérou, en ce moment, ne leur permit pas de poursuivre leur reconnaissance de ce côté. Dès lors les deux officiers

remontèrent vers le Nord, reconnaissant cette fois en détail, l'un la Cordillère orientale, l'autre la Cordillère occidentale. En quatre mois ces deux vaillants officiers avaient parcouru 3.500 km environ et fait une trentaine d'ascensions dans une des régions les plus élevées du globe, établi un programme d'opérations précis et rectifié déjà bien des renseignements passablement erronés sur l'Équateur.

En France, toute l'année 1900 et les quatre premiers mois de 1901 furent consacrés à l'organisation de la mission définitive.

En janvier 1901, une mission d'avant-garde, composée des capitaines Maurain et Lallemand, se rend sur place pour fixer l'emplacement de la base sud et s'occuper de réunir les animaux nécessaires à la Mission.

En juin 1901 débarque le gros de la Mission, qui se compose du commandant Bourgeois, chef de la Mission, des capitaines Maurain, Lacombe et Lallemand, du lieutenant G. Perrier, du médecin-major D<sup>r</sup> Rivet et d'un personnel auxiliaire comprenant une vingtaine de sous-officiers et hommes de troupe.

Avant d'aborder les travaux de la Mission, il n'est pas sans intérêt de faire ressortir les difficultés de tout genre qu'allaient rencontrer les observateurs et dont certaines déjà avaient fortement contrarié ou entravé les travaux de reconnaissance.

C'est tout d'abord la configuration géographique du pays. Les Andes le parcourent du Nord au Sud sur une longueur d'environ 600 km. Elles sont constituées par deux chaînes à peu près parallèles, les Cordillères, dont les crêtes atteignent en général une altitude moyenne de 4.000 m, tandis que, dominant ces crêtes, des sommets isolés, volcans éteints ou en activité, dressent leurs cimes neigeuses et leurs cratères béants jusqu'à 6.000 m et plus.

La côte est sillonnée de fleuves puissants, alimentés par les torrents des Cordillères. La végétation y est luxuriante. Les cultures s'étendent jusqu'à 3.500 m d'altitude moyenne; à 4.000 m, toute végétation disparaît, le roc émerge, et à 4.800 m seulement commencent les neiges éternelles.

Dans un pays aussi accidenté, quelques tronçons de routes carrossables, le chemin de fer de Guayaquil à Quito et une autre voie ferrée de 25 km environ entre Puerto-Bolivar et Pasaje constituaient les seules voies de transport facilement utilisables. L'accès des Cordillères s'effectue par des pistes, et pour le transport du matériel nécessaire aux observateurs, on

dut recourir aux Indiens porteurs et aux animaux de bât. Le matériel mis en place, il faut observer, et pour cela il faut voir les signaux et les étoiles. Déjà les anciens académiciens avaient signalé les conditions exceptionnellement défavorables dans lesquelles ils avaient opéré. Ils n'avaient pas exagéré : les Andes équatoriales sont restées aujourd'hui, comme au XVIII<sup>e</sup> siècle, le pays des nuages. Ils s'accrochent aux hautes cîmes et il faut attendre patiemment qu'un vent violent les disperse au-dessus du Pacifique. Heureux si à travers l'éclaircie ainsi produite on constate que le signal est resté debout. Car malgré tout l'appui que le Gouvernement équatorien était résolu à donner à la Mission, il ne put empêcher la destruction de signaux. Superstitieux et méfiants, les Indiens voyaient dans les signaux géodésiques un maléfice ou un signe destiné à un recensement des terres en vue de nouveaux impôts. Ces destructions, au nombre de seize, entravèrent sérieusement l'avancement des opérations. C'est ainsi que le terme nord de la base de San Gabriel ayant été déplacé, il fallut reprendre une nouvelle mesure de la base.

Au point de vue de l'exécution, la mesure de l'arc fut répartie en trois sections :

1° La section centrale, allant de Riobamba (lat. — 1°40') à Quito (lat. — 0°40') et comprenant la base fondamentale de Riobamba;

2° La section nord, s'étendant de Quito à Tulcan (lat. +0°48'25"7) et comprenant la base de San Gabriel, située à l'extrémité nord de l'arc;

3° La section sud, partant de Riobamba jusqu'à Payta (lat. — 5°5'8"5) et comprenant la base de Viviate, à l'extrémité sud de l'arc.

La base centrale de Riobamba fut mesurée par toute la Mission sous les ordres du commandant Bourgeois, opération qui dura deux mois et demi. Les travaux des diverses sections furent ensuite répartis entre les différents membres de la Mission. Le lieutenant G. Perrier fut chargé des opérations géodésiques et astronomiques dans la partie la plus septentrionale de l'arc. En collaboration avec le capitaine Lallemand et le D<sup>r</sup> Rivet, il mesura la base de San Gabriel.

Les conditions atmosphériques entravèrent considérablement les opérations. Elles le retinrent deux ans et demi dans ce

secteur. Pour se rendre compte des difficultés qu'il y rencontra, il suffit de signaler que la durée d'occupation des stations géodésiques en haute montagne varia de 12 à 142 jours. Ces travaux terminés, le lieutenant G. Perrier, promu Capitaine le 8 juillet 1904, reconnaît le secteur sud de l'arc (juin-novembre 1904), puis part en congé pour la France.

A ce moment la situation financière de la Mission est critique et l'on peut craindre, faute de crédits supplémentaires, de devoir raccourcir l'arc ou renoncer à certaines observations importantes. Le capitaine G. Perrier est chargé par le commandant Bourgeois d'étudier le moyen d'éviter ces suppressions regrettables; il arrive à cette conclusion que l'on peut finir au milieu de juin 1906, à l'aide d'un crédit supplémentaire de 145.000 francs. M. le prince Roland Bonaparte met généreusement 100.000 francs à la disposition du Ministère de l'Instruction publique, qui porte 45.000 francs à son budget pour 1906. Les prévisions du capitaine G. Perrier se réalisèrent complètement.

Son congé terminé, il rejoint son poste et est chargé d'une opération délicate où sa maîtrise a l'occasion de s'affirmer une fois encore.

Pour obtenir l'altitude de la base de Riobamba, un nivellement de précision avait été organisé entre Riobamba et Salinas, port sur l'océan Pacifique, où se trouvait installé un médimarémètre (décembre 1903-novembre 1904).

Ce nivellement comprenait deux tronçons de 226 et 152 km, respectivement séparés par le Rio Guyas, large de plus de 2 km. Il s'agissait de réunir ces deux tronçons. Le capitaine G. Perrier eut recourt au nivellement géodésique : 154 distances zénithales réciproques et simultanées, réparties sur huit journées, à des heures différentes, furent observées en deux points situés sur les deux rives et reliés entre eux par une triangulation. L'erreur probable de la différence d'altitude ainsi obtenue fut trouvée égale à  $\pm 0,6$  cm, résultat tout à fait remarquable. Enfin le capitaine G. Perrier fut chargé des observations géodésiques et astronomiques aux deux dernières stations situées en Équateur. Les observations d'angles y durèrent 51 et 93 jours respectivement, les nuages s'interposant sans cesse, empêchant les visées.

Enfin la Mission est terminée et le personnel s'embarque pour la France le 16 juin 1906.

Dans ce bref aperçu des travaux de la Mission, nous nous sommes borné à rapporter succinctement la part dévolue au capitaine G. Perrier. La tâche des autres officiers ne fut pas moindre. Le personnel de la Mission tout entier dut déployer des prodiges d'énergie pour arriver à bout des difficultés rencontrées. Il paya d'ailleurs un lourd tribut à la fatigue et à la maladie. La Mission eut à déplorer la perte d'un officier, le capitaine Massenet, qui succomba, le 1<sup>er</sup> octobre 1905, aux suites de la typhoïde, ainsi que celle de deux hommes de troupe.

Pendant les cinq années que dura l'expédition, la direction des travaux sur le terrain changea à cinq reprises et le personnel dut être fréquemment renouvelé.

Au total, dix officiers géodésiens en ont fait partie, cinq ne sont restés en Équateur ou au Pérou que pendant des périodes variant de cinq mois à un an. Le médecin de la Mission excepté, le capitaine G. Perrier fut le seul qui ait participé aux travaux sur le terrain du commencement à la fin des opérations. Cela seul suffirait à montrer combien son concours fut précieux. Si sa résistance physique exceptionnelle eut raison de tous les obstacles que la nature et le climat dressaient devant lui, sa volonté de servir, à l'exemple de son père, y contribua pour une large part. Cette Mission fut pour lui l'occasion de montrer sa maîtrise et son esprit de méthode, qui lui permirent d'introduire d'heureux perfectionnements dans la pratique des méthodes géodésiques et astronomiques dont il eut à faire usage.

D'ailleurs les travaux de la Mission ne se bornèrent pas aux seules observations géodésiques et astronomiques en vue de la mesure de l'arc de méridien. Des mesures pendulaires furent faites à l'aide d'un pendule relatif de Defforges, en six stations choisies spécialement pour mettre en évidence l'effet des Cordillères sur la forme du géoïde. On profita également du réseau de la triangulation géodésique pour appuyer sur elle un réseau de triangles secondaires susceptible de servir à la cartographie du pays. Le lieutenant G. Perrier, aidé du D<sup>r</sup> Rivet, exécuta la carte au 100,000<sup>e</sup> de toute la région comprise entre la Colombie et l'Équateur (Moganda).

La connaissance de la densité des roches intéresse le géodésien, notamment pour l'étude des déviations de la verticale. Neuf cent six échantillons de roches ont pu être recueillis, en

notant exactement les points-origines de chaque échantillon, de façon à pouvoir les placer sur la carte.

Des observations magnétiques (déclinaison, composante horizontale et inclinaison) furent effectuées en 48 stations. A tous les points où le séjour s'est prolongé, le lieutenant G. Perrier organisa avec ses aides des observations météorologiques régulières. Neuf cent dix journées d'observations de pression, de température, du vent, de la pluie, de la nébulosité et des nuages ont pu être ainsi obtenues qui constituent une contribution intéressante à la climatologie du pays.

Enfin, il faut mentionner les études spéciales du médecin-major, D<sup>r</sup> Rivet, chargé, en plus de ses attributions médicales, de recueillir des collections destinées au Museum d'Histoire naturelle de Paris. Nous n'insisterons pas sur les travaux d'un ordre plus spécial effectués également par le D<sup>r</sup> Rivet, et nous soulignons, en passant, les travaux importants accomplis par l'Observatoire de Quito.

Rentré en France en juin 1906, le capitaine G. Perrier est fait Chevalier de la Légion d'Honneur, le 27 juillet de la même année. Sa tâche est loin d'être achevée : bientôt il est chargé de la mise au net des calculs, de la rédaction et de la discussion de toutes les observations géodésiques et astronomiques de la Mission et de la publication des résultats. Travail ingrat et écrasant pour un seul homme, qui l'occupera pendant de nombreuses années, car il ne peut compter que sur lui-même, ses compagnons s'étant dispersés, les uns ayant quitté le Service Géographique ou même délaissé la carrière militaire, avant d'avoir procédé à la rédaction définitive de leurs observations.

Le premier volume (t. III, fasc. 1 : *Angles azimutaux*) paraît en 1910; il est suivi, en 1911, du tome III, fascicule 7 (*Latitudes astronomiques observées aux théodolites à microscopes*); en 1912, du tome III, fascicule 2 (*Compensation des angles. Calcul des triangles*), et en 1913, du tome II, fascicule 1 (*Notices sur les stations. Atlas*).

La guerre vint interrompre cette publication, que l'auteur reprendra dès 1918 et qui se continuera les années suivantes au gré des crédits qui lui seront alloués pour les frais d'impression. Les volumes parus forment un admirable ensemble des méthodes d'observations appliquées aux opérations de la haute géodésie.

Tout en poursuivant cet ingrat labeur qui aurait fait reculer les mieux trempés, G. Perrier fit paraître l'historique de la Mission de l'Équateur dans plusieurs périodiques français. Cet historique, auquel nous avons emprunté la plupart des détails qui précèdent, a paru au complet dans un mémoire magistral, intitulé : « La Figure de la Terre » (*Revue annuelle de Géographie*, 1908), où l'auteur décrit les grandes opérations géodésiques, l'ancienne et la nouvelle mesure de l'arc méridien de Quito. Cet ouvrage lui valut la médaille d'or du prix Barbier du Bocage. La même année, il fait paraître une étude originale sur le déplacement du sommet de la Tour Eiffel, dont il met en évidence les déplacements qu'elle subit sous l'influence du mouvement diurne du Soleil et en déduit la stabilité.

Il est chargé, en 1909, d'effectuer, en collaboration avec le commandant Lallemand, des observations astronomiques et géodésiques à Vaudemont (Meurthe-et-Moselle), à l'intersection du parallèle de Paris et de la méridienne de Lyon, et, en 1912, de la triangulation de deuxième et troisième ordres dans la Haute-Saône et le Doubs, en vue de la nouvelle carte de la France au 50.000°. En 1913, il prend part à la délimitation franco-espagnole au Maroc et est désigné, en 1913-1914, comme délégué adjoint du Gouvernement français à la Commission internationale de l'Albanie, et secrétaire de la dite Commission.

Survient la guerre de 1914-1918; dès la fin d'octobre 1914 apparut la nécessité pour l'artillerie d'un canevas de points précis. G. Perrier, promu Chef d'Escadron, est désigné comme chef d'un des trois premiers groupes (groupe de la V<sup>e</sup> Armée).

En 1915, il prend, sur le front des Vosges, le commandement du groupe de canevas de tir de la VII<sup>e</sup> Armée, nouvellement créée. En mai 1916, il prend le commandement d'un groupe du 37<sup>e</sup> régiment d'Artillerie et est cité, sur la Somme, à l'ordre de la 48<sup>e</sup> division. En octobre de la même année, il revient au Service Géographique de l'Armée et prend le commandement du groupe de canevas de tir de la IV<sup>e</sup> Armée, sur le front de Champagne. Il est appelé, en février 1917, au commandement du groupement d'artillerie de campagne de la 120<sup>e</sup> D. I., devenue peu après le 53<sup>e</sup> régiment d'Artillerie. Il conserve ce commandement jusqu'à la fin de la campagne, comme Chef d'Escadron, puis comme Lieutenant-Colonel à titre temporaire. Sa brillante conduite lui vaut la rosette d'officier de la Légion d'Honneur (juillet 1917) et quatre nouvelles citations, dont trois

a l'ordre de l'Armée. Dans toutes ces situations, G. Perrier fit preuve, à côté de brillantes qualités militaires, d'un esprit d'organisation et d'initiative qui rendit les plus grands services.

Promu, le 25 mars 1919, Lieutenant-Colonel à titre définitif, il est rappelé en mai au Service Géographique, où le colonel Bellot vient d'y remplacer le général Bourgeois en qualité de directeur. Nommé chef de la section de géodésie, en juillet 1919, il s'applique, avec l'ardeur et l'abnégation qui lui sont propres, à réorganiser ce service durement éprouvé par la guerre. La question de l'enseignement géodésique revêt pour lui une importance extrême au point de vue du rôle scientifique de la France dans le domaine géodésique. Il se montre ainsi le digne continuateur de l'œuvre de son père. Il entend donner aux officiers détachés à son service une forte instruction théorique et pratique en astronomie et géodésie, poussée pour un certain nombre d'entre eux jusqu'aux questions de l'ordre le plus élevé. Il est ainsi amené à réorganiser et à développer l'enseignement anciennement prévu, en faisant une large place aux exercices sur le terrain.

Entretiens, il met en train la triangulation régulière du Levant, qui fit l'objet de deux campagnes d'août 1920 à janvier 1922. Il dirigea la première sur le terrain même jusqu'en novembre 1920, exécutant personnellement une partie des observations primordiales (mesure de la base et azimuth). De même pour la triangulation du Maroc : commencée en 1920, les travaux en sont exécutés sous sa direction technique; il les inspecte et y prend part personnellement sur le terrain en 1922.

Dans le même temps, un travail important s'impose à son attention : c'est la réfection de la triangulation des régions libérées, où aucun signal géodésique, ni clocher n'existent plus. Dès 1921, il met en train les opérations dans tout le Nord-Est de la France et les premières reconnaissances pour la liaison des triangulations franco-belges. Bref, en moins de cinq ans, la section de géodésie du Service Géographique de l'Armée a été reconstituée, des travaux considérables ont été exécutés en France, en Algérie, en Syrie et au Maroc.

Promu Commandeur de la Légion d'Honneur, en juin 1920, Colonel, le 25 juin 1923, il ne put malheureusement achever sa carrière au Service Géographique. Pour des raisons d'avancement, il quitte définitivement ce service auquel il avait consacré le meilleur de son temps, pour rentrer dans l'arme de



l'Artillerie comme directeur du cours pratique de D.C.A. et commandant du 403<sup>e</sup> régiment de D.C.A. En décembre 1925, il est adjoint au Général, Inspecteur général de l'Aéronautique et Inspecteur de la D.C.A., poste dans lequel il fut promu Général de Brigade, le 17 septembre 1927, et Général de Division, le 16 septembre 1931. Dans l'exercice de ces diverses fonctions, il apporta le même souci de rigueur scientifique, de probité et de labeur. Atteint par la limite d'âge en 1934, il fut élevé à la dignité de Grand-Officier de la Légion d'Honneur.

Notons encore qu'il avait succédé en 1929 au général Bourgeois comme professeur de géodésie et d'astronomie à l'École Polytechnique, où il professa jusqu'en 1942.

Nous avons jusqu'à présent montré l'homme d'action et l'admirable organisateur que fut le général G. Perrier dans les diverses fonctions qu'il occupa, soit au Service Géographique, soit dans l'Armée active; il nous reste à retracer l'œuvre scientifique du savant.

En dehors de la publication des résultats de la Mission de l'Équateur, qui suffirait à lui assurer une place honorable parmi les géodésiens de cette époque, nombreux sont ses écrits, mais son œuvre scientifique essentielle reste le secrétariat de la Section géodésique de l'Union Géodésique et Géophysique Internationale. On sait que celle-ci avait remplacé, notamment à la suite d'une Conférence internationale alliée, tenue à Bruxelles en juillet 1919, l'Association Géodésique Internationale. La nouvelle organisation comprend : au sommet, un *Conseil international de Recherches*, puis des *Unions* relatives aux différentes Sciences; enfin, dans les pays contractants, des *Comités nationaux* correspondant aux diverses Unions et nommant les délégués de ces pays aux Unions. Certaines Unions se divisent en *Sections*.

Dès l'origine, G. Perrier fut choisi comme secrétaire de la Section de Géodésie de l'Union Géodésique et Géophysique Internationale et de la Section de Géodésie du Comité national français, dont il devint secrétaire général en 1926.

Cet hommage rendu à sa valeur scientifique constituait une lourde charge : préparation des Assemblées générales, qui se tiennent tous les trois ans dans les diverses capitales des pays faisant partie de l'Union; travaux de la Section française, présentés à chaque Assemblée générale; le *Bulletin géodésique*, organe trimestriel qui parut sans interruption depuis 1922

jusqu'à la guerre et qui publie non seulement les informations de nature à intéresser les géodésiens, mais des mémoires scientifiques en français, anglais, italien ou espagnol.

Mais là ne s'est pas bornée son activité; il fut en effet choisi comme rapporteur permanent pour les deux questions *Bases et Triangulations*, fonctions qu'avaient remplies dans l'ancienne Association des géodésiens de très haute réputation. Grâce à l'étendue de son érudition, il prit une part importante dans les discussions et les décisions des Assemblées générales.

Correspondant en 1922 du Bureau des Longitudes, il en fut nommé membre titulaire en 1935. Il publia, en 1926, dans l'*Annuaire* de cette savante institution, un mémoire remarquable : « Les raisons géodésiques de l'isostasie terrestre », qui est en quelque sorte le complément à son mémoire : *La Figure de la Terre*, que nous avons déjà cité.

En 1926, l'Académie des Sciences lui avait ouvert ses portes. Il présidait cette illustre Compagnie en 1940. L'Institut Royal Colonial Belge s'honorait de le compter au nombre de ses membres associés depuis le 3 avril 1930.

M. DEHALU.

Août 1946.

#### PUBLICATIONS.

1. *La treizième Conférence générale de l'Association géodésique internationale* (Revue générale des Sciences pures et appliquées, 15 et 30 novembre 1900, 19 p., 8 fig.).
2. *Les grands philosophes : Pascal*, par AD. HATZFELD et G. PERRIER (Alcan, éditeur, 1901).  
La troisième partie, pp. 113 à 191, *Travaux scientifiques*, est due à M. PERRIER.
3. *Pascal, créateur du Calcul des probabilités et précurseur du Calcul intégral* (Revue générale des Sciences pures et appliquées, 30 mai 1901, 9 p.).
4. *La Mission géodésique française de l'Equateur* (La Nature, 10 janvier 1903, 6 p., 7 fig.).
5. *La Mission de l'Equateur* (Armée et Marine, 20 septembre, 5 octobre 1905, 7 p., 32 illustrations).
6. *La Mission française de l'Equateur* (Bulletin mensuel de la Société de Géographie commerciale de Paris, juillet et août 1907, 39 p., 1 carte).
7. *La figure de la Terre, les grandes opérations géodésiques, l'ancienne et la nouvelle mesure de l'arc méridien de Quito* (Revue annuelle de Géographie, 1908, VI+308 p., 5 tabl., 49 fig., 15 pl.).

8. *La Mission géodésique française de l'Équateur* (Bulletin du Groupe parisien des anciens élèves de l'École Polytechnique, mars 1908, 11 p., 1 carte).
9. *La Mission géodésique française de l'Équateur* (Revue scientifique, 4 juillet 1908, 12 p.).
10. *La figure de la Terre* (Journal de la Société des Américanistes de Paris, nouv. série, t. V, n° 2, séance du 4 mai 1909, 4 p.).
11. *Etablissement des cartes, organisation et travaux du Service géographique de l'Armée* (conférence faite le 23 janvier 1910 à l'École d'instruction de la 19<sup>e</sup> brigade d'artillerie).
12. *Le Pérou actuel* (France-Amérique, septembre 1910, 12 p.).
13. *Les Académiciens au Pérou, 1735-1744* (L'Astronomie, mars-avril 1911, 34 p., 14 fig.).
14. *Conférence de Géodésie faite le 6 mars 1912 à l'École supérieure de Guerre* (autographiée).
15. Deux conférences de Géodésie au Service géographique de l'Armée : *La Géodésie militaire française, historique et travaux actuels*; *La Géodésie moderne à l'étranger* (Imprimerie du Service géographique, mai 1912, 27 p., 7 fig.).
16. *Cinq ans en Equateur* (Bulletin trimestriel de la Société de Topographie de France, mai-juin 1912, 2 p.).
17. *Les chemins de fer en Equateur* (France-Amérique, octobre 1912, 28 p., 2 pl.).
18. *Recueil de Constantes physiques*, publié par la Société française de Physique, Gauthier-Villars, éditeur, 1913 (en collaboration avec le général BOURGEOIS, tableaux : 16. Ellipsoïde terrestre; 17 et 18. Intensité de la pesanteur, heure légale; 19. Densité moyenne de la Terre et coefficient de l'attraction universelle).
19. *Le monument des Missions géodésiques françaises à Quito* (L'Astronomie, décembre 1913, 4 p.).
20. *Une page de l'histoire de l'Equateur : la crise de 1911-1912* (France-Amérique, décembre 1913, janvier-février-mars 1917, 30 p.).
21. Nombreuses analyses bibliographiques dans la *Revue générale des Sciences*.
22. *Note sommaire sur les travaux astronomiques, géodésiques, topographiques, magnétiques et météorologiques de la Mission française de l'Angola-Zambèze* (La Géographie, bulletin de la Société de Géographie, t. XXXII, 1918-1919, n° 7).
23. *Une mission géodésique en Syrie*, conférence faite le 17 mars 1921, au Comité de l'Asie française, sous la présidence du général Gouraud (L'Asie française, avril 1921, 20 p., 1 pl.).
24. *Description géométrique de la Tunisie* :
  - Fasc. 28. Douirat (Foum Tatouine), ouest, 30 p., 1 pl.;
  - Fasc. 29. Douirat (Foum Tatouine), est, 28 p., 1 pl.;
  - Fasc. 30. El Kenbout (Dehibat), ouest, 19 p., 1 pl.;
  - Fasc. 31. El Kenbout (Dehibat), est, 29 p., 1 pl.;

- Fasc. 32 El Mokta (Sidi Toui), 28 p., 1 pl. ;  
Fasc. 33. Zorzis, 16 p., 1 pl. ;  
Fasc. 34. Redjem Maatoug, 29 p., 1 pl.  
(publication 1921-1923, sous la direction du colonel Perrier, imprimerie du Service géographique de l'Armée).
25. Partie « Section de Géodésie » (pp. 1-28, pl. I-VIII), du *Rapport sur les travaux exécutés en 1914 (1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet) par le Service géographique de l'Armée* (imprimerie du Service géographique, 1922).
  26. *Paroles prononcées aux obsèques du commandant Levesque à Senlis, le 25 février 1922* (imprimerie du Service géographique de l'Armée, 5 p., 1 pl.).
  27. *Sur les différences d'altitude des stations de l'arc méridien de l'Equateur* (Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences, t. CLXXIV, 20 février 1922, 3 p.).
  28. *Compensation des différences d'altitude d'une chaîne de triangles de premier ordre. Application à la triangulation de l'arc méridien de l'Equateur* (Ibid., t. CLXXIV, 27 février 1922, 3 p.).
  29. *Union géodésique et géophysique internationale : Première Assemblée générale, Rome 1922, Section de Géodésie*, fascicule publié par le secrétaire G. Perrier, en exécution de la circulaire du Bureau n° 2, du 28 septembre 1921 (Toulouse, Privat, 9 avril 1922, 242 p.).
  30. *Rapport sur les travaux de la Commission des Latitudes, de l'Heure, des Longitudes et de la Gravité* (rapports établis par le Comité national d'Astronomie à l'occasion de la première Assemblée générale de l'Union astronomique internationale à Rome, mai 1922), Paris, Gauthier-Villars, 1922 (en collaboration avec M. BAILLAUD).
  31. Bibliographie scientifique française, recueil mensuel publié par la Commission du répertoire de Bibliographie scientifique du Ministère de l'Instruction publique, t. XIX, année 1922, II<sup>e</sup> section, n° 1 : *Bibliographie des œuvres de Géographie mathématique publiées en France de 1910 à 1920 inclus, précédée d'un projet de classification et d'indexation pour la Géographie mathématique* (Paris, Gauthier-Villars, 1922, 40 p.).
  32. *L'Assemblée générale de l'Union géodésique et géophysique internationale à Rome, mai 1922* (Journal des Géomètres-Experts français, octobre 1922, 7 p.).
  33. *Historique du 53<sup>e</sup> régiment d'artillerie pendant la Grande Guerre* (Clermont-Ferrand, Imprimerie générale de Bussar, 1923, 120 p., 2 pl.).
  34. *Triangulation exécutées dans les départements du Pas-de-Calais et de l'Aisne en 1921* (imprimerie du Service géographique de l'Armée, 1923, 40 p., 2 pl.) (travail exécuté sous la direction du lieutenant-colonel Perrier).
  35. *Comptes rendus de la première Assemblée générale de la Section de Géodésie de l'Union géodésique et géophysique internationale, réunie à Rome en mai 1922, rédigés et publiés avec 18 annexes par le secrétaire Georges Perrier* (Toulouse, Privat, 1923, 173 p., 9 pl.).

- En annexe : une note sur la jonction des triangulations française et italienne; une autre, rédigée en collaboration avec le général FERRIÉ, sur l'enregistrement électrique des oscillations du pendule.
36. *Rapport sur les travaux géodésiques exécutés par le Service géographique de l'Armée de 1912 à 1922* (imprimerie du Service géographique de l'Armée, 1922, 8 p., 5 pl.). (Les nos 36 et 37 ont été publiés à l'occasion de la première Assemblée générale de l'Union géodésique et géophysique internationale à Rome en mai 1922 et se trouvent aussi insérés dans le n° 39).
  37. *Rapport sur la publication des travaux de la Mission de l'Équateur* (Toulouse, Privat, 1922, 9 p., 1 pl.).
  39. *Travaux de la Section de Géodésie de l'Union géodésique et de la XLVI<sup>e</sup> session de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, Congrès de Montpellier, 1922*.
  39. *Travaux de la Section de Géodésie de l'Union géodésique et géophysique internationale, t. I*, publié par le secrétaire GEORGES PERRIER (Rapports nationaux sur les travaux exécutés dans les différents pays et Mémoires originaux, présentés à la première Assemblée générale de Rome en mai 1922, Secrétariat de la Section, 1923, 37 mémoires, 60 pl.).
  40. *La nouvelle Méridienne de France; compensation définitive de la chaîne Perpignan-Paris* (Comptes rendus de la XLVII<sup>e</sup> session de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, Congrès de Bordeaux, 1923, pp. 222-232, 1 carte).
  41. *Description géométrique de la région andine centrale de la République de l'Équateur* (Ibid., 1923, pp. 1041-1050, 1 carte).
  42. *La Méridienne de France* (Revue scientifique, 61<sup>e</sup> année, n° 17, 8 septembre 1923, pp. 541-552 et n° 18, 22 septembre 1923, pp. 575-584, 23 fig.).
  43. *Où en est la Géodésie ? Les problèmes et les travaux actuels* (L'Astronomie, 37<sup>e</sup> année, 1923 : novembre, pp. 433-457; décembre, pp. 505-526, 36 fig.).
  44. *Un nouveau théodolite à microscopes* (Revue d'optique théorique et instrumentale, 3<sup>e</sup> année, n° 4, avril 1924, pp. 187-190).
  45. *La triangulation du Niari* (La Géographie, bulletin de la Société de Géographie, t. XLI, n° 5, mai 1924, pp. 543-567).
  46. *La nouvelle carte de France* (Comptes rendus de la XLVII<sup>e</sup> session de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, Congrès de Liège, 1924, pp. 199-204).
  47. *Les triangulations de 1921 dans le Pas-de-Calais et l'Aisne* (Journal des Géomètres-Experts français, n° 46, août 1924, pp. 337-341).
  48. *Jean Govin, 1884-1924* (Bulletin géodésique, n° 3, juillet-août-septembre 1924, pp. 227-233).
  49. *La deuxième Assemblée générale de l'Union géodésique et géophysique internationale, Section de Géodésie, Madrid, 24 septembre-8 octobre 1924* (Bulletin géodésique, n° 4, octobre-novembre-décembre 1924, pp. 241-278).

50. *Le Congrès international de Géographie du Caire, 1<sup>er</sup>-9 avril 1925* (Bulletin géodésique, n° 6, avril-mai-juin 1925, pp. 193-211).
51. *Le Congrès mixte des Associations espagnole et portugaise pour l'Avancement des Sciences à Coïmbra, 14-19 juin 1925* (Ibid., n° 6, avril-mai-juin 1925, pp. 212-216).
52. *La troisième Assemblée générale du Conseil international de Recherches à Bruxelles, 6-9 juillet 1925* (Ibid., n° 6, avril-mai-juin 1925, pp. 217-235).
53. *Rapport sur les travaux de la Commission des Latitudes, de l'Heure, des Longitudes et de la Gravité depuis l'Assemblée générale de l'Union astronomique internationale à Rome, en mai 1922, jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1925* (rapports établis par le Comité national d'Astronomie à l'occasion de la deuxième Assemblée générale de l'Union astronomique internationale à Londres-Cambridge, juillet 1925) (Paris, Gauthier-Villars, 1925, pp. 48-55).
54. *Le Congrès mixte des Associations espagnole et portugaise pour l'Avancement des Sciences, Coïmbra (Portugal), 14-19 juin 1925* (Bulletin de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, n° 63, juillet 1925, pp. 31-33).
55. *Les raisons géodésiques de l'isostasie terrestre* (Annuaire du Bureau des Longitudes pour l'an 1926, Paris, Gauthier-Villars, 131 p., 8 fig.).
56. *Rapport sur les travaux géodésiques exécutés par la Section de Géodésie du Service géographique de l'Armée* (Toulouse, Privat, 1925) [inséré dans le tome III des *Travaux de la Section de Géodésie de l'Union géodésique et géophysique internationale* (Rapports nationaux sur les travaux exécutés dans les différents pays, présentés à l'Assemblée générale de Madrid, 1924)], 20 p., 7 pl.
57. *Triangulation de détail des régions andines centrale et septentrionale et carte au 100.000<sup>e</sup> de la région interandine septentrionale de la République de l'Equateur* (Comptes rendus du Congrès international de Géographie, Le Caire, 1925).
58. *La nouvelle mesure de l'arc méridien de Quito. État actuel des travaux de rédaction et de publication* (Comptes rendus du Congrès mixte des Associations espagnole et portugaise pour l'Avancement des Sciences, Coïmbra, 1925).
59. *Les latitudes astronomiques observées aux théodolites à microscopes par la Mission géodésique française de l'Equateur* (Comptes rendus de la II<sup>e</sup> session de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, Congrès de Grenoble, 1925).
60. *La carte au 100.000<sup>e</sup> du Carchi et de l'Imbabura (provinces nord de la République de l'Equateur)* (Ibid., 1925).
61. *Triangulations de détail des régions andines centrale et septentrionale de la République de l'Equateur* (La Géographie, bulletin de la Société de Géographie).

62. *Comptes rendus de la deuxième Assemblée générale de l'Union géodésique et géophysique internationale, réunie à Madrid du 24 septembre au 8 octobre 1924, rédigés et publiés avec annexes par le secrétaire Georges Perrier* (Bulletin géodésique, n° 7 et 8, juillet-décembre 1925).

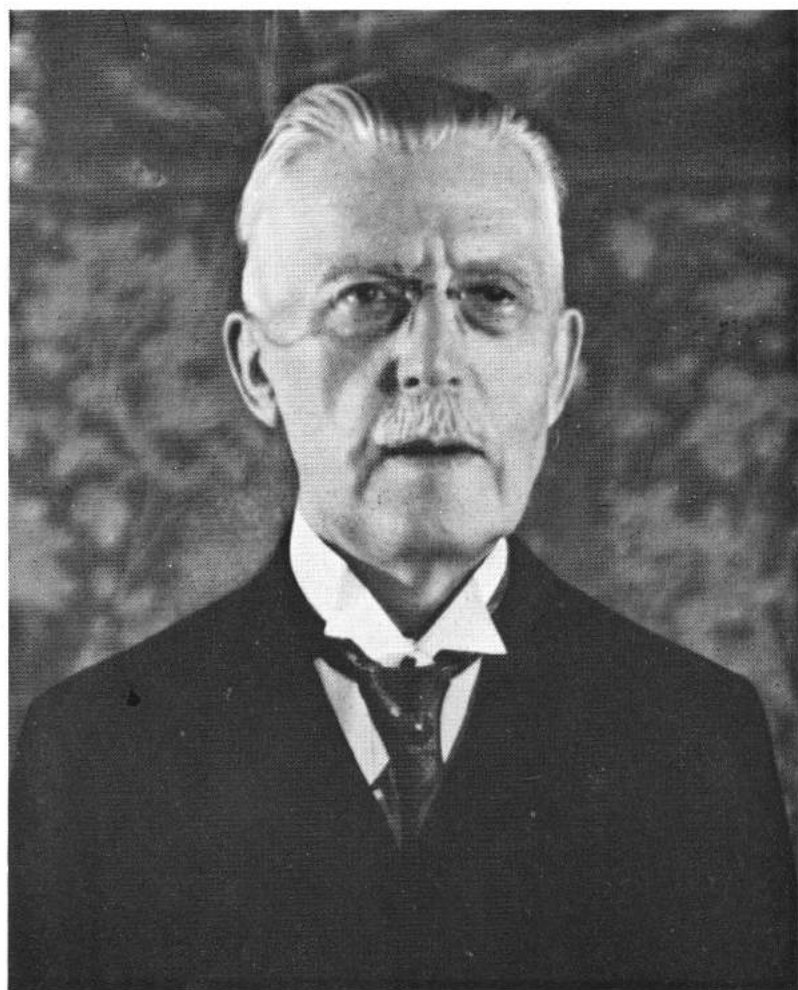
Ministère de l'Instruction publique : *Mission du Service géographique de l'Armée pour la mesure d'un arc de méridien équatorial en Amérique du Sud*, sous le contrôle scientifique de l'Académie des Sciences (1899-1906); volumes in-4°, Paris, Gauthier-Villars; partie B : *Géodésie et Astronomie*.

VOLUMES PARUS :

- T. II, fasc. 1 : *Notices sur les stations (Atlas)*, par le capitaine PERRIER, 1913, 26 p., 43 pl. en couleurs.
- T. II, fasc. 1 : *Notices sur les stations (Atlas)*. Appendice, par le lieutenant-colonel PERRIER : *Origine, notation et sens des noms géographiques de l'Atlas; vocabulaires espagnol-français et Quichna-français*, 1918, 68 p.
- T. III, fasc. 1 : *Angles azimutaux*, par le capitaine PERRIER, 1910, 228 p., 7 pl., 33 fig.
- T. III, fasc. 2 : *Compensation des angles, calcul des triangles*, par le capitaine PERRIER, 1912, 282 p., 2 pl., 21 fig., 11 tableaux hors texte.
- T. III, fasc. 7 : *Latitudes astronomiques observées aux théodolites à microscopes*. Première partie : *Considérations générales*, précédée d'une *Introduction historique* commune à ce fascicule et au fascicule 8 du tome III (*Latitudes astronomiques observées aux astrolabes à prisme*), par le colonel PERRIER, 1925, 254 p., 5 pl. Analysé dans le *Bulletin géodésique*, n° 6, avril-mai-juin 1925, pp. 129-137.
- T. III, fasc. 7 : *Latitudes astronomiques observées aux théodolites à microscopes*. Deuxième et troisième parties : *Tableaux numériques des observations et conclusions*, par le capitaine PERRIER, 1911, 464 p.

VOLUMES SOUS PRESSE :

- T. III, fasc. 4 : *Nivellement trigonométrique*.
- T. III, fasc. 6 : *Latitudes astronomiques observées aux cercles méridiens*.
- T. V, fasc. 4 : *Météorologie*.
-



**Léopold FRATEUR**



## LEOPOLD FRATEUR.

(7 mars 1877-10 mai 1946.)

Encouragé à entreprendre des études supérieures après ses humanités au collège épiscopal de Boom, ville où il avait vu le jour le 7 mars 1877, Léopold Frateur semble n'avoir pas eu à hésiter longtemps devant le choix d'une carrière : celle de médecin vétérinaire. Dans la fréquentation de la forge paternelle, n'a-t-il pas senti venir cette vocation comme chez tant d'autres qui dès leur enfance ont vécu dans un milieu où les soins des animaux domestiques, les questions d'élevage et de sélection étaient une préoccupation des parents ou des aînés ? A une époque où le cheval passait encore pour la plus noble conquête de l'homme, le maréchal ferrant était généralement un artisan très considéré (souvent même considérable) pour son habileté et sa probité professionnelles sans doute, mais dans bien des cas pour ses avis, ses diagnostics et ses prescriptions magistrales en présence d'un animal malade. Sa parole avait plus de poids et de crédit chez beaucoup que celle de l'homme de l'art.

Quoi d'étonnant que le jeune Frateur, certainement déjà doué de cette curiosité et de cet esprit de recherche, qui au cours de sa carrière se développèrent d'une manière remarquable, se mêlant à la nombreuse clientèle de la pratique paternelle et s'intéressant à ses problèmes de thérapeutique populaire, ait senti naître le besoin d'un savoir fondé sur autre chose que l'expérience séculaire, la pratique traditionnelle et l'empirisme. C'est aux sources de la science et de ses disciplines qu'il voulait vivifier son art de guérir.

Ayant brillamment réussi sa candidature en sciences naturelles à l'Université de Louvain, notre étudiant entra à l'École Vétérinaire de Cureghem en 1895. Son passage y fit date : en effet, il termina ses études en 1899, en réussissant son examen de sortie avec la plus grande distinction, succès sans précédent dans les annales de l'École, fondée en 1834.

Diplômé médecin vétérinaire (car le doctorat en médecine vétérinaire ne date que de 1923), Léopold Frateur se sentit attiré bien plus vers la recherche scientifique que vers l'exercice de la médecine. Aussi fut-il immédiatement sollicité par l'enseignement supérieur. A l'âge de 22 ans il fut appelé à l'Université de Louvain comme professeur agrégé d'abord, bientôt comme professeur extraordinaire, enfin comme professeur ordinaire (1905), chargé de faire le cours de zootechnie et d'anatomie zootechnique. Il donna une telle ampleur aux recherches sur l'hérédité, qu'en 1908 il fut chargé de fonder à Louvain l'Institut de Zootechnie, auquel ses travaux et son enseignement assurèrent d'emblée un renom enviable dans le monde scientifique et universitaire. Il ne cessa de lui consacrer le meilleur de son vaste savoir, de sa capacité de travail et de son dévouement jusqu'en 1936, année où l'Université lui conféra l'éméritat.

Au cours de cette longue carrière d'enseignement universitaire et de recherche, le professeur Frateur s'intéressa tout particulièrement aux problèmes d'hérédité et de sélection, plus spécialement en relation avec l'amélioration du bétail; car ce furent ses expériences sur l'hérédité expérimentale et la nature de l'atavisme qui le captivèrent le plus.

L'alimentation rationnelle des animaux domestiques retint également son attention. Puis, après la guerre 1914-1918, au moment où dans notre pays les élevages avicoles prirent une si rapide et remarquable extension, il se sentit sollicité vivement par les divers problèmes de sélection, de lutte et de prévention contre les maladies infectieuses de la volaille. Poursuivant nous-même des travaux de bactériologie dans le même domaine, nous eûmes alors le privilège d'avoir avec notre éminent confrère des contacts scientifiques fructueux.

Retenu par les aspects purement scientifiques des problèmes sous examen, le professeur Frateur n'en négligeait pas le côté économique ni l'étude des répercussions et des applications des méthodes scientifiques et techniques dans la vie agricole. Homme de science, nous le voyons néanmoins attiré comme un économiste par les problèmes du petit et du gros élevage en Belgique et au Congo, par la situation de l'agriculture en Belgique.

Il s'ensuivait que le professeur Frateur voulait la diffusion la plus large des dernières données de la science et lui-même

ne dédaigna pas de faire de la vulgarisation en prêtant sa précieuse collaboration aux hebdomadaires spécialisés à large circulation : *De Boer* et *Le Paysan*, organes du Boerenbond.

Réputé par ses travaux sur l'amélioration du bétail, le professeur Frateur fut désigné en 1910 pour se rendre en voyage d'étude au Congo, via l'Afrique du Sud, où il passa quelque temps à visiter des institutions scientifiques et des élevages. Il se rendit au Katanga, puis au Bas-Congo, pour y étudier les possibilités de la colonisation agricole. Il fut à l'origine du premier élevage de gros bétail aux Bianco, pour lequel il surveilla personnellement la première importation de bovidés en provenance d'Afrique du Sud. Au cours des années 1927-1928, Frateur retourna en mission dans la Colonie. C'était l'époque où plusieurs importants élevages de bétail venaient d'y être créés.

Homme de savoir, spécialisé dans un domaine primordial pour l'agriculture de notre pays, ouvert pour le surplus aux aspects économiques des problèmes qu'il traitait, nanti enfin de l'expérience recueillie en Afrique, Léopold Frateur eut sans peine accès aux plus hautes situations dans des secteurs très variés où sa compétence étendue lui valait une autorité bien assise.

Le savant fut membre effectif de l'Académie royale de Médecine, membre associé (1930), puis membre titulaire (1939) de notre Institut Royal Colonial, membre effectif de la Société belge de Biologie, membre de la Société de Pathologie comparée de Paris, membre de l'Institut International d'Agriculture de Rome, membre du Bureau de l'« International Association of Poultry Science », correspondant étranger de l'Académie d'Agriculture de Tchéco-Slovaquie. Nous le comptons également parmi les membres du Comité organisateur du premier Congrès mondial d'Aviculture de La Haye en 1921 et du Congrès International de Zootechnie bovine de La Haye (1923), dont à chacune des sessions ultérieures il présida la section de génétique.

D'autre part, il fut président de l'Institut national du Crédit Agricole, vice-président du Conseil supérieur d'Agriculture, vice-président de la Société Centrale d'Agriculture de Belgique, membre du Conseil général du Boerenbond, régent de la Banque Nationale, administrateur de la Banque du Congo belge et administrateur de l'Office central de la Petite Épargne.

Notons, dans le domaine des entreprises coloniales belges, qu'il fut un des cofondateurs et administrateurs de la Société d'Élevage et de Culture, de la Compagnie Pastorale du Lovoi, de la Compagnie des Grands Élevages, etc.

Les plus hautes distinctions honorifiques lui furent conférées : il était notamment Commandeur de l'Ordre de Léopold, avec étoile d'argent. Grand-Officier de l'Ordre de la Couronne, commandeur du Mérite Agricole d'Espagne.

Jamais, au cours de sa carrière si fructueuse, Léopold Frateur ne se départit de sa simplicité ni de cette affabilité qui charmait ceux qui le fréquentaient.

Cet esprit hautement scientifique gardait intact un cœur sensible et cultivait un tempérament d'artiste. Dans la vaste demeure de la rue des Récollets à Louvain, joignant l'Institut de Zootechnie et qu'animait une très nombreuse famille, il aimait parfois réunir des amis pour écouter de la belle musique. Il y avait aménagé un atelier où, durant ses loisirs, il aimait pétrir et modeler la glaise; tour à tour la tête d'un de ses enfants, un chien, un cheval lui servaient de modèle. D'ailleurs, la plus grande partie de ses pièces anatomiques à usage didactique, il les confectionna lui-même. Avec quel amour et quels soins ne s'intéressa-t-il pas, ayant eu en legs les collections de l'atelier du grand peintre animalier Edmond Tschagenny, à la publication, en 1921, de l'*Atlas de l'Anatomie bovine*, d'après les tableaux de ce remarquable artiste.

En évoquant la mémoire de notre regretté collègue, m'est-il encore permis de dire qu'il avait, au milieu des plus pures vertus et traditions familiales, élevé quatorze enfants ? L'aîné, le professeur Joseph Frateur, poursuit, dans le domaine des recherches sur les fermentations, une carrière scientifique, tandis que sept autres fils, tous prêtres, se dévouent, trois dans l'enseignement et le service paroissial, quatre dans les missions d'Afrique.

Ouvert à tous les problèmes de la science, ayant parcouru une carrière productive, sensible aux expressions de l'art, aimant la vie et l'action, Léopold Frateur était une figure attachante dont le souvenir nous doit rester cher. Ses dernières années se passèrent à Bekkevoort et c'est dans un lieu qu'il aimait qu'il mourut le 10 mai 1946.

D<sup>r</sup> L. E. LEYNEN.

21 juin 1946.

**PUBLICATIONS.**

1. *Cours de Zootechnie*, Louvain, Uytspruyt, 1903, 53 p., in-8° (cours autographié).
2. *Cours élémentaire d'Anatomie zootechnique*, avec nombreuses planches hors texte, Louvain, Uytspruyt, 1904, 181 p.
3. *L'Extérieur du Cheval* (autogr.), 200 p., 105 fig.
4. *Les Coléoptères* (autogr.), in-4°, 20 p.
5. *Guide album pour les travaux pratiques d'Anatomie zootechnique*, Louvain, Uytspruyt, 1903.
6. *Quelques considérations sur la direction à suivre pour l'amélioration de notre bétail*, Istas, Louvain, 1905.
7. *Een overzicht van het hoefbeslag volgens het programma der leergangen van hoefsmederij*, Louvain, Peeters, 1906, in-8°, 52 p.
8. *Een kort overzicht over het nut en werking der veebonden*, Louvain, J.-B. Istas, 1906, in-8°, 16 p.
9. *De Veebonden*, Louvain, J.-B. Istas, 1906, in-8°, 36 p.
10. *Court aperçu sur les syndicats pour l'exploitation rationnelle du bétail*, Louvain, J.-B. Istas, 1900, in-8°, 8 p.
11. *Modelstandregelen*, Editions françaises, Louvain, Boerenbond.
12. *Discours prononcé à l'occasion du XXV<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Collège Notre-Dame à Boom*, Lierre, Van In et C<sup>ie</sup>, 1904, 42 p.
13. *L'Enseignement de l'Extérieur du Cheval dans les écoles supérieures d'Agriculture* (Congrès int. de l'Enseignement agric., Liège, 1905).
14. *L'Enseignement de l'Alimentation rationnelle des Animaux domestiques dans les écoles supérieures d'Agriculture* (Congrès int. d'Aliment. rat. du bétail, Liège, 1905).
15. *La ferrure du cheval de brasseur* (Bulletin de l'École de Brasserie, janvier 1905).
16. *La jennérisation des bovins contre la tuberculose* (Revue génér. agronomique, 1903, n° 1).
17. *Hygiène et Élevage du bétail. Mesures prises par les pouvoirs publics belges* (Ibid., 1900, nos 11 et 12).
18. *La stomatite aphteuse* (Ibid., 1903, n° 1).
19. *De Veebonden* (Melkerij en Veeteelt, 1906, nos 1, 2 et 3).
20. *Le « Veebonden »* (Journée de la Soc. centr. d'Agric., n° 2, 1906).
21. *Les syndicats pour l'exploitation du bétail* (Congrès agr. de Leuze, in-8°, 1906, 24 p.).
22. *De Veebonden* (Kongres der Katholieke Werken van het arrondissement Leuven, Louvain, Istas, 1904).
23. *Onze Paarden* (Lectuur, Haarlem, Van Alfen, n° 8, p. 297).

24. 1905. DE BOER (Leuven) :

- Het vrijwaren der koe van besmetting gedurende het kalven*, n° 2.
- Het beslag der landbouwpaarden*, n° 5.
- De keus van een beslag voor landbouwpaarden*, n° 5.
- De storing in de spijsvertering der pensmaag van de runddieren*, n°s 8, 10.
- Verstopping der keel*, n° 12.
- De veulenziekte*, n° 14.
- De schijndood van het pas geboren veulen*, n° 15.
- Het verzorgen der navelstreng*, n° 16.
- De purgatie*, n°s 17, 18, 19.
- De lip van het ijzer als oorzaak van het mank staan van het paard*, n° 20.
- In welken zin moeten wij den veeteelt verbeteren*, n°s 23, 25.
- De beenderziekten der runddieren*, n°s 25, 27.
- Het beslag van het paard*, n°s 28, 29, 30, 31, 33, 36.
- Eenige beschouwingen over het uitkiezen der kweekvarkens*, n° 35.
- De suikerwortel als voeder voor het paard*, n° 37.
- Het verwerpen der koeien*, n°s 38, 39.
- Het gebruik der koe als werkdier*, n° 41.
- De spijsvertering in de maag van de paarden*, n°s 48, 49.
- De veebonden*, n°s 50, 51.

25. 1906. DE BOER (Leuven) :

- De veebonden*, n°s 1, 2, 3.
- De waarde der afstammelingen van eenen stier van melkveeras*, n° 4.
- De veerkracht van den paardenvoet*, n° 7.
- Het nazicht van de zuiver opbrengst der melkkoeien*, n° 8.
- De stalboeken der veebonden*, n°s 12 et 14.
- De razernij*, n° 16.
- De verbetering van den algemeenen gezondheidstoestand der runddieren door de veebonden*, n° 22.
- Leergangen van hoefsmederij en praktische school van hoefsmederij*, n° 26.
- Zal men twee of drie keeren melken per dag?*, n° 29.
- De noodzakelijkheid van het vaststellen van het veranderingsvermogen der koeien*, n° 30.
- Vergelijking tusschen het Yorkshire en het verbeterde inlandsch Duitsch varken*, n° 31.
- De gezondheidstoestand onzer stallen*, n°s 36, 37, 38.
- Een kweekstier van melkras moet van een goede melkkoe voortkomen*, n° 45.
- Mond en klauwzeer*, n° 47.

26. 1907. DE BOER (Leuven) :

- Stalopzieners der veebonden*, n° 3.
- Een laaie boer*, n° 9.
- Het vetten van kalveren*, n° 10.
- Het ontkiemen van dieren afgekeurd wegens pokziekte*, n° 15.
- De aan- en verkoop van vee*, n°s 24, 27, 28.
- Eene onttoovering door J. Smidings*, n°s 38, 39, 40, 41.
- Een en ander over paardenschoonheid*, n°s 47, 49, 50, 51, 52.

LE PAYSAN (Louvain) :

27. *Production des jeunes bovidés*, 1904, nos 4, 5, 6 et 10.
28. *Le rouget du porc*, 1904, nos 11 et 12.
29. *La ferrure des chevaux de labour*, 1906, n° 2.
30. *Choix d'une ferme pour les chevaux agricoles*, 1905, n° 3.
31. *L'avortement épizootique de la bête bovine*, 1905, nos 9 et 10.  
La traduction de la plupart des articles mentionnés ci-dessus (DE BOER). Modèles de démonstration.
32. *Ecorché de cheval*, bas-relief en stuck colorié.
33. *Les écussons des vaches laitières*, bas-relief en stuck colorié.
34. *Les muscles du membre antérieur du cheval*, bas-relief en stuck colorié.
35. *Les balzanes du cheval*, bas-relief en stuck colorié.
36. *Schéma de l'appareil urinaire du cheval mâle*, bas-relief en stuck colorié.
37. *De uitwendige lichaamsdeelen van het paard*, gravure.
38. *Les régions extérieures du cheval*, gravure.
39. *Précis du cours de zootechnie*, vol. 1, 1910, 212 p., 133 fig., Istas, Louvain.
40. *Extérieur du cheval*, 2<sup>e</sup> édit., cours autogr., 200 p.
41. *Expériences sur la traite mécanique. Essai de la machine à traire Alpha Dalen* (en collaboration avec A. MOLHANT) (Bull. de l'Institut. de Zootechnie, n° 1).

JOURNAL DE LA SOC. CENTRALE DE L'AGRICULTURE DE BELGIQUE :

42. *Contribution à l'étude de l'avenir agricole du Katanga* (De Boer, n° 1, novembre 1910, Boerenbond, Louvain).
43. *Een en ander over paardenschoonheid*, nos 3, 4, 5, 6, 7, 11, 13, 14 et 17, 1908.
44. *Veekeuringen en prijsskampen*, n° 21, 1908.
45. *Over erfelijkheid*, nos 3, 5, 6, 7 et 13, 1909.
46. *Een en ander over paardenschoonheid*, nos 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37 et 38, 1910.
- 47 à 60. Liste disparue dans les bombardements de Louvain.
61. *Productiewaarde van gerst en roggemeel, in gelijke deelen voor het vetten van groeiende varkens* (Bull. Inst. Zoot., 1913, IX, 15 p.).
62. *Etude sur l'emploi du manioc dans l'engraissement du porc* (en collaboration avec A. MOLHANT) (Ibdi., 1923, X, 15 p.).
63. *L'Epidémie des élevages de poussins* (en collaboration avec I. MALDAGHE) (Ibid., 1913, XII, 17 p.).
64. *De epidemische ziekte der hoender-kwekerijen* (en collaboration avec I. MALDAGHE) (Ibid., 1913, XII<sup>bis</sup>, 31 p.).
65. *De overerving van zwarte kleur en koekoe kleur bij de hoenders* (Handel XVII<sup>e</sup> VI. Nat. Geneesk. Congres, Gent, 1913, 202-205).

66. *Studie der produktiewaarde van een mengsel gerstemeel, kortmeel en afgeroomde melk voor het vetten van groeiende varkens* (Bull. Inst. Zoot., 1914, XIII, 13 p.).
67. *Contribution à l'étude du barrage de la plume chez la volaille. Hérité de la couleur coucou chez les coucous de Malines* (Ibid., 1914, XIV, 18 p.).
68. *Over den aard der telegonie* (Ibid., 1917, XVI, 12 p.).
69. *La robe sauvage du lapin* (C. R. Soc. Biol., 1919, LXXXII, 941-943).
70. *De wildkleur der konijnen* (Handel. XVIII<sup>e</sup> VI. Nat. Geneesk. Congres, 1919, 52-58).
71. *Préface de l'Atlas de l'Anatomie de l'espèce bovine*, d'après les tableaux d'Edmond Tschageny, Louvain, 1921, in-fol., 2 vol.
72. *La nature héréditaire du pelage sauvage* (Bull. Inst. Zoot., 1912, XVII, 14 p.).
73. *Les chevaux belges illustres : Bayard et Brillant. Court aperçu de leur généalogie*, Louvain, 1922, Inst. de Zootechnie.
74. *L'âge du cheval d'après les dents*, Louvain, 1922, in-16, 47 p.
75. *De ouderdomsbepaling van het paard door het gebit*, Leuven, 1922, in-16, 13 p.
76. *Les nouvelles méthodes de l'amélioration du bétail* (Bull. Inst. Zoot., 1922, XVIII, 25 p.).
77. *Rôle des élevages d'élite dans l'amélioration du bétail* (Ibid., 1922, XIX, 15 p.).
78. *La sélection comme méthode d'amélioration des animaux domestiques* (Journal Soc. centr. d'Agric., 1922, LXIX, 138-155).
79. *Mendelsche synthesisvormen bij de dieren* (Genetica, IV, 1922, 235-246).
80. *The age of the horse according to the teeth*, London, Baillière-Tindael, 1923, in-16.
81. *Les formes nouvelles de première génération filiale chez les animaux* (Revue internat. Rens. agr., Rome, nouv. série, I, 1923, 44-49).
82. *Latente factoren bij de konijnen* (Natuurw. Tijdschrift, Gent, 1923, V, 112-117).
83. *Résistance héréditaire de la volaille à la diphtérie bacillaire* (Ann. de Méd. vét., 1924, LXIX, 366-372).
84. *Bloedlijnteelt bij de huisdieren* (Onze Ploeg, Leuven, 1925, IV, 321-325, 353-359).
85. *La nature mendélienne du sexe étudiée par le rythme de la ségrégation mendélienne* (Genetica, 1925, VII, 103-110).
86. *Systematische stamvorming als voorbereiding tot wetenschappelijke rundveeverbetering* (Bull. Inst. Zoot., 1926, XXI, 84 p.).
87. *État actuel et possibilités de développement futur de l'agriculture et de l'élevage en Belgique* (Bull. Hebdom. Inf. et Doc. Banque Nat. Belg., 1927, II-I, 237-246).
88. *L'industrie avicole belge* (Ibid., 1928, III-II, 117-122).



89. *L'industrie avicole* (Journ. Soc. centr. Agr., 1928, LXXV, 162-178).
  90. *L'aviculture en Belgique pendant l'année 1929* (Bull. Inst. Sc. Econ., Louvain, 1929-1930, I, 189-200).
  91. *Analyse biologique des rations* (Bull. Inst. Zoot., 1930, XXII, 16 p.).
  92. *Quelques considérations sur la production porcine en Belgique* (Bull. Inform. doc. Banque Nat. Belg., 1930, V-II, 398-401).
  93. *Le rendement du lapin* (Min. Agr., Bull. Agr. et Hort., 1930, n° 2, 126-174).
  94. *De opbrengst van het konijn* (Min. Landb., Tijdschr. Land- Tuinbouw, 1930, n° 2, 127-174).
  95. *L'agriculture en Belgique pendant l'année* (Bull. Inst. Sc. Econ., Louvain, 1931-1932, III, 142-152).
  96. *La production porcine. L'importance de la connaissance des prix des animaux et les facteurs qui les font varier pour l'exploitation économique des entreprises porcines* (Bull. Inst. Zoot., 1931, XXVIII, 46 p.).
  97. *L'Agriculture en Belgique pendant l'année 1931* (Bull. Inst. Sc. Econ., 1931-1932, III, 142-152).
  98. *Caractères nouveaux des animaux domestiques et des plantes cultivées* (Bull. Inst. Zoot., 1933, 20 p.).
  99. *Nieuwe eigenschappen bij huisdieren en kultuurplanten* (Instit. Huisdierk., 1933, 20 p.).
  100. *Manifestations scorbutiques chez le poussin* (en collaboration avec A. BAUWER) (Bull. Inst. Zoot., 1933, XXIV, 20 p.).
-



**Henri ROLIN**

## HENRI ROLIN.

(4 juillet 1874-12 juin 1946.)

L'Institut Royal Colonial a perdu au cours de l'exercice écoulé l'un de ses membres les plus éminents.

Henri Rolin, Président honoraire à la Cour de cassation, Vice-Président du Conseil d'Administration de l'Université de Bruxelles, était membre titulaire de la section des Sciences morales et politiques depuis la fondation de l'Institut.

Né à Nimy le 4 juillet 1874, il fit ses études à l'Athénée d'Ixelles et à l'Université de Bruxelles, où il conquiert le grade de Docteur en droit en 1897 et celui de Docteur spécial en 1899.

Une puissance de travail exceptionnelle, mise au service d'une curiosité intellectuelle insatiable, lui permit de s'initier aux disciplines scientifiques les plus diverses.

Ses premières publications, sa *Théorie du Beau*, sa thèse sur l'*Abordage*, son *Histoire des Institutions ouvrières des Charbonnages de Mariemont et de Bascoup* et sa *Vie de Thomas Carlyle* révèlent la variété de ses préoccupations. Elles portent également l'empreinte de cette probité intellectuelle et de cette logique rigoureuse qui devaient caractériser toute son œuvre scientifique. Mais c'est l'étude du droit romain qui absorbe principalement son activité.

En 1900, alors qu'il est à peine âgé de 26 ans, l'Université de Bruxelles lui confie la chaire d'introduction historique au droit romain.

Henri Rolin, toutefois, ne se confine pas dans des études théoriques. Il complète celles-ci par de longs voyages auxquels il consacre ses vacances. Et pour mieux pénétrer dans l'intimité des régions visitées, il les parcourt à pied ou en bicyclette. C'est ainsi qu'il apprend à connaître la plus grande partie de l'Europe centrale et occidentale. Cependant, une circonstance imprévue devait imprimer une orientation nouvelle à ses préoccupations.

Aux environs de l'année 1902, les attaques dont l'Administration de l'État Indépendant du Congo faisait l'objet avaient repris brusquement avec une intensité particulière.

Henri Rolin se décide à entrer résolument dans la lutte et à mettre au service de la cause coloniale son énergie et sa vaste érudition.

Sans doute les méthodes d'administration, que sa faiblesse financière impose au jeune État, ne répondent-elles pas à un idéal rigoureux. Mais le jeune professeur est un patriote ardent. Il ne veut voir dans l'entreprise coloniale qu'une œuvre nationale, qu'il s'agit de défendre contre les critiques intéressées de l'étranger. Ce n'est pas sur le plan mineur de la polémique qu'il se bornera à situer le débat.

Une étude approfondie de l'organisation des possessions coloniales étrangères lui permettra de démontrer qu'au point de vue des méthodes d'administration, l'État du Congo peut soutenir la comparaison avec elles et qu'il les dépasse même en divers domaines.

C'est de cette époque que datent ses premières publications sur des sujets de colonisation comparée, notamment ses études sur les tribunaux dans l'Afrique centrale, le traitement des indigènes dans les colonies anglaises et l'organisation du pouvoir législatif dans les colonies. Il fut amené ainsi à rassembler une documentation considérable relative à un domaine encore inexploré de la science coloniale et qui devait servir de base à ses études ultérieures.

Entretemps, le Roi Souverain l'avait appelé aux fonctions d'auditeur, puis de conseiller du Conseil Supérieur du Congo.

D'autre part, voulant tirer parti de son expérience, l'Université de Bruxelles le charge d'occuper les chaires de Principes généraux de colonisation et de Politique coloniale comparée.

Cependant la Belgique avait réalisé l'annexion du Congo et la Nation se trouvait placée en présence de responsabilités nouvelles.

Sans doute la Charte coloniale confie-t-elle au pouvoir exécutif le soin d'administrer la Colonie et d'en élaborer la législation ordinaire. Mais ces attributions doivent être exercées suivant certains principes directeurs, qu'il appartient au législateur supérieur de fixer.

En d'autres termes, c'est au Parlement, agissant en collaboration avec le Roi, qu'incombe la tâche d'établir la doctrine

coloniale de la Nation. L'opinion publique en 1908 n'était que très imparfaitement préparée à cette mission complexe.

La doctrine coloniale d'un pays, en effet, ne doit pas uniquement tenir compte de considérations empiriques; elle doit également s'inspirer des enseignements de la science coloniale et plus particulièrement de la politique coloniale comparée.

Henri Rolin se rendit compte de la contribution importante que les hommes de science pouvaient apporter à la formation de cette doctrine.

Cette contribution consistait, selon lui, en deux ordres de travaux : des travaux analytiques ou collections de faits bien constatés et des travaux synthétiques, c'est-à-dire des travaux d'ensemble. L'analyse devait nécessairement précéder la synthèse.

Voici les considérations qu'il formulait à cet égard dans la préface de l'un de ses ouvrages :

« Les matériaux bruts de la science sont si nombreux, leur masse confuse s'accroît si vite, qu'il faudra un labeur immense pour en dresser l'inventaire raisonné.

» Un coup d'œil jeté sur les législations de l'Afrique centrale seulement suffit pour faire constater ce fait.

» Or, parmi les droits coloniaux importants, le droit des colonies britanniques d'Afrique est celui dont la connaissance est le moins accessible.

» Il n'existe pas un seul bon ouvrage sur le droit de ces colonies.

» Le chercheur est ainsi obligé de pénétrer dans le fourré des ordonnances et des arrêtés locaux publiés en Afrique, car presque toute cette législation est faite sur place dans les colonies mêmes.

» Ces matériaux de la science juridique sont encore à l'état brut. Il s'agit de leur faire subir le travail de classification, de comparaison, de systématisation nécessaire pour en tirer une connaissance scientifique. »

Telle est la pensée qui le guide dans le choix de son sujet lorsqu'il consacre un important ouvrage au *Droit de l'Uganda*.

C'est de considérations identiques qu'il s'inspirera quelques années plus tard en publiant un ouvrage similaire sur *Les Lois et l'Administration de la Rhodésie*.

Ces deux études magistrales sont encore indispensables

aujourd'hui aux chercheurs soucieux de s'initier aux législations si complexes de ces deux possessions.

Malgré la charge absorbante de ses travaux théoriques et de ses obligations professionnelles, Henri Rolin continuait à s'intéresser passionnément à l'évolution de notre Colonie.

Voulant se rendre compte par lui-même des problèmes qui s'y posaient, il entreprit en 1911 un voyage d'étude en Rhodésie et au Katanga.

Il en rapporta, entre autres, une étude substantielle, où il se livre à une critique constructive de l'administration de cette province.

Éclairée par son expérience, son intelligence lucide en avait aisément décelé les faiblesses. Organisation judiciaire qu'un souci exagéré de perfection réduit à l'impuissance au sein de la société indigène; indépendance du parquet, qui a pour conséquence la dualité dans l'exercice du pouvoir exécutif; indifférence à l'égard de la politique indigène; centralisation excessive du pouvoir dans la Métropole, qui fait que nous faisons gouverner de Bruxelles, par des sous-chefs de bureau, une Colonie en voie de transformation rapide et située à quinze mille kilomètres de Bruxelles.

Tels sont les vices qu'il met en lumière et qu'il attribue à notre système administratif.

Nous ne nous étendrons pas sur les remèdes qu'il préconisait, mais ce qui fait honneur à son jugement et à sa sagacité, c'est que les réformes qui furent réalisées pendant la période d'entre deux guerres répondaient pleinement aux suggestions qu'il formulait en 1911.

Il n'est pas surprenant que le Gouvernement de la Colonie ait tenu à s'assurer le concours d'un collaborateur aussi avisé.

Par un arrêté royal du 27 avril 1921, Henri Rolin était appelé aux fonctions de membre du Conseil Colonial.

Ses interventions, qu'inspiraient ses connaissances étendues ainsi qu'une conception humaine et réaliste de la politique coloniale, faisaient autorité dans les débats.

Les rapports qu'il fut chargé d'établir sur divers projets de décrets importants, notamment ceux se rapportant aux districts urbains, au régime des hypothèques et au contrat d'emploi, sont de véritables monuments juridiques.

On se souvient également de l'envergure et de l'objectivité avec lesquelles il traita le délicat problème de la répression de

l'adultère et de la bigamie dans le rapport de la Commission spéciale chargée d'étudier le projet de décret relatif à cet objet.

Les compagnies savantes ne pouvaient que s'honorer en accueillant dans leur sein un homme de science aussi éminent.

Henri Rolin était membre de l'Académie royale de Belgique.

Depuis 1913 il était membre de l'Institut Colonial International. Cette Association lui était particulièrement chère et il prenait une part active aux travaux de ses sessions. Les communications fort documentées qu'il fit respectivement aux sessions de Paris et de La Haye sur le maintien des coutumes indigènes et le statut des Dominions furent particulièrement appréciées.

Nommé membre titulaire de l'Institut Royal Colonial le 6 mars 1929, il suivait assidûment les réunions de la section des Sciences morales et politiques.

Ses études sur la situation des États indigènes aux Indes anglaises, sur les publications scientifiques du professeur Mondaini et sur la sociologie coloniale du professeur Maunier révèlent toute l'étendue de son savoir.

Cette activité, dont nous venons d'esquisser la ligne générale, ne représente cependant qu'une partie accessoire de la carrière d'Henri Rolin. C'est à ses devoirs judiciaires et à l'enseignement du droit qu'il s'est principalement consacré.

Juge au Tribunal de première instance de Bruxelles le 2 décembre 1903, Conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles le 26 mars 1919, Conseiller à la Cour de cassation le 14 juillet 1924, il était nommé Président de Chambre le 1<sup>er</sup> février 1932.

Parallèlement à ces fonctions absorbantes, ses charges d'enseignement s'étaient multipliées à l'Université de Bruxelles et embrassaient les sujets les plus divers se rattachant à la science juridique : Histoire du Droit; Encyclopédie du Droit et Introduction au Droit civil; Institutions civiles comparées; Principes du Droit dans leurs applications au Commerce et à l'Industrie; Droit public.

A toutes ces matières Henri Rolin apporte le bénéfice d'une profonde érudition qui se manifeste également par des publications nombreuses.

Il ne lui fut toutefois pas possible de supporter jusqu'au bout le poids du cumul de ces activités multiples. En 1934 il se démit de ses fonctions de Conseiller colonial et renonça à poursuivre son enseignement colonial.

Il continua cependant à s'intéresser aux travaux de notre Institution et assumait en 1939 les fonctions de Directeur de la Classe des Sciences morales et politiques.

Les dernières années de sa vie furent assombries par la tristesse de l'exil. Il s'éteignit à New York le 12 juin 1946, à la suite d'une longue et pénible maladie.

Lorsque l'on considère cette existence, qu'animaient une si grande soif de connaissance et un désir si ardent de servir le bien général, on demeure confondu devant sa prodigieuse fécondité.

Henri Rolin fut un magistrat qu'inspiraient les plus hautes vertus professionnelles, un homme de science d'une objectivité scrupuleuse et un professeur dont l'enseignement eut un rayonnement exceptionnel. Il fut aussi un grand serviteur de la Colonie.

L'Institut Royal Colonial Belge gardera fidèlement sa mémoire.

A. MARZORATI.

21 janvier 1947.

#### PUBLICATIONS.

- Une théorie du beau* (Revue Universitaire, t. 3, 1892-1893).
- La vie et la philosophie de Thomas Carlyle* (Rev. de l'Univ. de Bruxelles, t. IV, 1898-1899).
- L'abordage* (Étude d'histoire du droit comparé, Bruxelles, Castaigne, in-8°, VI, 247 p., 1899).
- L'histoire des règles juridiques en matière d'abordage. Aperçu général* (Revue de Droit international et de Législation comparée, t. XXXI, 1899, Bruxelles, 1900).
- Quelques vues générales sur l'histoire du Droit romain* (Leçon d'ouverture du cours professé à la Faculté de Droit) (Rev. de l'Univ. de Bruxelles, t. VI, 1900-1901).
- Voyages et études d'une femme dans l'Afrique occidentale. Miss Mary Kingsley, 1902* (Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 8<sup>e</sup> année, 1902-1903).
- Le traitement des indigènes dans les colonies anglaises. L'insurrection de Sierra-Lecne en 1898*, Vanbuggenhoudt, in-8°, 27 p., Bruxelles, 1903.
- Histoire d'un siècle d'efforts pour améliorer la condition des travailleurs. Les Institutions ouvrières des charbonnages de Mariemont et de Bascoup*, Bruylant, in-8°, 250 p., Bruxelles, 1904.
- Les « droits de l'homme » aux colonies* (Rev. de l'Univ. de Bruxelles, décembre 1905, Impr. La Meuse, in-8°, 173 p., Liège, 1905).
- La question coloniale. A propos d'un livre récent* (Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 1906, Impr. La Meuse, in-8°, 58 p., Liège, 1906).



- Un dernier mot sur la question coloniale* (Rev. de l'Univ. de Bruxelles, juillet 1906, Impr. La Meuse, in-8°, 14 p., Liège, 1906).
- De la responsabilité sans faute* (Etude de droit comparé) (Revue de Droit international et de Législation comparée, t. VIII, 1906, in-8°, 30 p., Bruxelles, 1906).
- Comment se font les lois applicables aux colonies. Notes de législation comparée* (Soc. Belge d'Etudes coloniales, février 1907, Impr. Nouvelle, in-8°, 21 p., Bruxelles, 1907).
- Les tribunaux dans l'Afrique centrale. I. Congo français, Etat Indépendant du Congo, Afrique orientale allemande. II. L'Est africain britannique* (Bull. mensuel de Colonisation comparée : « La vérité sur le Congo », 1907).
- La science et l'art de la colonisation* (Leçon d'ouverture du cours de principes de la colonisation, donnée à l'Université) (Rev. de l'Univ. de Bruxelles, novembre 1909, Impr. La Meuse, in-8°, 19 p., Liège, 25 octobre 1909).
- Le droit de l'Uganda* (préface de JOSEPH CHAILLEY), ouvrage orné d'une carte, Bruylant, Bruxelles, 1910.
- Les vices de l'administration du Katanga. Les remèdes* (12 vues d'Elisabethville) (Rev. de l'Univ. de Bruxelles, décembre 1911, in-8°, Bruxelles, 1911).
- Prolégomènes à la science du droit. Esquisse d'une sociologie juridique*, Bruylant, Bruxelles, Alcan, Paris, 1911.
- Le recrutement des travailleurs indigènes en Rhodésie et au Katanga. Aperçu général* (Association des licenciés de l'Univ. de Liège, in-8°, s. l., 1912).
- Le Katanga*, 1913 (broch.).
- Le Katanga au point de vue administratif* (Journées coloniales, 7, 8 et 9 juillet 1913, Bruxelles, Charpentier, 1913).
- Les lois et l'administration de la Rhodésie*, ouvrage orné de 8 cartes et diagr. hors texte, in-8°, pl., cartes, XLVII-532 p., Bruylant, Bruxelles, Challanel, Paris, 1913.
- An introduction to the study of colonial law*, University of London Press, 1914
- Notice sur la vie et les travaux de Raoul Warocqué* (Annuaire pour les années administratives 1914 à 1918).
- Autour du problème des méthodes juridiques* (Rev. de l'Univ. de Bruxelles, n° 2, novembre 1920, Impr. Médicale et Scientifique, in-8°, 29 p., Bruxelles, 1920).
- Les lignes générales de l'histoire de la colonisation* (Bulletin de la Société belge des Ingénieurs et des Industriels, t. I, n° 4, 1920, in-8°, 27 p., Bothy, Bruxelles, 1920).
- Le système des mandats coloniaux* (Revue de Droit international et de Législation comparée, 1920, nos 3 et 4, in-8°, 39 p., Weissenbruch, Bruxelles, 1920).

- Du respect des coutumes indigènes relatives aux biens et aux personnes dans l'Afrique australe et centrale* (Institut Colonial international, session de Paris, mai 1921, in-8°, 108 p., Etabl. Gén. d'Impr., Bruxelles, 1921).
- Le maintien des coutumes indigènes* (Compte rendu de la session de Paris, 1921):
- L'histoire du droit français enseigné par les sources et les anciens auteurs*, Bruxelles, éd. de l'U.L.B., 1922.
- Initiation juridique. Résumé du cours d'Encyclopédie du droit professé à l'Université de Bruxelles*, éd. de l'Université de Bruxelles, in-16, 123 p., Bruxelles, 1923.
- Le statut des Dominions* (Rev. de Droit intern. comparé, 1923, nos 3-5).
- Montesquieu* (Rev. de l'Univ. de Bruxelles, avril-juillet 1923, n° 4).
- La passion de la justice* (discours prononcé à la séance de rentrée de l'Institut des Hautes Études de Belgique le 25 octobre 1924) (Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 1924-1925).
- Quelques remarques sur les engagements des délits ou quasi-délits* (Revue générale des Assurances, 1927).
- Le statut des Dominions* (session de La Haye, rapport préliminaire, 1927).
- La situation des États indigènes aux Indes anglaises, d'après le rapport de la « Native States Commission »* (Bull. des Séances de l'Inst. Royal Colon. Belge, pp. 237, 240-243, 1930).
- Notice sur la vie et les travaux de Georges Bigwood* (Brux. Univ., rapport sur l'année académique 1929-1930).
- Notice sur la vie et les travaux de Maurice Vauthier* (Brux. Univ., rapport sur l'année académique 1930-1931).
- Vérité et poésie dans le droit contemporain* (Conférence faite le 23 juin 1930) (Rev. de l'Univ. de Bruxelles, 36<sup>e</sup> année, 1930-1931).
- Le professeur Gennaro Mondaini et ses publications scientifiques relatives à la colonisation* (Bull. des Séances de l'Inst. Royal Colon. Belge, pp. 45, 67-69, 1931).
- Sur la Charte Coloniale* (Ibid., p. 92, 1931).
- Analyse du livre de Gennaro Mondaini : « L'évolution du travail dans les colonies »* (Ibid., pp. 237, 240-245, 1931).
- A propos du Centenaire de la Constitution belge* (Bull. de l'Ac. royale de Belgique, Classe des Lettres, fasc. 3-5, 1932).
- Analyse du livre de R. Maunier : « Sociologie coloniale : Introduction à l'Étude du contact des races »* (Bull. des Séances de l'Inst. Royal Colon. Belge, pp. 96, 98-103, Bruxelles, 1933).
- De la hiérarchie des pouvoirs* (Bull. de l'Ac. royale de Belgique, Classe des Lettres, n° 3, 1936).
- Notice sur Jules-Joseph Leclercq* (Annuaire de l'Académie, p. 24, 1936).
- Verlag over het vraagstuk van den Raad van State* (Rechtsk. Tijdschr., juin 1937).

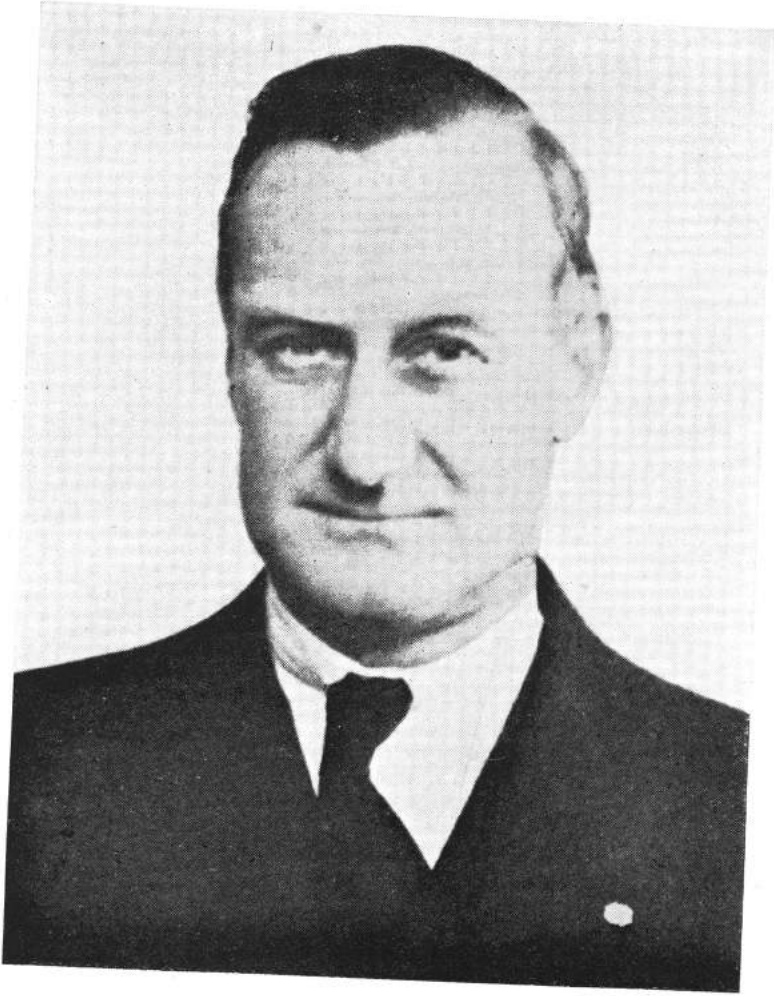
*Eloge funèbre de Mgr Auguste De Clercq* (Bull. des Séances de l'Inst. Royal Colon. Belge, p. 419, Bruxelles, 1939).

*De la nature et de la fonction de la Cour de cassation* (Centre d'études pour la réforme de l'Etat) (La Réforme de la Procédure, vol. III, Bruxelles, 1939).

*Introduction historique au droit romain avec quelques textes et des indications bibliographiques* (Sommaire du cours professé à l'Université Libre de Bruxelles), in-8°, 170 p., Bruylant, Bruxelles, s. d.

*Avant-projet de loi portant modification des dispositions du Code civil relatives aux enfants naturels et rapport présenté au nom de la Commission*, s. d. (brochure).

---



**Emmanuel HANSENS**

## **EMMANUEL HANSENS.**

(19 mai 1891-16 août 1946.)

Emmanuel Hanssens est né à Anvers. Après avoir accompli ses humanités anciennes au Collège Notre-Dame de sa ville natale, il devint candidat ingénieur à l'Université de Louvain en 1912. Ses études furent interrompues, comme ce fut le cas pour la jeunesse universitaire de cette époque, par la guerre 1914-1918.

Engagé comme volontaire, dès novembre 1914, à l'armée belge, simple soldat combattant à l'infanterie jusqu'en 1917, premier maréchal des logis à l'artillerie à l'Armistice, sa conduite courageuse lui valut les distinctions honorifiques réservées aux héros de la première guerre mondiale.

Promu ingénieur civil des mines en 1920, il entre au service de la Société Générale pour le Commerce et l'Industrie, devient en 1924 secrétaire à la Société Nationale des Transports fluviaux au Congo et, en 1925, chef du service des études à l'Union Nationale des Transports fluviaux au Congo.

Ces dernières sociétés présentaient un caractère à la fois colonial et naval. Elles devaient préparer la voie dans laquelle il donnerait sa pleine mesure. Suivant le conseil de ses chefs, il conquiert, en 1926, à l'Université de Gand, le grade d'ingénieur des constructions navales.

Sa préparation technique étant ainsi complétée, théoriquement, la vocation coloniale, qui l'appelait depuis des années, allait trouver l'occasion de se nourrir et de se développer au cours des diverses missions dont il fut chargé au Congo belge, de 1929 à 1938.

Entretemps avait été créé, sous forme d'institution publique autonome, l'Office d'Exploitation des Transports Coloniaux, l'OTRACO, chargé de réaliser la coordination de différentes entreprises de transports de la Colonie.

Dès 1936, il eut la direction du service des études pour le matériel fluvial ressortissant à cet Office.

En 1941, il fut détaché au Commissariat à la Restauration Nationale, où il prit la direction du service chargé de la reconstruction de notre flottille de bateaux d'intérieur, sinistrés par faits de guerre. Cette mission prit fin en mars 1943.

Au cours des premiers mois de 1941, il fit un exposé devant les autorités académiques de l'Université de Louvain, en vue de les décider à créer le grade d'ingénieur civil des constructions navales. Les arguments qu'il fit valoir incitèrent la Commission des écoles spéciales à proposer l'introduction des études d'ingénieur des constructions navales comme grade supplémentaire. Appuyé par la force morale de Mgr Van Waeyenbergh, Recteur magnifique de l'Université de Louvain, les cours théoriques et pratiques furent instaurés dans les deux langues nationales à partir de l'année académique 1941-1942.

C'est donc à Emmanuel Hanssens que revient, en grande partie, l'introduction de ces études à l'Université de Louvain. Aussi y devint-il titulaire de la section de technologie du navire qui s'occupe des matériaux des constructions navales et de leur approvisionnement. Chargé de cours en 1941, il fut nommé professeur à la Faculté des Sciences en 1943.

En 1930, aux côtés de quelques collègues, il fonda l'Union Belge des Ingénieurs navals. Secrétaire-trésorier de cette Association, il ne résilia cette charge, tout récemment, qu'en raison de son état de santé.

Qui connaît l'influence heureuse exercée sur les pouvoirs publics par cet organisme lui rendra, légitimement, le témoignage d'avoir contribué largement à éveiller l'intérêt national pour les problèmes de la navigation maritime et coloniale belge.

En mai 1942, il fut élu membre associé de la section des Sciences techniques à l'Institut Colonial.

Mort à Woluwe-Saint-Lambert le 16 août 1946, il disparaît, à la force de l'âge, après une carrière tout unie d'ingénieur et une vie scientifique éclosée depuis peu à l'Université de Louvain.

F. V. OLSEN.  
20 décembre 1946.